DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12296 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 8 AOUT 1984

Plus de sanctuaire pour l'ETA

La France n'est plus un « sanctuaire » pour l'ETA : telle est la constatation qui est faite à Madrid, avec une satisfaction visible. Les Espagnols en ont vu une nouvelle preuve dans la visite que leur a faite M. Pierre Joxe le lundi 6 août. D'abord parce que c'est chez eux que le nouveau ministre français de l'intérieur a fait son premier déplacement à l'étranger. Ensuite parce que M. Joxe a réaffirmé, dans un communiqué rédigé avec son homologue espagnol, la « continuité » de la « coopération » entre les deux pays. Dans la conception que Paris se fait du problème basque, il y a bel et bien un tournant, et celui-ci a été manifeste après que le prédécesseur de M. Joxe, M. Gaston Defferre, eut déclaré à Madrid il y a près de deux mois : « Un terroriste n'est pas un réfugié politique ».

Le mot de « terroriste » appliqué aux militants de l'ETA était nouveau. A son arrivée place Beauvau, M. Defferre les comparait plus volontiers aux résistants français de la dernière guerre. Depuis, la réflexion a progressé chez les socialistes français. On s'est rendu compte que dans un pays comme l'Espagne, « respectueux des libertés et des droits fondamentaux », la lutte politique ne pouvait être menée par des « moyens inacceptables », tels que l'assassinat de gardes civils. C'est ce qu'avait reconnu le gouvernement Mauroy, à la fin de 1982.

Reconnaissance tardive, aux yeux des Espagnols, qui vivent en démocratie depuis déjà sept ans et ont accordé il y a quatre ans un statut d'autonomie au Pays basque. Ce qui devrait enlever toute justification aux méthodes utilisées par l'ETA. Des paroles aux actes, le passage a encore été plus tardif puisque c'est surtout depuis deux mois que les autorités françaises ont multiplié les mesures de dissuasion à l'égard des séparatistes basques réfugiés en France. Mais, cette fois, le bilan est impressionnant.

Une vingtaine d'expulsions vers l'Amérique centrale, une trentaine d'assignations à résidence, l'arrestation, enfin, de huit militants objets de mandats internationaux, susceptibles, donc, d'extradition : tel est le résultat des opérations menées ces dernières semaines. Si les militants arrêtés ont employé les « moyens inacceptables » dont parlait le gouvernement Mauroy il y a vingt mois, ils risquent d'être extradés. La cour d'appel de Pau commencera à se prononcer dès le 8 août sur ce sujet. Si elle disait « oui » aux extraditions, il faudrait encore que le gouvernement Fabius les ratifie, ce que son prédécesseur s'est toujours refusé à faire. Déjà, le statut de réfugié politique n'est plus accordé aux Basques espagnols qui en font la demande, sauf cas particulier.

Encore faudrait-il que le gouvernement de M. Felipe Gonzalez prenne, de son côté, les mesures nécessaires pour priver d'aliments et d'arguments la terreur exercée par l'ETA. Cela signifie : mettre fin aux sévices exercés dans les commissariats sur la personne des clandestins arrêtés. Mettre un terme, aussi, aux activités du GAL, ce prétendu groupe antiterroriste de libération, qui a déjà assassiné entre Hendaye et Bayonne neuf Basques espagnols.

LES SECRETS FRANÇAIS DU GAL

Lire page 6 l'enquête de PHILIPPE BOGGIO et de PHILIPPE ETCHEVERRY

Les attaques de Moscou contre le rapprochement entre les deux Allemagnes

M. Genscher affirme que le dialogue avec la RDA ne se fait pas au détriment d'un pays tiers

Le gouvernement de Bonn a répondu pour la première fois de façon détaillée, le lundi 6 août, aux attaques dont il fait l'objet depuis plusieurs mois de la part de Moscou. Dans une longue déclaration, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a défendu la politique de rapprochement avec la RDA menée par son gouvernement. Il a souligné que le dialogue entre les deux Etats allemands se développait au bénéfice de tous les pays voisins *« et non au détriment d'un pays tiers »*, c'est-à-dire l'Union soviétique.

Il n'est pas dans les mœurs, entre « partis frères » des pays d'Europe de l'Est, de se quereller publiquement, ni d'appeler les choses par leur nom. Mais lorsque l'URSS s'en prend, avec l'opiniâtreté dont elle a fait preuve ces derniers temps, au *« revanchisme »* ouest-allemand, c'est que quelque chose va mal dans son camp.

La République fédérale a répondu le lundi 6 août aux attaques répétées de Moscou par une longue déclaration de son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, affirmant que la RFA *« respecte l'intégrité territoriale de tous les Etats en Europe dans leurs frontières actuelles »* et que *« des relations constructives entre les deux Allemagnes vont dans l'intérêt de tous leurs voisins et ne se font pas au détriment d'un tiers »*.

Il est peu probable que ce geste d'apaisement suffise à ramener le calme dans le camp socialiste.

CLAIRE TREAN.

(Lire la suite page 4.)

JEUX OLYMPIQUES

- **La deuxième médaille d'or de Carl Lewis**
- **Deux athlètes, Cruz (Brésil) et Cova (Italie), entament la suprématie des Etats-Unis**

(LIRE PAGES 8 ET 9 LES ARTICLES DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX.)

M. Robert Badinter invite le Sénat à « ne pas se dérober »

Le garde des sceaux précise les limites de l'usage du référendum

Le débat sur le projet de loi constitutionnelle tendant à élargir le champ du référendum aux garanties fondamentales des libertés publiques s'est ouvert, ce mardi matin 7 août, au Sénat, où l'opposition, majoritaire, avait annoncé un vote hostile au texte gouvernemental. Le Parti communiste estime, pour sa part, selon l'éditorial de *l'Humanité*, que *« la querelle autour du référendum sert à masquer les vrais problèmes »*.

M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, présentant le projet de loi devant la Haute Assemblée, a rappelé, notamment, que le président de la République avait fait connaître son accord pour un référendum sur l'enseignement privé, au cas où le nouveau texte que doit élaborer le ministre de l'éducation nationale, après le retrait du projet Savary, poserait aux Français *« un grave problème de conscience »*. *(Lire page 5 l'article d'Alain Rollat sur les projets de M. Fabius.)* M. Badinter a souligné que la révision de la Constitution, précisément de son article 11, est un préalable nécessaire à l'organisation d'un tel référendum. *« Ce choix-là, vous ne pourrez pas vous y dérober »*, a-t-il dit à l'adresse de la majorité sénatoriale. Le garde des sceaux a précisé les limites de l'usage du référendum que prévoit le projet de loi constitutionnelle. Le président de la République, selon ce projet, aurait la faculté, sur proposition du gouvernement ou du Parlement, de soumettre à référendum tout projet de loi créant une liberté nouvelle, fortifiant de façon décisive une liberté acquise ou touchant à une liberté qui soulève, dans la communauté nationale, un *« intérêt passionné »*.

M. Badinter s'est employé à réfuter les arguments de l'opposition, mais aussi des *« républicains »*, sur le risque que le référendum, dénaturé en plébiscite, pourrait faire courir aux libertés. Il a aussi mis la majorité sénatoriale face aux *« contradictions »* qui obscurcissent sa démarche.

(Lire page 20 le discours du garde des sceaux.)

Le « France-Soir » de M. Hersant

I. – *Un moribond qui a encore bonne mine*

par NICOLAS BEAU

Vendra-t-il ? Ou sacrifiera-t-il le quotidien au magazine ? Rarement depuis l'achat de *France-Soir* par M. Robert Hersant, en 1976, on aura autant fait parler homme aussi silencieux. Plus le patron du *Figaro* se tait, – et il est passé maître dans cet art, – plus on lui prête d'intentions.

Cesse-t-il depuis mars de payer normalement la Société professionnelle des papiers de presse (SPPP), fournisseur du papier du quotidien de la rue Réaumur ? Celle-ci le somme-t-elle de régler ses dettes de 40 millions de francs ? La rumeur à nouveau s'enfle, la menace d'un dépôt de bilan est brandie tant par les ouvriers du Livre que par les journalistes (*le Monde* des 28, 29-30, 31 juillet et 1er août). Ce qui, pour un journal qui reste le premier quotidien national par la diffusion, est tout de même paradoxal.

M. Robert Hersant lui-même, le 30 juillet, a dissipé le malentendu face aux représentants du syndicat du Livre. Son objectif, leur a-t-il assuré, est simplement d'*« adapter les dépenses de* France-Soir *à ses recettes »*.

Pourquoi cette fois-ci ne pas croire M. Hersant ? Rien, en effet, ne l'empêche, s'il le souhaite, de vendre *France-Soir*. Même déficitaire, le journal reste l'objet d'un intérêt certain. Les pouvoirs publics, tout d'abord, ne peuvent s'en désintéresser. *France-Soir* disparu, ce seraient cinq cent cinquante employés au chômage, plusieurs imprimeries à Paris et en province mises à mal, la distribution des journaux de l'après-midi compromise et 22 000 tonnes de papier en moins pour La Chapelle-Darblay, dont on connaît l'intérêt que lui porte le premier ministre, M. Laurent Fabius.

D'autre part, *France-Soir* reste un enjeu politique. Les acheteurs existent à deux ans des législatives pour un journal qui diffuse tout de même, bon an mal an, 135 000 exemplaires par jour sur Paris-surface. En mai dernier, effectivement, apprend-on de source sûre, M. Robert Hersant a refusé une offre de 200 millions de francs d'un acquéreur éventuel proche de l'opposition. Il avait auparavant opposé un refus à M. Max Théret, qui passe, lui, pour être de la majorité.

A y regarder de près, M. Hersant a de bonnes raisons pour l'instant de conserver le quotidien. Il semble tout d'abord depuis peu décidé à faire de ce journal un organe militant. Il n'était guère intervenu, quoi qu'on en dise, jusqu'au début de 1983, sur le contenu traditionnel de *France-Soir* : *« Je n'ai jamais vu Robert Hersant en trois ans au journal,* affirme M. Richard Liscia, secrétaire général puis rédacteur en chef du quotidien de 1979 à 1981. *Avec Jacques, son fils, gérant du journal, je n'ai discuté que du nombre de pages ou de la publicité. »*

(Lire la suite page 13.)

Point de vue

Le légataire universel

par EDGAR FAURE (*)
de l'Académie française

Il est singulier de voir d'excellents esprits s'acharner à prolonger la controverse naguère ouverte sur le point de savoir si l'article 11 de la Constitution pouvait autoriser un référendum concernant le projet Savary. Cette question est aujourd'hui dépourvue de tout intérêt si ce n'est celui qui pourrait s'attacher à un exercice « casuistique »... sur un « cas » qui se serait entre-temps évanoui.

Etant donné qu'il n'y a plus de projet Savary, il ne peut y avoir de référendum sur ce non-projet. La polémique elle-même devenue ainsi purement abstraite n'est d'ailleurs susceptible d'aucune solution dans l'abstrait. L'opinion favorable à l'applicabilité constitue ce que les théologiens appellent une opinion *probable*, c'est-à-dire défendue par un ou plusieurs docteurs. Nous dirions plutôt aujourd'hui qu'une telle opinion est soutenable ou même, plus précisément, qu'elle n'est pas insoutenable.

On peut l'argumenter en effet à la faveur du terme « organisation des pouvoirs publics », puisque le projet évoque le rôle de l'Etat et des communes et statue sur le contenu de leur compétence qui n'est pas sans rapport ni avec leur organisation ni avec leur organicité.

Cela dit, il est apparent que la majorité des juristes consultés se prononce ou se prononcera en faveur d'une interprétation plus restrictive. Il est inutile qu'on entasse des signatures pour nous le démontrer. Mais nous ne sommes pas dans une matière où la vérité se détermine d'après le nombre des opinants.

Et au-delà qu'est-ce que cela peut faire aujourd'hui ? L'opinion selon laquelle le général de Gaulle pouvait recourir à l'article 11 en 1962 n'était pas insoutenable mais elle était plutôt « moins probable » que celle du Sénat en juillet 1984. Le général de Gaulle s'est donné raison à lui-même et on n'en parle plus.

Aujourd'hui c'est l'exécutif qui a donné raison au Sénat, non pas certes sur le référendum, qui était l'accessoire, mais sur le projet qui était le principal. *Accessorium sequitur principale.*

Le Sénat n'a jamais eu comme but d'assurer une interprétation laxiste ou même large de l'article 11 mais tout simplement d'utiliser un moyen qu'il a trouvé à sa portée pour faire obstacle à un fait insolite : à une action qui, recouverte des apparences de la légitimité, aboutissait à imposer à la nation une contrainte profondément illégitime.

(Lire la suite page 2.)

(*) Sénateur du Doubs.

Cinéma : « Metropolis » revu et corrigé par Giorgio Moroder

Fritz Lang défiguré ou magnifié ?

Lire page 11 l'article d'Hervé Guibert

Espace : le satellite français sur orbite

A quoi sert Télécom-1 ?

Lire page 17 l'article de Jean-Michel Quatrepoint

Economie : la privatisation de l'automobile en Grande-Bretagne

Le sursaut de Jaguar

Lire page 17 l'article de Francis Cornu

AU JOUR LE JOUR

Précédent

Les progrès de la science continuent de plonger juristes et moralistes dans l'embarras. On signale, en Australie, le cas d'une mère de substitution qui, ayant abrité en son sein pendant la gestation l'enfant d'un couple stérile, conçu par insémination artificielle, a finalement décidé de le garder après la naissance !

Plainte des autres parents, frustrés. Procès, polémique, contrat rompu... Le débat autour des berceaux, à vrai dire, n'est pas neuf. Le roi Salomon, il y a trois mille ans, eut déjà à trancher semblable procès entre deux mères, par un jugement resté célèbre. C'est malheureusement un coup éventé, qu'on ne peut faire qu'une fois.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Faut-il réviser la Constitution ?

Le débat parlementaire sur le référendum proposé par M. Mitterrand afin de réviser la Constitution vient de s'ouvrir au Sénat. Serge Sur, qui a examiné dans un premier article les effets conjoncturels du projet présidentiel (*le Monde* du 7 août), s'interroge sur les effets structurels que celui-ci pourrait produire s'il était adopté, et plus particulièrement sur la nouvelle logique majoritaire qu'il serait susceptible de créer. Edgar Faure estime pour sa part que, pour soumettre au référendum le projet Savary ou un autre projet, il suffirait à l'exécutif de faire voter une loi constitutionnelle spéciale.

Réflexions sur un projet contesté

II. — *Rêve de valse après le une-deux...*

par SERGE SUR (*)

A quoi bon s'interroger plus avant sur une dimension structurelle qui n'a plus d'objet puisque le référendum n'aura pas lieu ? D'abord, parce que la réforme préconisée est de celles qui ont toutes chances d'être reprises un jour, et que, loin d'être un expédient déjoué, elle a posé un problème de fond qui met en jeu l'équilibre des pouvoirs au sein du régime, comme, sur un tout autre plan, la réforme du quinquennat, qui est également une perspective latente de la Vᵉ République. Ensuite, parce qu'elle met en lumière une évolution des forces politiques, de leur structure et de leur stratégie qui n'est pas affectée par l'interruption de la réforme.

Sur le plan institutionnel, plusieurs remarques méritent l'attention.

D'abord, une sorte de fatalité semble peser sur l'article 89, ou du moins sur la procédure ordinaire de révision qu'il organise. Celle-ci implique, après un vote en termes identiques dans les deux Assemblées, une approbation par référendum. La formule alternative du Congrès n'est que conditionnelle, et subordonnée à la décision du président. Or cette voie normale n'a jamais été utilisée. Ou bien on a eu recours à la base contestée de l'article 11, c'est-à-dire au référendum direct, sans préalable parlementaire, ou bien on a eu recours à la formule exclusivement parlementaire, avec le Congrès. Ce n'est sans doute pas un hasard si la conjonction de la double logique, parlementaire et référendaire, de l'article 89 alinéa 2, a toujours été impossible à réaliser. Georges Pompidou pouvait l'envisager en 1973 pour tenter la réduction du mandat présidentiel. Peut-être en raison des fatigues que pouvait représenter pour lui une campagne référendaire, il a préféré renoncer à la réforme, ou plus exactement en différer *sine die* l'aboutissement.

Ensuite, cette double logique et les perspectives qu'ouvrait la réforme du référendum, soulignent le caractère existentiel de la Vᵉ République, c'est-à-dire l'aspect ouvert, composite et en même temps évolutif de nos institutions. Elles sont sans doute plus capables que celles des républiques précédentes de s'adapter au lieu de se fossiliser. Signe de vitalité, parfois, comme aujourd'hui, clignotant, qui n'exclut nullement le maintien de permanences profondes. La Vᵉ n'évolue ni de façon linéaire ni de façon anarchique, mais en explorant et en actualisant successivement une série de virtualités toutes également contenues en germe dans son texte initial. La prépondérance présidentielle (l'usage du référendum), le contrôle de constitutionnalité des lois, la capacité de blocage du Parlement, se développent tour à tour. Il serait donc aussi inexact de voir dans la Constitution une autoroute à grande vitesse, dont on ne pourrait s'évader et qui conduirait à un unique aboutissement, que d'y voir un simple chiffon de papier livré au pancrace des forces politiques. Le système de la Vᵉ République est ouvert, mais ses principes sont suffisamment forts pour permettre un jeu réglé. Ils sont en même temps assez composites pour que ce jeu permette d'envisager — sinon de réaliser à tout coup — l'adaptation opportune des règles.

Le poids du Conseil constitutionnel

Caractère composite qui contient en germe des contradictions et des conflits. Ainsi des rôles respectifs du président et du Conseil constitutionnel. Celui-là veille au respect de la Constitution, et celui-ci contrôle, entre autres choses, la conformité des lois à la Constitution. Ils doivent coopérer dans cette mission. Le président peut saisir le Conseil et ne doit pas promulguer les lois déclarées non conformes. Politiquement même, on ne peut exclure une hypothèse subtile, et peut-être déjà réalisée, où le président se satisfait d'une décision du Conseil qui censure un texte proposé par son gouvernement et adopté par sa majorité. Il peut ainsi contenter à la fois des intérêts divergents, et l'on retrouve la trace d'un partage dans lequel la Chambre et le Sénat étaient passés maîtres sous la IIIᵉ République. Jeu habile mais qui encourage tout le monde à l'irresponsabilité.

On ne peut pas toutefois exclure un conflit entre les deux autorités suprêmes que sont le président et le Conseil, deux autorités qui ont connu successivement une consécration majeure sous la Vᵉ. Le Conseil, tout particulièrement, a développé une puissance de contrôle sans équivalent dans aucune Constitution française depuis la Révolution. Il est même le seul organe pleinement souverain dans les institutions (sauf peut-être la Haute Cour de justice). Sans entrer dans une analyse technique, ses attributions et l'usage qu'il en fait lui permettent de censurer la volonté parlementaire, gouvernementale, présidentielle, sans aucun recours — au moins sans aucun recours organisé. Or il s'agit d'un organe non élu et qui exerce son contrôle sur des bases pour le moins incertaines, notamment avec les « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République », repris par référence dans le Préambule. Or l'un de ces principes fondamentaux était jusqu'il y a peu d'exclure tout contrôle de constitutionnalité du contenu de la loi...

Dès lors qu'en dernière analyse le président est atteint par le contrôle du Conseil, le conflit entre eux est latent. Le Conseil a grandi avec habileté et prudence, et de nombreuses fées se sont penchées sur son berceau avec la révision constitutionnelle de 1974, qui, en élargissant sa saisine, amplifiait son rôle. Il apparaît maintenant comme un géant institutionnel. Certains peuvent y voir la clef de voûte d'un Etat de droit et saluer la juridictionnalisation de la vie publique qu'il développe. D'autres peuvent le considérer comme le bénéficiaire d'une sorte de coup d'Etat juridique, puisqu'il exerce une censure souveraine sur la loi, émanation de la volonté générale. Le fait que le contrôle soit préalable à la promulgation n'est, à cet égard, qu'une mesure de décence.

Le poids du Conseil a d'ores et déjà été, de façon active ou de façon dissuasive, déterminant dans d'importants débats depuis 1981. Il s'est globalement — même si c'est de façon non intentionnelle — exercé contre la gauche gouvernante. La réforme projetée par la gauche constituante aurait eu pour conséquence indirecte de raccourcir ce géant. Si le Conseil peut en effet censurer les lois parlementaires, il s'est lui-même reconnu incompétent pour apprécier la validité des lois référendaires, expression directe de la souveraineté nationale. Un élargissement substantiel du référendum, et dans le domaine d'élection qu'est pour sa jurisprudence la garantie des libertés publiques, altérerait virtuellement cette stature de régulateur souverain de la production juridique française. On retrouverait une autre tradition républicaine, celle qu'exprimait le général de Gaulle lorsqu'il disait qu'en France la Cour suprême, c'était le peuple.

Dans l'hypothèse d'un conflit entre l'exécutif, la majorité parlementaire et le Conseil, le président pourrait saisir le corps électoral, faire en quelque sorte appel de la censure du Conseil devant le souverain, qui serait lui-même le protecteur des libertés publiques. La loi ainsi adoptée serait définitive. Le rôle du Conseil ne serait nullement anéanti, mais l'ouverture référendaire pourrait comporter un effet dissuasif à l'encontre de toute prétention au gouvernement des juges. En toute hypothèse, une solution démocratique serait organisée en cas de conflits déclarés.

Même si cette dimension proprement institutionnelle est restée masquée dans le projet de référendum, elle semble essentielle. Le Sénat apparaît au premier rang, en revanche. Comme en 1962 et en 1969, il combat les projets référendaires, dans un contexte tout différent, il est vrai, de celui du général de Gaulle. Mais le Sénat ne se bat pas tant pour lui-même que pour le Conseil. Il prétend demander des garanties parlementaires. En vérité, il tente, par une modification beaucoup plus profonde des équilibres de 1958, d'obtenir un accroissement de son propre rôle en ayant l'égalité avec l'Assemblée dans le vote des lois essentielles. Ce qu'il veut garantir, c'est l'omnipotence du Conseil constitutionnel, son allié conjoncturel mais aussi structurel, en ce qu'ils incarnent tous deux une conception statique et représentative des institutions. Cette conception repose davantage sur le libéralisme conservateur que sur la pureté démocratique. Elle est politiquement située et ne saurait s'autoriser d'une sorte de neutralité juridique. Le refus sénatorial pose donc la seconde Chambre en bouclier du Conseil, qui eût été dépossédé de la maîtrise de la Constitution par un recours plus large au référendum.

La moins étrange n'est pas de voir des gaullistes se mobiliser contre le référendum et pour le Sénat, dénoncer la menace présidentialiste et se ranger sous la bannière du président Poher. On est bien loin, et pas seulement dans le temps, de 1969. Comme alors, le président Poher se dresse contre l'Elysée, mais c'est avec le soutien des gaullistes contre François Mitterrand, exacte inversion de la situation du moment.

Au-delà des incohérences et des retournements anecdotiques, qui valent pour tous, ce renversement incite à s'interroger sur la position des forces politiques dans le système, et sur son évolution.

La crise de la bipolarisation

Celle-ci manifeste tout à la fois la prégnance de la bipolarisation et de la répartition mécanique des rôles qu'elle implique, mais aussi la crise de la bipolarisation et les perspectives, encore virtuelles, de son dépassement.

Prégnance de la bipolarisation, puisque les positions des uns et des autres paraissent fixées davantage par la contrainte des rôles — majorité, opposition — que par un choix pleinement libre. Depuis une vingtaine d'années, et plus précisément depuis 1962, la Vᵉ vit dans une logique majoritaire qui a progressivement recouvert et éliminé une virtualité référendaire déjà atténuée du temps du général de Gaulle. C'est en effet à partir de 1962 et non de 1969 que le référendum décline. Déçu par les résultats de 1962, mais conforté par une solide majorité parlementaire, de Gaulle a dès lors suivi la pente majoritaire, qui s'est imposée à lui — autant qu'il l'a imposée — jusqu'en 1968, lorsqu'il a été conduit à substituer au référendum annoncé une dissolution de l'Assemblée.

Cette logique majoritaire a jusqu'à présent régularisé le cours du régime, organisé et simplifié le rythme de son fonctionnement, un peu comme un moteur à deux temps. L'élection présidentielle constitue la majorité, l'élection à l'Assemblée la confirme. L'épuisement de cette dynamique, ou plutôt de son caractère positif, est cependant perceptible depuis une dizaine d'années. Il s'est accéléré depuis 1981. Les signes en sont nombreux : les retournements ou les indécisions de plus en plus prononcées de l'opinion, la multiplication des divergences internes aux majorités, dont le départ des ministres communistes offre un nouvel exemple, la difficulté d'organiser et de conserver des majorités électorales, composites, fragiles, réversibles.

On devrait d'ailleurs, en bonne analyse, distinguer logique majoritaire et logique bipolaire, car la première n'implique pas nécessairement la seconde. La seconde est une version simple et automatique de la première, mais elle n'en est qu'une forme. Ainsi le Parti socialiste conserve une majorité à l'Assemblée, même après la distance prise par les communistes. Précisément, un des effets de la réforme projetée sur la structure des forces politiques aurait été d'assurer un passage virtuel de la logique bipolaire à une autre logique majoritaire.

De façon sans doute en partie préconisée et en partie spontanée, la réforme envisagée aurait pu permettre de fixer un nouveau cours politique. Echappant à la logique simple de la bipolarisation, il aurait pu reposer à la fois sur une pluralité des instances et une pluralité des majorités. Le corps électoral aurait été appelé à intervenir plus régulièrement, de trois façons différentes, et pas nécessairement convergentes : élections présidentielles, élections à l'Assemblée, référendums. Une certaine souplesse aurait été réintroduite dans un jeu devenu figé, l'obsession majoritaire aurait été atténuée, et le rythme ternaire de la valse se serait substitué au une-deux cadencé et mécanique que la Vᵉ République connaît depuis plus de vingt ans. La consultation à mi-temps du mandat présidentiel, dont l'expérience passée montre qu'elle est politiquement indispensable, serait facilitée et dédramatisée. En même temps, des inflexions de majorité seraient concevables au cours de la législature, et elles résulteraient d'un vote populaire, non d'une combinaison parlementaire, comme dans les républiques précédentes. Le fonctionnement harmonieux d'un tel système alternatif suppose cependant qu'il existe un parti dominant, à tout le moins axe de ces majorités, non pas à géométrie variable mais évolutive, et que ce parti soit celui du président, ou au minimum qu'il ne lui soit pas hostile.

Un tel fléchissement, qui pourrait être obtenu par d'autres voies, et notamment par une modification proportionnaliste de la loi électorale, ouvrirait une nouvelle phase du régime. Il serait, par son importance, davantage comparable au changement de 1962 qu'à celui de 1974, et peut-être même de 1981, du moins quant au fonctionnement des institutions et à la structure des forces politiques. Le rôle du président et celui du premier ministre pourraient être rééquilibrés, et l'Assemblée ne plus être la bonne à tout faire de l'exécutif. Ce pourrait être l'amorce d'une nouvelle synthèse républicaine.

Ainsi les problèmes que l'oubli du référendum élude n'en sont pas moins réels. Ils ne pourront sans doute être durablement contournés. En ce sens, la démarche que traduit le projet de révision est conforme à la politique suivie par François Mitterrand depuis 1981 : ne pas esquiver les problèmes du temps, les aborder et tenter de les traiter, même de façon biaisée et ambiguë. Depuis longtemps, au-delà de l'essoufflement de la dynamique bipolaire, le problème des institutions est posé, même s'il est méconnu. Les réactions de l'opposition, qui, *mutatis mutandis*, évoquent l'indignation caricaturale et archaïque des opposants de 1962, n'incitent cependant pas à penser qu'elle saura relever le débat.

FIN

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-X-Nanterre.

Le légataire universel

(Suite de la première page.)

Il y avait violation manifeste du consensus national tel qu'on pouvait le connaître de façon pratiquement certaine par un acte législatif régulier dans la forme, mais marqué par un double défaut : un faussement de parole (affirmé par le cardinal-archevêque de Paris) et un refus de parole (à l'Assemblée elle-même par l'instrument de l'article 49-3).

L'arsenal des lois et la diversité des opinions offraient au Sénat une possibilité particulièrement honorable et légitime d'ouvrir l'impasse. Le Sénat ne faisait en cela qu'user d'un droit qu'on ne peut lui refuser, celui non pas d'imposer, mais de suggérer un recours au référendum (fût-ce hors conditions).

Le garde des sceaux a parlé de manœuvre, et Maurice Duverger, du haut de sa magistrature, de vaudeville. S'il s'agit d'une manœuvre, elle est heureuse, et s'il s'agit d'un vaudeville, saluons le *happy end*.

Il ne me paraît pas téméraire d'attribuer à l'opportune initiative du Sénat non seulement la mise à l'écart du projet Savary, mais la naissance du gouvernement Fabius.

Et la révision alors ? La révision suivait l'appel au référendum, qui suivait la carte forcée du projet Savary. L'ensemble de la péripétie est terminé.

Une suggestion stupéfiante

Là-dessus apparaît une suggestion qui, elle, n'est plus seulement singulière mais proprement stupéfiante. Il s'agirait, lisons-nous, de saisir le Conseil constitutionnel d'une demande d'interprétation de l'article 11. Est-il besoin de rappeler à des fins juristes que le Conseil constitutionnel ne peut se prononcer que sur des cas concrets et non pas par la voie générale d'arrêt de règlement, comme le faisaient les parlements de la monarchie ?

Au surplus, l'autorité qualifiée pour interpréter un acte ne peut être que celle qui était qualifiée pour le consentir. La faculté d'interpréter la Constitution n'appartient qu'au pouvoir constituant lui-même. Si l'exécutif désirait vraiment aujourd'hui encore soumettre le projet Savary au référendum, ou même un autre projet, comme M. Fabius vient d'en laisser entrevoir la possibilité, il lui serait d'ailleurs facile de recourir à l'autorité interprétative ou même dérogatoire du pouvoir constituant. Un seul texte, une loi constitutionnelle spéciale, limité comme il est normal à ce seul objet, pourrait à la fois habiliter le président à ouvrir le référendum et déclencher celui-ci. Un seul vote suffirait, et une seule question référendaire.

Quant à une révision générale de la Constitution, à vrai dire déjà amorcée par deux lois votées en termes identiques et qui demeurent en suspens, révision générale qui pourrait porter non seulement sur l'article 11 mais sur d'autres articles, c'est une étude que l'on peut en effet entreprendre, à tête reposée, et si possible dans cet esprit de majorité d'idées qui ne semble pas déplaire, si l'on en juge par sa très remarquable déclaration d'ouverture, dans les deux sens du mot, au gouvernement de M. Laurent Fabius.

Je me proposais de terminer là-dessus le présent article, lorsqu'il m'advint de capter certains propos ministériels dont la sonorité m'a paru des plus étranges, comme si elle recélait une menace. Le Sénat serait accusé, semble-t-il, de priver l'opinion publique exprimée selon la méthode infaillible du sondage. Dès lors, il se rendrait coupable de détournement de pouvoir. Mais où donc et comment cela ? Par l'usage qu'il fait de son droit d'accepter ou de refuser une révision constitutionnelle. La Constitution lui aurait donc consenti un pouvoir dont il lui serait interdit de faire usage.

Faut-il en déduire que le projet de révision n'aurait d'autre objet, sous couleur de garantir un ensemble de libertés, que d'abolir celle dont dispose encore actuellement la seconde Assemblée parlementaire ? L'élargissement de l'article 11 permettrait sans doute de faire passer toutes sortes de textes en évitant le contrôle (si parfait fût-il) du Sénat. Est-ce vraiment le but de l'opération ? Dès lors, le titre du vaudeville de M. Duverger est tout trouvé, c'est *le Légataire universel*, de Regnard. Dans le débat qui s'ouvre, le Sénat devrait se limiter à la litanie bien connue : mais il n'est question que de ma mort, là-dedans !

EDGAR FAURE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

DIX ANS APRÈS LE WATERGATE

Le «crépuscule splendide» de Richard Nixon

Correspondance

Washington. – *« Il faut attendre jusqu'au soir pour voir combien le jour a été splendide... »* Cette citation de Sophocle, Richard Nixon, disent ses intimes, aime à la répéter. Et pour de bonnes raisons... A soixante et onze ans, se rapprochant du crépuscule de son existence, il peut, en effet, apprécier avec satisfaction une vie publique animée, pleine de hauts et de bas, et qui prend un nouveau départ alors qu'elle semblait s'être terminée le 9 août 1974. Ce jour-là, après des adieux larmoyants à ses proches collaborateurs et au petit personnel de la Maison Blanche, après avoir fait le geste insolite du « V » de la victoire, il montait à bord d'un hélicoptère en direction de l'exil en Californie. A bout de force physiquement (il souffrait d'une grave phlébite) et moralement, il redoutait des poursuites judiciaires et la ruine financière.

Mais ce n'était que la fin d'un chapitre de la saga Nixon, ou plutôt d'un feuilleton aux multiples rebondissements, du genre « Dallas ». Après avoir connu la victoire, puis la défaite, puis le triomphe, il se sentait au bout du rouleau. Mais le pardon du président Ford le sauva de la prison et ouvrit un nouvel épisode, celui de la remontée, de la résurrection d'un homme qui semblait définitivement exclu de la vie publique du pays.

Dix ans plus tard, le banni de 1974 n'est pas seulement sorti des oubliettes de l'histoire, il est aussi revenu sur la scène politique, pour le moment avec discrétion, mais en espérant, selon ses amis, une réhabilitation historique. Un come back, comme on dit à Hollywood, assez impressionnant. Consulté en haut lieu, il joue avec le détachement que donnent l'âge et la richesse (ses livres et ses interviews télévisées en ont fait un multimillionnaire) le rôle de l'homme d'État «aimé et avisé». Le gouvernement de Pékin l'a invité trois fois, et, dans ses nombreux voyages à l'étranger, il rencontre des personnalités gouvernementales dont il rapporte ensuite les propos à Washington.

Richard Nixon n'a jamais admis sa culpabilité dans l'affaire du Watergate, tout au plus a-t-il reconnu avoir commis des *«erreurs de jugement»*. Il refuse d'en discuter, spéculant à juste titre sur le fait que le grand public aura bientôt oublié. Néanmoins la classe politique se souvient... Beaucoup de leaders républicains le tiennent à distance, et sa décision de ne pas venir à la prochaine convention républicaine de Dallas a été appréciée à la Maison Blanche. En revanche, les hommes d'affaires n'éprouvent aucun malaise devant la réapparition de l'obscur avocat auquel ils avaient donné des millions de dollars pour ses campagnes électorales.

Curieusement, avec les médias, ce «quatrième pouvoir» qui précipita sa chute et dont il voulait se venger, la réconciliation a été aisée. Ses adversaires journalistes aimaient le punch (il rendait coup pour coup dans les conférences de presse), la gouaille cynique de ce mauvais personnage qui leur fournissait tant de sujets d'articles et de commentaires.

En fait, la stature de Nixon a grandi ces dernières années parce qu'il a bénéficié de la comparaison avec ses successeurs moins compétents, en politique étrangère notamment. Aussi ne se gêne-t-il pas pour critiquer certains aspects de la politique du président Reagan... Ses propos publics signifient clairement que le gouvernement Reagan a adopté une mauvaise tactique à l'égard de l'Union soviétique. Il défend toujours la politique de détente. «*Sans la détente, il n'y aurait pas eu Solidarité en Pologne... Dans un monde d'affrontements permanents, les changements ne sont pas possibles*», a-t-il dit.

Mais surtout, Richard Nixon a tiré parti de la capacité d'oubli de ses concitoyens. «*Watergate est déjà une curiosité obscure et lointaine pour mes élèves*», affirme un professeur d'histoire. Pour les jeunes générations, Nixon apparaît comme un grand homme d'Etat qui a commis une erreur malheureuse... C'est pourquoi l'intelligentsia libérale s'efforce de rafraîchir la mémoire du public. De nombreux articles ont paru ces jours derniers, rappelant les petits côtés d'un président qui ne payait pas ses impôts, et ses responsabilités dans la prolongation de la guerre du Vietnam, les bombardements du Cambodge, la chute du gouvernement Allende au Chili, sans oublier ses abus de pouvoir, sa politique des « mauvais coups » contre ses adversaires – prélude au Watergate, – et la mise sur table d'écoute de ses collaborateurs, etc.

Mais une minorité d'Américains seulement seront d'accord avec Anthony Lewis, du *New York Times*, pour estimer que le destin de Richard Nixon met indirectement en cause la société américaine. « *Que penser d'une société qui choisit un leader maladivement peu sûr de lui, sans foi ni loi ?... Que penser d'une société qui traite avec une déférence respectueuse le seul président des Etats-Unis qui a tellement déshonoré ses fonctions qu'il fut obligé de démissionner ?* », écrit Anthony Lewis.

La véritable personnalité de ce personnage complexe reste à découvrir. Bob Woodward, qui fut, avec son collègue Berheim, du *Washington Post*, à l'origine de la chute de Nixon, écrit qu'il faudra attendre la publication complète du journal intime que l'ancien président tenait sous forme de réflexions faites quotidiennement au dictaphone pour en savoir plus long sur l'homme Nixon. Ces bandes sont restées la propriété de l'ancien président, et on ne sait pas ce qu'il compte en faire. Un de ses avocats, qui a pu les lire, a déclaré à Woodward que Nixon était un homme sensible, un introverti qui se forçait à contenir ses émotions et s'était constitué une carapace pour mener une carrière de politicien contredisant sa nature... Ses réactions instinctives étaient bonnes, mais il les maîtrisait délibérément.

Dans ce journal intime, Nixon évoque en février 1972 un entretien qu'il avait eu avec Zhou En lai et, dans lequel il soulignait la force et le caractère nécessaires à de futures batailles. « *Mes défaites m'ont appris davantage que mes victoires*, dit-il à Zhou... *Tout ce que je veux, c'est une vie dans laquelle j'aurai une victoire de plus qu'une défaite.* » Sa résurrection politique, dix ans plus tard, exauce son vœu...

HENRI PIERRE.

Canada

LA CAMPAGNE EN VUE DES ÉLECTIONS DU 4 SEPTEMBRE

Les candidats libéral et conservateur ont des tempéraments opposés mais des programmes interchangeables

De notre correspondant

Montréal. – La campagne électorale en vue du scrutin du 4 septembre a commencé depuis près d'un mois. Mais elle suscite l'indifférence générale chez les Canadiens, qu'ils soient en vacances ou pas. Les trois principaux candidats, y compris le premier ministre libéral, M. John Turner, n'ont pas ralenti pour autant le rythme effréné de leurs déplacements d'un bout à l'autre du pays.

Les vacances ne sont pas les seules responsables de l'apathie des Canadiens, qui souhaitent, avant de se prononcer, en savoir un peu plus sur les intentions des libéraux et des conservateurs. Les sondages des dernières semaines reflètent cette attitude. Les indécis représentaient 38 % des personnes interrogées par l'Institut Gallup au début de juillet, et ils étaient encore 33 % dans un sondage publié le 4 août.

La douche écossaise des sondages donne des sueurs froides aux stratèges des deux grands partis, qui ont entièrement axé la campagne sur l'image et la personnalité de leurs candidats respectifs. Les résultats prouvent sans doute que l'électorat est très influençable puisque, entre les deux sondages, M. Turner a commis plusieurs erreurs qui ont entraîné une baisse de popularité de son parti.

La « main baladeuse » de M. Turner

Les Canadiens n'ont peut-être pas apprécié la « main baladeuse » du premier ministre, qui s'est permis, devant les caméras de télévision, de donner une tape sur le bas du dos de la présidente du Parti libéral, Mme Iona Campagnolo. Mais, surtout, M. Turner semble avoir perdu quelques plumes au cours des deux débats télévisés qui l'ont opposé les 24 et 25 juillet à ses deux adversaires. Il est apparu sur la défensive face aux attaques du chef des conservateurs, M. Brian Mulroney, qui a accusé les libéraux (au pouvoir depuis près de vingt ans) d'être responsables de toutes les difficultés économiques du Canada.

Le premier ministre est dans une position très délicate. Il veut apparaître comme un « homme nouveau » (il a en fait quitté la vie politique en 1975 après avoir occupé plusieurs fonctions ministérielles, dont les finances) et se démarquer de l'héritage de son prédécesseur, M. Pierre-Elliott Trudeau, que les conservateurs utilisent avec un certain succès comme épouvantail.

Mais il ne peut pas non plus se laver les mains de tout le passé récent dans la mesure où son entourage politique est pour l'essentiel le même que celui de son prédécesseur. A quelques exceptions près, cependant, puisque, avant de se retirer le 30 juin, M. Trudeau a procédé à une véritable orgie de nominations politiques, qui ont indigné l'opposition et même quelques libéraux.

L'ancien premier ministre a distribué environ 250 postes dans la fonction publique et parapublique à ses amis politiques pour services rendus. Dix-sept députés libéraux ont obtenu de véritables sinécures, notamment au Sénat, où leur nomination est à vie), dans divers organismes fédéraux et dans certaines cours de justice.

La nomination de M. Bryce Mackasey comme ambassadeur au Portugal était particulièrement mal venue puisque cet ancien ministre a des démêlés avec la justice depuis plusieurs mois. Lisbonne a d'ailleurs fait connaître son irritation en s'étonnant de ne pas avoir été informé au préalable de cette nomination. Au cours des deux débats télévisés, M. Turner a été mis sur la sellette à ce sujet, et il s'en est mal tiré, expliquant sans conviction qu'il n'avait pas pu annuler ces nominations décidées par son prédécesseur.

Pour sortir de cette passe difficile, le premier ministre a décidé de prendre l'initiative en annonçant des mesures concrètes, comme la création d'un programme de formation pour les jeunes chômeurs, qui représentent une proportion importante des 1400 000 Canadiens sans emploi (11,2 % de la population active). Les conservateurs ont commencé, eux aussi, à annoncer au compte-gouttes leurs promesses électorales en faveur des jeunes, des personnes âgées, des femmes, des agriculteurs, des petites et moyennes entreprises.

M. Mulroney s'est prononcé en faveur de la modernisation des forces armées et de l'accroissement de leurs effectifs afin de « *rétablir la crédibilité du Canada auprès de l'OTAN* ». Les commentateurs ont constaté que les promesses des conservateurs étaient en contradiction absolue avec leur engagement de réduire le déficit budgétaire, qui est proportionnellement beaucoup plus élevé qu'aux Etats-Unis.

Rompant avec l'ère Trudeau, les deux candidats n'ont pas pour l'instant fait de surenchère sur le plan constitutionnel. M. Turner a appuyé du bout des lèvres la déclaration d'un des plus importants candidats de son parti, l'ancien ministre des finances du Québec, M. Raymond Garneau, qui souhaite ouvrir de nouveau le débat sur l'inclusion dans la Constitution d'un droit de veto pour la province francophone.

Pour sa part, le candidat conservateur a annoncé qu'il ferait des pressions sur l'Ontario pour que cette province, en grande majorité anglophone, devienne officiellement bilingue et accorde plus de droits à ses 500 000 francophones. Un tantinet grandiloquent, M. Mulroney a pris le ton de M. Trudeau pour dire que l'enjeu de l'élection c'était « *un Canada fort, un Québec fort, à l'intérieur d'un Canada uni* ».

Les jumeaux de la finance

Si les deux principaux candidats ont un style différent – M. Turner est mou face à M. Mulroney, qui joue au jeune loup prêt à mordre, – leurs programmes, en revanche, sont interchangeables, et le candidat social-démocrate, M. Edward Broadbent, a beau jeu de les surnommer « *les jumeaux de la finance* » (ils viennent tous les deux du milieu financier) ou encore « *Visa et Mastercard* », du nom des deux principales cartes de crédit utilisées au Canada.

Au-delà des similitudes de programme, les deux hommes ont adopté un raisonnement identique pour choisir la circonscription où ils ont décidé de se présenter. M. Turner, qui vit en Ontario, se présente à Vancouver pour tenter de reconquérir l'Ouest, où les libéraux sont très impopulaires et n'ont pratiquement pas de sièges.

M. Mulroney a abandonné la circonscription de Nouvelle-Ecosse, où il avait été élu, pour se présenter dans le Nord du Québec, où il a passé son enfance. Il espère ainsi convaincre les Québécois d'élire plusieurs candidats conservateurs et de mettre fin au monopole exercé par les libéraux qui détiennent 74 des 75 sièges de la province francophone.

Pour les deux partis, devenus malgré eux des partis régionaux, c'est le seul moyen de redevenir de véritables formations nationales et d'éviter la désintégration du Canada à plus ou moins long terme. Celui qui réussira à étendre son influence sur l'ensemble du pays remportera le prochain scrutin, à condition d'avoir aussi la majorité en Ontario, qui, avec 95 sièges (un tiers des députés à la Chambre des communes), reste l'arbitre du jeu politique au grand dam des provinces de l'Ouest.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ASIE

Sri-Lanka

Plusieurs dizaines de morts dans des affrontements entre séparatistes tamouls et forces de l'ordre

Colombo (*AFP, AP, Reuter.*) – Les forces de l'ordre ont lancé le lundi 6 août une vaste opération contre les guérilleros séparatistes tamouls dans le district de Jaffna, au nord du pays. Cette contre-offensive fait suite à une série d'attaques qui ont coûté la vie à trois policiers et deux marins en deux jours. La dernière victime, un officier spécialiste de la lutte contre la guérilla, a été tué lundi à Vavuniya (250 km au nord de Colombo) par l'explosion d'une bombe dans son bureau.

Selon les autorités, vingt-six guérilleros ont été tués et onze autres blessés lors des opérations de police. Au moins trois cents arrestations ont été opérées.

Ces incidents, indique-t-on à Colombo, seraient liés à l'explosion qui a fait plus de trente morts, jeudi dernier, à l'aéroport de Madras, dans le sud de l'Inde. Les bombes auraient en effet explosé prématurément alors qu'elles devaient faire sauter deux appareils de la compagnie Air Lanka sur lesquels elles auraient dû être chargées. Les autorités de Colombo ont proposé de participer à l'enquête sur cet attentat, mais elles indiquent que le gouvernement indien a rejeté cette offre.

Rappelons que de violents affrontements intercommunautaires avaient opposé tamouls et cingbalais au mois de juillet 1983 à Sri-Lanka et avaient alors fait plus de trois cents morts, Tamouls pour la plupart.

Inde

Mme Gandhi et la CIA

Mme Gandhi a démenti, lundi 6 août, avoir accusé « *une agence d'espionnage basée à Washington* » – autrement dit la CIA – d'encourager les mouvements séparatistes sikhs au Pendjab (*le Monde* du 7 août). Les propos du premier ministre, largement reproduits dans la presse indienne et, notamment, par les six journaux de langue anglaise de New-Delhi, avaient provoqué une certaine agitation non seulement à l'ambassade des Etats-Unis mais également dans les bureaux du ministère indien des affaires étrangères.

Selon l'agence Associated Press, Mme Gandhi a expliqué que dans son allocution de dimanche elle avait dit, un peu à la légère, que certains Indiens « *vivant à l'étranger et devenus riches ne savent pas quelle est exactement la situation en Inde* » et qu'ils « *aident les extrémistes et les incitent à la révolte* ». Son porte-parole jure ses grands dieux qu'elle n'a en tout cas cité aucun pays, ni aucune agence, d'espionnage ou pas. Des assurances en ce sens ont été données à l'ambassadeur des Etats-Unis, qui semble avoir été assez diplomate pour les accepter.

Des observateurs avertis jugent que l'incident n'est pas sans rapport avec la préparation des élections législatives qui doivent avoir lieu en Inde d'ici à la fin de l'année.

Prochaine reprise à Hanoï des négociations sur la restitution des corps des militaires américains disparus au combat

Le Vietnam et les Etats-Unis vont reprendre les négociations sur la restitution des restes des deux mille quatre cent quatre-vingt-dix soldats américains portés disparus pendant la seconde guerre d'Indochine, apprend-on de source diplomatique occidentale. Une délégation d'experts du Centre d'identification d'Hawaï se rendra à cette fin du 15 au 17 août à Hanoï. A la mi-juillet, le Vietnam a déjà remis les restes de huit soldats américains à une délégation militaire américaine de la base de Clark (Philippines), lors d'une cérémonie dans la capitale vietnamienne (*le Monde* du 19 juillet).

A la fin de 1982, les deux parties s'étaient mises d'accord sur le principe de quatre visites annuelles d'experts américains. Trois visites ont eu lieu jusqu'à présent, en décembre 1982, mars et juin 1983. Une quatrième, prévue en septembre de cette même année, avait été annulée par Hanoï après des déclarations de M. George Shultz à Bangkok, qualifiées d'agressives par les dirigeants vietnamiens. Le secrétaire d'Etat américain avait dénoncé l'« *action cruelle et sans cœur* » du Vietnam, qui, d'après lui, refuse de rendre les restes d'un « *assez grand nombre* » de militaires morts au combat.

Le principe de la poursuite des négociations en avait cependant été décidée en février, lors de la visite à Hanoï du secrétaire adjoint américain à la défense, M. Richard Armitage, à la tête d'une importante délégation (*le Monde* du 25 février). Cette visite faisait suite à la déclaration du 29 janvier des ministres indochinois des affaires étrangères, réunis à Vientiane, qui s'affirmaient prêts « *dans un esprit humanitaire* » à traiter avec les Etats-Unis de la question des disparus. Mais, au début d'avril, le Vietnam repoussait une nouvelle fois la reprise des négociations en raison du voyage du président Reagan en Chine.

La décision vietnamienne de renouer les pourparlers est motivée par la certitude des dirigeants vietnamiens que le président Reagan sera réélu en novembre prochain et que « *le gel* » des contacts entre Hanoï et Washington ne sert en rien les intérêts du Vietnam, estime-t-on dans les milieux diplomatiques. De même source, on indique que Hanoï apprécie la décision des Etats-Unis de s'en tenir uniquement à une aide humanitaire aux deux composantes nationalistes – le FUNCIPEK du prince Norodom Sihanouk et le FNLPK de M. Sonn San – du gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique opposé au régime provietnamien de Phnom-Penh.

Enfin, le Vietnam s'est toujours inquiété de la position privilégiée du Laos, le seul pays indochinois à maintenir des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Vientiane a donné récemment son accord afin qu'une mission américaine puisse se rendre dans la région de Pakse (sud du Laos) pour effectuer des recherches sur les restes de treize soldats américains tués dans l'explosion en vol d'un AC-130 le 21 décembre 1972.

J. B.

EUROPE

Le rapprochement entre les deux Allemagnes

(Suite de la première page.)

Les différents organes de presse est-européens se livrent en effet depuis plusieurs mois à une véritable cacophonie qui ne permet plus de doute sur la gravité du différend qui oppose Moscou à certains de ses alliés.

La polémique s'est développée dans le plus pur style soviétique : échanges à fleuret moucheté d'abord, tirs par ricochets, réponses indirectes à des attaques indirectes et codées qui, au fil des semaines, se sont faites de plus en plus fréquentes et féroces. Cela a commencé en avril, peu avant la visite en URSS du chef de la diplomatie ouest-allemande.

Tandis que l'hebdomadaire de Varsovie *Polityka* met en garde contre les tendances « *nationalistes* » de la République fédérale, le quotidien du parti polonais, *Trybuna Ludu*, reproche au gouvernement de Bonn de chercher à faire oublier sa responsabilité dans l'implantation des missiles de l'OTAN en Europe occidentale en développant des contacts « *sélectifs* » avec les pays de l'Est. A peu près au même moment, l'organe du PC tchécoslovaque, *Rude Pravo*, s'en prend à mots couverts aux pays du bloc soviétique qui croient pouvoir faire preuve d'originalité en matière de politique étrangère.

Naturellement, les cibles de ces attaques ne sont pas nommées et ne le seront d'ailleurs jamais. Mais il ne fait de doute pour personne que l'attaque vient de Moscou et que deux pays sont dans le collimateur pour leur politique de dialogue avec l'Occident : la Hongrie et l'Allemagne de l'Est. Les confirmations ne tardent pas : l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* publie une version abrégée de l'article de *Rude Pravo* : à Budapest, un haut responsable du parti tient tête à Moscou dans un article publié par la presse hongroise et que *Neues Deutschland*, l'organe du parti est-allemand, reproduit intégralement le lendemain. La petite guerre des éditoriaux a commencé.

L'offensive de la Pravda

Fin juillet, les escarmouches reprennent, mais sur un ton nettement plus virulent. C'est la presse soviétique cette fois qui lance l'offensive, essentiellement dans la *Pradva* du 27 juillet qui dénonce le « *revanchisme* » ouest-allemamd. Le noir dessein de la République fédérale est de revenir aux frontières de 1937, incluant l'Allemagne de l'Est et des territoires polonais, tchèques et soviétiques. Sous couvert de sa politique de détente avec Berlin-Est, Bonn ne cherche qu'à « *saper la souveraineté de la RDA* », estime le quotidien du parti soviétique. Et la *Pravda* de rappeler qu'il ne peut y avoir de détente « *à l'ombre des missiles* ».

C'est donc surtout l'Allemagne de l'Est qui, cette fois, est visée. Deux jours plus tôt, elle a obtenu de Bonn un nouveau crédit de 950 millions de marks, en échange de quelques concessions sur la circulation des personnes entre les deux Allemagnes. Perfidement, la *Pradva* cite un exemple des déclarations faites en 1980 par « *le camarade Honecker* », histoire de l'inciter à revenir sur la ligne juste.

Le quotidien de Berlin-Est, *Neues Deutschland*, se doit de reproduire l'article de la *Pravda*. Il le fait en page 5. Mais le lendemain, en page 2 (celle, plus prestigieuse, des éditoriaux), il reprend un article du journal des syndicats hongrois *Nepszava* qui fait l'éloge de la *Westpolitik* de M. Honecker. Le jour suivant, l'organe du parti est-allemand publie un article du quotidien du gouvernement soviétique, *Izvestia*, sur les relations économiques internationales, qui admet notamment le bien-fondé des emprunts aux pays occidentaux. Des sons de cloche différents arrivent donc de Moscou et Berlin-Est ne se prive pas de le faire remarquer.

Le ton monte un peu plus le 1er août : la *Pravda* récidive contre la République fédérale et critique clairement l'accord inter-allemand, considéré comme une tentative de Bonn « *de se procurer de nouveaux moyens d'endoctrinement* » contre la RDA. Le même jour, *Neues Deutschland* justifie le rapprochement avec la République fédérale au nom de la volonté de détente et de la sauvegarde de la paix. Le quotidien est-allemand, rompant de façon remarquée avec les usages, n'estime pas cette fois devoir reproduire la prose de la *Pravda*. Au lieu de cela, pour montrer encore une fois que la RDA a des alliés à Moscou, il publie en belle place un texte du président du Soviet de l'Union, M. Lev Tolkounov, favorable à la politique étrangère de M. Honecker, et dans lequel on peut notamment lire que « *la politique de détente appartient à l'avenir et non au passé* ».

Parmi les derniers morceaux de cette anthologie, un télégramme adressé le 4 août par le général Jaruzelski au « *camarade Honecker* », dans lequel le dirigeant polonais se félicite de l'alliance « *fraternelle* » de la RDA avec l'Union soviétique et la Pologne et de leur lutte commune contre les « *forces impérialistes* ». Un message signifiant à M. Honecker qu'il sera pardonné s'il fait amende honorable ? Un signal indiquant que la polémique doit prendre fin ? L'intervention du numéro un polonais n'est pas des plus limpides, mais la petite guerre en tout cas se poursuit, la Hongrie et la RDA faisant preuve d'un remarquable entêtement.

On pourrait recenser d'autres signes d'impertinence à l'égard du Kremlin, comme le fait, par exemple, que la presse hongroise rende compte régulièrement des Jeux olympiques de Los Angeles, dont le boycottage, décrété par Moscou, n'a été de toute évidence suivi qu'à contre-cœur par les pays frères.

La direction soviétique – ou du moins une partie d'entre elle – semble ainsi ne plus tolérer que sa politique de durcissement à l'égard des pays occidentaux soit vidée d'une partie de sa substance par les trop bons rapports que certains de ses alliés entretiennent avec ces pays et qu'ils ont pu développer pendant le court règne d'Andropov. Sans parler de la Roumanie, autorisée depuis longtemps à jouer, dans ce domaine, un rôle particulier, la Hongrie fait, sur le plan diplomatique, un peu trop cavalier seul pour le goût de Moscou.

L'attitude de la Hongrie

Les hauts responsables occidentaux se sont succédé ces derniers mois à Budapest, du vice-président américain au chancelier fédéral, en passant par Mme Thatcher, M. Mitterrand et M. Craxi. Et le chef du parti hongrois, M. Janos Kadar, doit se rendre en visite officielle en France cet automne. L'ouverture sur les pays occidentaux est un élément fondamental de la politique économique de la Hongrie (moins de 50 % des échanges se font avec les autres pays de l'Est), qui s'est notamment engagée, contre le gré de Moscou, dans des négociations avec la CEE visant à l'obtention d'un accord préférentiel.

Quant à la République démocratique allemande, l'allié fidèle et sans problèmes, solide sur le plan idéologique, quasi exemplaire sur le plan économique, c'est bien la première fois qu'une telle polémique l'oppose publiquement au Kremlin. Au moment où l'URSS se prépare activement à fêter le quarantième anniversaire de la victoire sur le régime nazi, un chef de l'Etat est-allemand, pour la première fois dans l'histoire de la RDA, s'apprête à rendre visite, en septembre, à la République fédérale. Regrettable coïncidence pour la propagande soviétique. Tout se passe comme si l'URSS venait de s'apercevoir tardivement qu'à force de jouer un jeu très ambigu avec la « question allemande », elle en avait perdu la maîtrise.

La RDA est restée, pendant toute la bataille des euromissiles, le très fidèle allié de Moscou, pratiquant sans vergogne le double langage avec les pacifistes selon qu'ils étaient d'Allemagne de l'Est ou de l'Ouest. Elle a soutenu les manifestants ouest-allemands contre l'implantation de nouvelles armes de l'OTAN, puis souscrit loyalement, une fois cette cause perdue, aux mesures de rétorsion soviétiques prévoyant notamment un accroissement de l'arsenal nucléaire stationné sur son territoire.

Mais elle a joué aussi pendant ces trois années, avec l'aval de Moscou, un jeu plus subtil : celui du « rapprochement » avec la République fédérale. Ce jeu-là ne consiste pour la RDA ni à ouvrir sa frontière occidentale, ni à abandonner sa propre souveraineté, ni à renoncer au modèle socialiste et à ses alliances. Il consiste à exalter tout ce que les Allemands ont eu de commun dans l'histoire, ce qu'ils ont en commun à présent, à savoir des intérêts réciproques, économiques, politiques et d'une certaine manière stratégiques ; ce qu'ils ont en commun pour l'avenir, enfin : l'ambition de faire jouer à l'Allemagne un rôle particulier dans les rapports Est-Ouest.

L'entreprise a été tolérée par Moscou ces trois dernières années dans la mesure où elle trouvait son pendant en Allemagne occidentale dans des courants dits neutralistes ou nationalistes qui inquiétaient les alliés atlantiques de la République fédérale. Mais dans l'esprit du Kremlin, le « réchauffement » interallemand aurait dû prendre fin avec l'installation des premiers Pershing-2 en République fédérale, supposée ouvrir une « *ère de glaciation* » dans les rapports Est-Ouest. Or M. Honecker paraît bien décidé à poursuivre son petit bonhomme de chemin.

Nervosité en RFA

Reste à savoir maintenant de quelle marge de manœuvre il peut réellement disposer et jusqu'où il entend aller. Une question particulièrement intéressante pour la République fédérale où la nervosité a crû ces dernières semaines au point que le gouvernement a dû lancer vendredi aux milieux politiques un appel au calme.

Il est clair, en effet, depuis le mercredi 1er août, que certaines concessions accordées par la RDA en échange du crédit octroyé par Bonn ne s'appliquent pas à Berlin. C'est le cas en particulier pour le point de l'accord prévoyant l'attribution par la RDA de visas de deux jours aux Allemands de l'Ouest désirant se rendre dans les zones frontalières de RDA. Le secrétaire d'Etat à la chancellerie a dissipé jeudi le doute qui subsistait en reconnaissant l'impuissance du gouvernement fédéral à obtenir satisfaction sur ce point « *jusqu'à présent* ».

Voilà qui réduit considérablement la portée des concessions, déjà bien maigres, obtenues de Berlin-Est. Cet aveu d'échec du gouvernement fédéral a provoqué une vive émotion à Berlin-Ouest, concerné au premier chef par toute mesure facilitant la circulation interallemande (plus de la moitié des passages entre les deux Etats sont le fait de Berlinois). De vives critiques se sont exprimées aussi à Bonn, y compris dans les rangs des partis de la coalition. On a accusé M. Jenninger de s'être fait « *rouler* » par la RDA, et le quotidien *Die Welt* n'a pas hésité à parler de « *scandale* ». On se demande dans certains milieux si la visite de M. Honecker en septembre est dans ces conditions tellement souhaitable, et l'on relance un débat, clos depuis longtemps, sur le sens et le but de l'Ostpolitik.

Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Die Zeit*, l'éditorialiste Christian Schmidt-Hauer n'y va pas par quatre chemins. Une étrange ligne de front, écrit-il, s'est dessinée ces derniers temps en Europe : « *D'un côté se trouvent Kohl, Jenninger, Bahr et Strauss, la RDA et la Hongrie. Dans l'autre camp, fût-ce pour des raisons différentes, les autorités soviétiques, la* Pravda, l'Etoile rouge, *le groupe de presse Springer, le magazine de ZDF, se retrouvent aux côtés de quelques doctrinaires de la vieille école chrétienne-démocrate.* » Les premiers, estime l'éditorialiste, souhaitent que M. Honecker, « *envers et contre tout* », se glisse à travers la double palissade de missiles, les seconds ne tolèrent aucune exception au gel des relations Est-Ouest.

Le chef de l'Etat est-allemand n'est-il, dans les mains de Moscou, qu'un jouet docile, prêt à rentrer dans le rang au premier coup de semonce, prêt à jouer le jeu cynique de la vaine, voire de la fausse querelle avec le Kremlin ? N'est-il en bref que le très habile metteur en scène d'une politique qui consiste seulement à obtenir le plus de l'autre Etat allemand en concédant le moins ? Certains en République fédérale le pensent. Les restrictions sur Berlin, le fait que la presse est-allemande n'ait pas annoncé les assouplissements concédés sur le plan humanitaire, alors même qu'elle annonçait l'obtention des 950 millions de marks, apportent de l'eau à leur moulin.

Ou bien, au contraire, M. Honecker est-il en train de mener sa barque, décidé à tenir bon la barre autant qu'il est possible, c'est-à-dire malgré les remontrances du Kremlin ? La majorité des Allemands de l'Ouest en sont convaincus, de même que le gouvernement fédéral qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour préserver les chances de la venue, en septembre, de M. Honecker en RFA.

La déclaration faite lundi par le ministre des affaires étrangères M. Genscher va dans ce sens. Mais elle reste ferme sur le fond en affirmant que « *la détente et la paix ne sont pas du ressort des seules superpuissances* » et en rappelant, comme l'avait fait il y a quelques mois le chancelier Kohl, que les deux Etats allemands ont une « *commune responsabilité* » dans le maintien de la paix et de la stabilité en Europe. Un langage auquel pourrait souscrire M. Honecker, et qui témoigne de la profonde évolution qui a eu lieu ces dernières années non seulement du côté des autorités est-allemandes, mais aussi, dans une certaine mesure, dans la droite ouest-allemande.

On pouvait, en décembre 1983, se demander quelles allaient être les retombées de la longue bataille des euromissiles. Les voilà.

CLAIRE TRÉAN.

URSS

ANDREI SAKHAROV AURAIT CESSÉ SA GRÈVE DE LA FAIM

M. Andreï Sakharov a cessé sa grève de la faim, mais se trouve toujours détenu dans un hôpital de Gorki, selon des amis de l'académicien dissident. Ces personnes ont déclaré à des correspondants occidentaux à Moscou avoir réussi à entrer en contact brièvement avec l'épouse du dissident, Mme Bonner.

M. Sakharov avait entamé une grève de la faim le 2 mai pour obtenir un visa permettant à sa femme d'aller se faire soigner en Occident. Les amis du couple ont affirmé que M. Sakharov se portait bien. Ils n'ont pu préciser ni la date à laquelle il aurait arrêté sa grève de la faim ni s'il avait été nourri de force. A Boston, le beau-fils de l'académicien soviétique, M. Jankelevitch, a estimé qu'il fallait accueillir ces informations avec une extrême prudence, les autorités soviétiques ayant déjà à plusieurs reprises tenté de faire croire que Sakharov avait arrêté sa grève de la faim. Elles avaient même fait savoir la semaine dernière que le physicien « *travaillait intensément à des projets scientifiques* ».

Toujours selon les amis du couple, qui ont tenu à garder l'anonymat, Mme Bonner a, pour sa part, été informée qu'elle faisait l'objet de poursuites pour « *propagande antisoviétique* ». Il lui est reproché notamment d'avoir eu des contacts avec l'ambassade des Etats-Unis. Le 4 mai, l'agence Tass avait accusé cette ambassade d'avoir voulu accorder asile à la femme de l'académicien. – *(AFP, Reuter.)*

APRÈS LE PRÉSIDENT KARMAL LE PREMIER MINISTRE AFGHAN SE REND A MOSCOU

Les dirigeants afghans multiplient depuis deux mois les visites à Moscou. Après le président Babrak Karmal, qui a séjourné près d'un mois en Union soviétique, son premier ministre, Sultan Ali Keshtmand, est arrivé le lundi 6 août dans la capitale soviétique pour une « *brève visite* » qui n'avait pas été annoncée préalablement et dont Radio-Kaboul n'a pas précisé les motifs.

Selon les diplomates occidentaux à Moscou, ces déplacements des responsables afghans seraient liés à la reprise, le 24 août, à Genève, des négociations indirectes entre l'Afghanistan et le Pakistan, sous l'égide des Nations unies, sur les conditions d'un retrait des troupes soviétiques. Les trois premières tentatives n'ont donné aucun résultat concret, et le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Yakoub Khan, ne s'attend guère à des progrès cette fois-ci encore.

Le séjour prolongé du chef de l'Etat afghan, M. Karmal, en Union soviétique pour des raisons médicales avait donné lieu peu avant son retour à Kaboul, le 2 août, à des rumeurs persistantes sur sa santé. – *(AFP.)*

● *Le ministre de la défense de l'URSS*, le maréchal Dimitri Oustinov, a reçu lundi 6 août le commandant en chef de l'armée jordanienne, le général Cherif Zeid Ben Chaker. Qualifié d'« *amical* » par l'agence Tass, l'entretien a porté sur des « *questions d'intérêt mutuel* ». Le maréchal Oustinov et Cherif Zeid Ben Chaker ont examiné également « *certaines questions ayant trait à la situation internationale, en particulier la situation au Moyen-Orient* », a précisé Tass. Arrivée dimanche soir à Moscou, la délégation militaire jordanienne, conduite par Cherif Zeid Ben Chaker, devrait étudier la possibilité d'achats d'armes à l'Union Soviétique. Elle devrait trouver à Moscou des interlocuteurs d'autant plus attentifs que le roi Hussein de Jordanie avait, le 21 mars dernier, essuyé un refus du président Ronald Reagan de vendre à Amman 1 613 missiles antiaériens Stinger et 315 lanceurs pour une valeur de 135 millions de dollars. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

● *Une deuxième rencontre interpalestinienne* aura lieu à Alger pour continuer la préparation d'un « *dialogue palestinien global* », annonce le comité central du Fath, principale composante de l'OLP, dans un communiqué publié lundi soir 6 août à Tunis. Le comité central du Fath, qui a achevé lundi à Tunis ses travaux entamés samedi sous la présidence du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a indiqué que cette deuxième rencontre interpalestinienne pourra avoir lieu après que les mouvements participants auront « *parachevé leurs efforts en faveur du dialogue national global* ». La précédente rencontre s'est déroulée également à Alger le 30 juillet dernier avec la participation des délégations des cinq principaux mouvements palestiniens qui ont signé l'« *accord d'Aden* » sur la restauration de l'unité au sein de l'OLP.

Grande-Bretagne

La cour d'appel donne raison à Mme Thatcher dans l'affaire du centre d'écoutes de Cheltenham

De notre correspondant

Londres. – Nouvel épisode dans une longue passe d'armes juridiques : la cour d'appel a donné gain de cause à Mme Thatcher, le 7 août, en annulant la décision prise le mois dernier par la Haute Cour dans l'affaire du centre d'écoutes de Cheltenham. La Haute Cour avait invalidé la mesure très contestée prise par le gouvernement au début de l'année, interdisant toute activité syndicale dans le centre d'écoutes où près de sept mille fonctionnaires britanniques travaillent pour le compte de la défense nationale en collaboration avec les services de sécurité américains (*le Monde* du 18 juillet).

Le désaveu de la Haute Cour avait été rudement ressenti par le premier ministre et les membres du gouvernement au moment où celui-ci devait faire face à de multiples difficultés, notamment la grève des dockers qui venait s'ajouter à celle des mineurs. Ce jugement redonnait confiance à l'opposition qui savait que l'exclusion des syndicats de Cheltenham avait provoqué des remous jusqu'au sein du Parti conservateur. Cette fois, c'est au tour de Mme Thatcher d'être rassurée. Mais l'affaire n'est pas finie.

La Haute Cour, sans dénoncer le fond de la décision gouvernementale, avait estimé que les organisations syndicales aurait dû être « consultées » préalablement. C'était une manière de souligner que le cabinet de Mme Thatcher auraient pu rechercher un compromis avec le syndicat des fonctionnaires qui semblait prêt à accepter d'abandonner en partie le droit de grève, pour tenir compte des « *raisons de sécurité* » invoquées par le gouvernement. Pour sa part, la cour d'appel a considéré que le gouvernement est seul juge des dispositions à prendre dès lors qu'il s'agissait de sécurité.

Le syndicat des fonctionnaires et le Parti travailliste qui le soutient fermement sur cette « *question de principe* » n'ont cependant pas dit leur dernier mot. Sur le plan national, ils n'ont pas épuisé leurs voies de recours. Ils ont l'intention de demander à la Chambre des lords de se saisir de l'affaire et ils souhaitent également que la Cour suprême européenne des droits de l'homme puisse se prononcer. Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, a rappelé que l'Organisation internationale du travail a déjà dénoncé cette mesure « *antisyndicale* ».

FRANCIS CORNU.

Italie

M. Pannella accuse Toni Negri d'avoir « vendu la vérité et ses compagnons »

De notre correspondant

M. Marco Pannella, le chef du Parti radical, s'est clairement désolidarisé le 4 août de l'ancien chef d'Autonomie ouvrière, M. Toni Negri. C'est pourtant M. Pannella qui, au printemps 1983, avait fait de la candidature de M. Toni Negri sur les listes de son parti, le symbole de la réforme du système de détention préventive. Il avait ensuite approuvé sa fuite en France avant que le Parlement italien ait voté la levée de l'immunité parlementaire dont bénéficiait l'ancien chef d'Autonomie ouvrière.

Commentant l'interview que M. Negri a récemment donnée à l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, M. Pannella ne mâche pas ses mots : « *S'il est une personne qui dans toute cette affaire est corrompue, c'est bien Toni Negri. Il a vendu la vérité, ses compagnons, ceux qui en Italie et en Europe luttent pour la justice et le droit, et ses pérogatives de député, en échange de la protection de la police française, et pas seulement de celle-ci* ».

A propos de la décision prise par lui-même et son parti de faire de M. Negri un candidat aux élections générales de 1983, M. Pannella a déclaré : « *L'épilogue misérable de cette affaire ne remet pas en cause le choix politique que nous avons fait et que nous referions sans hésitation.* » L'élection de M. Negri « *était une arme destinée à créer une plus grande justice et à ouvrir un débat sur les droits du citoyen* », a conclu M. Pannella.

PHILIPPE PONS.

Pologne

KAROL MODZELEWSKI, ANCIEN DIRIGEANT DE SOLIDARITÉ, EST LIBÉRÉ A SON TOUR

M. Karol Modzelewski, l'un des sept dirigeants nationaux de Solidarité emprisonnés sans jugement depuis deux ans et demi pour « *complot contre l'Etat* », a été libéré, a-t-on appris lundi 6 août à Varsovie. M. Modzelewski, qui avait proposé le nom de Solidarnosc pour le syndicat indépendant en septembre 1980, est le cinquième des « sept » de Solidarité libéré en vertu de la loi d'amnistie du 21 juillet dernier. Il avait été le porte-parole du syndicat, puis membre du présidium de la commission nationale de Solidarité pour la Basse-Silésie à partir d'avril 1981.

M. Lech Walesa, l'ancien président de Solidarité, s'est déclaré « *très heureux* » de sa libération, tout en précisant qu'il attendait que les « *autres* » sortent, eux aussi, de prison : des onze chefs de file de l'opposition incarcérés (sept de Solidarité et quatre du KOR, Comité d'autodéfense sociale), cinq attendent toujours leur libération, qui devrait en principe intervenir avant le 21 août. Il s'agit de MM. Jan Rulewski et Andrzej Romaszewski, pour Solidarité, et de MM. Jacek Kuron, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski pour le KOR.

D'autre part, on apprenait lundi 6 août à Varsovie que trois dirigeants du groupe nationaliste KPN (Confédération pour une Pologne indépendante) étaient également libérés aux termes de la loi d'amnistie décrétée par le gouvernement le mois dernier. MM. Leszek Moczulski, Tadeusz Stanski et Romuald Szeremietiew purgeaient des peines allant de cinq à sept ans de prison dans l'établissement pénitentiaire de Barczewo. Un tribunal militaire les avait déclarés coupables en octobre 1982 d'activités dirigées contre l'Etat et d'appartenance à une organisation illégale financée par des milieux antipolonais de l'étranger. Solidarité s'était dissociée des dirigeants de la KPN, mais défendait néanmoins leur droit à la parole. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

Bourkina-Fasso

LE CAPITAINE SANKARA CRITIQUE LA POLITIQUE AFRICAINE DE PARIS

Ouagadougou *(AFP)*. – Le chef de l'Etat bourkinabé (ancienne Haute-Volta), le capitaine Thomas Sankara, a estimé, dimanche 5 août, qu'il n'y avait eu « *aucun changement* » positif dans les relations de la France avec l'Afrique depuis l'élection de M. François Mitterrand en mai 1981.

« *Pour que ces relations s'améliorent, il faudrait que la France apprenne à traiter avec les pays africains sur des bases nouvelles* », a déclaré le président Sankara, auteur d'un coup d'Etat il y a un an, au cours d'une conférence de presse. « *La France d'aujourd'hui* », avec laquelle le Bourkina-Fasso doit prochainement signer de nouveaux accords de coopération, « *n'est pas différente de celle d'hier* », a-t-il poursuivi. Selon le capitaine Sankara, le Bourkina-Fasso et la France ne se sont « *pas compris* ». « *Si on se donnait la peine, en France, de comprendre la nouvelle réalité africaine exprimée par le Bourkina-Fasso, beaucoup de choses changeraient* », a-t-il dit.

Evoquant les relations de son pays avec la Libye, le capitaine Sankara a affirmé qu'elles étaient « *nombreuses et multiformes* », et qu'elles ne faisaient que se développer « *davantage avec l'affirmation de l'indépendance de chacun des Etats. Nous sommes très heureux que la Libye respecte cette indépendance* ».

République Sud-Africaine

● *Projet de tournée Africaine de M. Botha.* – Le premier ministre sud-africain devrait effectuer, d'ici à la fin de l'année, une tournée africaine, apprenait-on lundi 6 août de sources autorisée et diplomatique à Johannesburg. Selon les milieux diplomatiques, M. Botha pourrait se rendre en Côte-d'Ivoire, en Zambie, au Zaïre, au Gabon et au Mozambique. – *(Reuter.)*



Le Monde

politique

LA « BATAILLE DU RÉFÉRENDUM »

LES RÉACTIONS

M. PASQUA : le président doit démissionner ou dissoudre
M. Dumas : La droite s'énerve

En dehors du PS, qui, par la voix de M. Marcel Debarge, « colle » au premier ministre, la déclaration de M. Laurent Fabius laissant entrevoir la possibilité de l'organisation d'un référendum sur la question scolaire (*le Monde* du 7 août) suscite, à gauche comme à droite, un scepticisme plus ou moins agacé : le gouvernement a beau avancer un nouveau pion, l'histoire bégaie, et chacun joue, une fois de plus, la même partition. Ainsi M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, s'affirme-t-il, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 7 août, « *persuadé à 100 % qu'il n'y aura pas de référendum en septembre* ». « *Mais*, ajoute M. Pasqua, *il existe un autre point sur lequel je ne parierais pas, c'est la non-dissolution de l'Assemblée nationale; car je crois qu'ils seront obligés de la dissoudre...* »

Nous voilà en terrain connu : « *Je comprends très bien*, continue le sénateur RPR, *que le président de la République se sente à l'heure actuelle démonétisé, dévalorisé, ultra minoritaire dans le pays, et qu'il essaie d'y remédier par des artifices. En réalité, il ne dispose que de deux moyens s'il veut vraiment redorer son blason – et ce n'est pas par la galvanoplastie qu'il y arrivera : il faut qu'il revienne devant le peuple en donnant sa démission et en se représentant ou qu'il prononce la dissolution de l'Assemblée nationale.* »

Clin d'œil incongru au PCF, qui se serait sans doute bien passé de cette convergence « objective ». M. Pasqua se paie le luxe, dans la foulée, de conseiller au gouvernement de s'occuper des vrais problèmes, le chômage, par exemple... Conclusion logique, même si M. Pasqua se garde bien de la tirer : les « atteintes » aux libertés de la part du gouvernement ne font plus partie des vrais problèmes.

Toujours dans les colonnes du *Quotidien de Paris*, M. Pasqua affirme, comme l'avait fait la veille M. Etienne Dailly, rapporteur au Sénat du projet de loi modifiant l'article 11 de la Constitution : « *On vient nous dire : vous aviez demandé un référendum sur l'école; nous n'avions jamais demandé cela.* » Comme tout le monde avait compris le contraire, il y a forcément un problème quelque part... Au niveau de la communication sans doute. Conclusion : « *Il serait éminemment souhaitable – et d'ailleurs je l'ai proposé à nos partenaires – qu'on institue ici une espèce de petite cellule de crise pour coordonner la communication du Sénat. Car si chacun dans son coin se met à fredonner sa propre chanson ! Il vaudrait tout de même mieux que l'on dise tous la même chose et que l'on se répartisse la tâche...* »

Message reçu 5 sur 5. Ecoutons M. Adolphe Chauvin, président des sénateurs de l'Union centriste, qui disait, le lundi 6 août : « *La déclaration de M. Fabius ne m'émeut pas du tout : un sucre ne suffit pas à amadouer le Sénat.* » M. Jacques Chaban-Delmas, pour sa part, n'est pas prêt à s'intégrer, comme personnalité invitée, à la « *cellule de communication* » de la majorité sénatoriale. Pour l'ancien premier ministre, la déclaration de M. Fabius constitue « *un engagement tardif mais intéressant* ».

M. Roland Dumas, de son côté, joue une partition déjà connue. Le porte-parole du gouvernement, qui estime que « *la droite, représentée par MM. Pasqua et Dailly, s'énerve*, a ajouté lundi : « *Raison de plus pour garder notre calme et notre sérénité.* »

« *Dans l'intérêt supérieur du pays*, continue-t-il, *personne ne devrait souhaiter le blocage d'une action qui vise à s'adresser directement au peuple et qui dépasse les clivages traditionnels de la politique au jour le jour.* » « *Le premier ministre a confirmé sa volonté de rassembler les Français sur un sujet aussi fondamental que celui-ci* », conclut M. Dumas, en soulignant que « *le projet de consultation du peuple français sur les libertés publiques intéresse tout le monde, les sondages le prouvent* ».

Le malheur, pour M. Dumas, c'est que les communistes ne lisent sans doute pas les sondages. Ou alors, ils n'y croient pas. Dans *l'Humanité* du 7 août, Jacques Coubard revient, une fois de plus, à la charge :

« *La querelle autour du référendum*, écrit-il, *sert à masquer les vrais problèmes, les véritables responsabilités. Elle risque d'accroître l'indifférence, l'amertume, le mécontentement de ceux qui avaient, le 17 juin, manifesté leurs sentiments en s'abstenant de renouveler leur vote à gauche. Peu de ceux qui sont confrontés aux inquiétantes et quotidiennes réalités des difficultés de l'emploi, de la prochaine rentrée scolaire, de l'ascension brutale des prix cet été et de la lente hémorragie du pouvoir d'achat, peuvent se sentir concernés par un débat politicien aussi éloigné de leurs légitimes préoccupations. Il peut leur sembler à juste titre entendre une discussion sur le sexe des anges. Nous voilà, en effet, éloignés des choix voulus par les Français.*

» *Et il est évident que ce n'est pas en poursuivant sur cette voie que l'on répondra à ce message de juin, pourtant clair et net, qui rassemblera les forces nécessaires pour faire échec aux projets de la droite.* »

Scepticisme encore, même s'il est moins radical, de la part de la Fédération de l'éducation nationale, qui parle de « *péripétie* ». « *On ne peut attacher plus d'importance à cette déclaration qu'elle n'en a elle ne constitue pas vraiment un élément nouveau. Pour l'instant, nous sommes toujours dans la situation où le président de la République a proposé un projet de révision de la Constitution pour élargir le champ du référendum avec refus du Sénat d'en discuter* », affirmait-on lundi à la direction de la FEN. « *La question de l'école privée ne peut être soumise à référendum tant que le principe d'une réforme constitutionnelle n'est pas adopté. Alors, à quoi bon nous lancer dans des spéculations ?* »

J. L. A.

M. DEBARGE (PS) : démontrer l'« hypocrisie » de l'opposition

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS et sénateur de Seine-Saint-Denis, a commenté, lundi 6 août, l'évolution de la « *bataille du référendum* », à la lumière de la déclaration remise dimanche 5 août à l'AFP par M. Laurent Fabius (*le Monde* du 7 août). M. Debarge a affirmé, à propos de l'école, que « *si un compromis heureux pouvait être trouvé* » sur cette question, un référendum ne serait pas nécessaire, mais qu'il le serait si se posaient des « *problèmes de conscience* ». Pour M. Debarge, le président de la République, qui est, a-t-il souligné, le président de « *l'ensemble du pays* », a « *tenu compte de l'attitude populaire* », ce qui est « *tout à son honneur* ».

M. Debarge a remarqué, à propos de l'attitude de la majorité sénatoriale, qu'il n'est « *pas sûr que tous les membres de l'orchestre soient au diapason* ». Pour les socialistes, a-t-il expliqué, « *en aucun cas il n'est question d'augmenter le pouvoir présidentiel, mais il s'agit d'augmenter les possibilités de consultation du peuple français* ».

M. Debarge a aussi souligné la volonté du PS que « *le débat sorte du cadre du Parlement et que l'opinion publique soit directement interpellée* », quel que soit le sort final du référendum sur l'article 11 de la Constitution afin, a-t-il ajouté, de « *démontrer l'hypocrisie* » de l'opposition. « *C'est presque un pari démocratique devant le peuple* », a conclu sur ce point M. Debarge.

Les propositions de l'opposition

Depuis 1978, neuf propositions de loi, signées par des parlementaires de l'actuelle opposition, et visant à étendre le champ d'application de l'article 11 de la Constitution, ont été déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Quatre de ces propositions émanent de députés : deux ont pour auteurs M. Adrien Zeller (app. UDF, Bas-Rhin) et d'autres députés ; une est signée par M. Jean Foyer, (RPR, Maine-et-Loire), ancien ministre de la justice. La quatrième est signée par quarante députés de l'UDF et du RPR, dont MM. Jacques Barrot, François Léotard, Alain Madelin, Pierre Bas... (*le Monde* du 4 août).

Parmi les cinq propositions déposées par des sénateurs, (dont trois depuis 1981), deux sont signées par M. Henri Caillavet (Gauche dém., Lot-et-Garonne) (1). Les autres ont pour auteurs MM. Jean Cluzel (Un. cent., Allier) ; Charles Pasqua (président du groupe RPR du Sénat) ; Francis Palmero (Un. cent., Alpes-Maritimes).

Parmi ces propsitions de loi, l'une d'entre elles, celle de M. Foyer, a pour objet, en élargissant le champ d'application de l'article 11 de la Constitution, d'ouvrir la possibilité au président de la République de soumettre au référendum tout projet de loi ou proposition de loi « *relatif à une liberté publique* ». Les trois autres propositions émanant de députés prévoie d'étendre cette possibilité aux projets ou propositions concernant « *des orientations fondamentales de la société* ».

Parmi les propositions d'origine sénatoriale, l'une (celle de M. Pasqua) vise à introduire des référendums d'initiative populaire. Une (celle de M. Palmero) vise à introduire des référendums d'initiative parlementaire, sur une liberté fondamentale, avec contrôle du Conseil constitutionnel. Les deux propositions déposées par M. Caillavet ont pour objet d'étendre le champ d'application du référendum à « *la création d'une liberté nouvelle liés à l'évolution de la société* ». Enfin, celle dont M. Cluzel est l'auteur tend à permettre le référendum pour toute « *question d'intérêt national* », avec contrôle du Conseil constitutionnel.

(1) M. Caillavet n'est plus sénateur depuis les élections sénatoriales de 1983.

M. DEFFERRE EN CORSE : on ne reviendra pas en arrière

M. Gaston Defferre, qui a effectué lundi 6 août une visite en Corse pour soutenir la liste d'union PS-MRG du Sud à l'élection de l'assemblée régionale, a estimé qu'« *aucun gouvernement ne pourra revenir en arrière, quelle que soit sa majorité, sur le statut particulier de la Corse* » qui avait été contesté, lors de sa création, par l'opposition nationale.

« *Si aujourd'hui nous sommes en période électorale*, a ajouté le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, *ce n'est pas parce que le statut particulier en tant que tel est contesté. Je constate que, au cours du débat au Parlement sur la dissolution de l'assemblée de Corse, plus personne n'a remis en cause ce statut particulier.* » « *Les droits acquis en matière de libertés sont absolument imprescriptibles* », a-t-il rappelé.

Évoquant les problèmes de la violence dans l'île, M. Defferre a estimé que « *si tous les problèmes n'ont pas été réglés, la situation a évolué dans le bon sens : l'effort qui a été fait depuis 1981 pour rétablir la sécurité en Corse est incomparable par rapport à ce qui se passait précédemment, c'est-à-dire la politique attentats-répression qui avait pour résultat l'augmentation du nombre des attentats* ». M. Defferre a noté que « *depuis trois ans les autonomistes ont été élus à l'assemblée de Corse et ont rejoint le camp démocratique : je les en félicite, et j'espère que d'autres suivront ce chemin. Je considère que ceux qui participent à la vie démocratique en renonçant à la violence doivent être les bienvenus. Ce sera certainement la meilleure façon d'isoler et de réduire les indépendantistes à leur plus simple expression* ».

La Mutuelle des motards met en cause le « défaitisme » de la population corse face à l'ex-FLNC

La fuite précipitée de la Mutuelle des motards, partie d'Ajaccio, le 1er août, à la suite de pressions exercées par l'ex-FLNC (*le Monde* du 4 août), a été évoquée par M. Gaston Defferre, lors de son voyage en Corse le 6 août. « *Ce qui s'est produit est absolument inadmissible*, a estimé M. Defferre ; *il faut éviter que ne se reproduise ce que je considère comme une véritable insulte, des départs à la sauvette, comme celui qu'a organisé et mis sur pied la Mutuelle des motards.* »

A Paris, lundi 6 août, devant la presse, M. Jean-Marc Maldonado, vice-président de la Mutuelle des motards, a, sans détour, mis en cause le « *défaitisme* » de la population insulaire. « *Le responsable de notre départ d'Ajaccio n'est pas le FLNC mais le peuple corse. Il n'y a pas de volonté; même parmi le personnel de l'entreprise, pour lutter contre ce défaitisme, face au terrorisme du FLNC. Tant que la Corse ne voudra pas sortir du Moyen Age, il n'y aura pas de possibilité de développer des industries sur place.* »

Selon M. Maldonado, « *le FLNC ne représente rien, il n'a aucune idée, et la seule chose qu'il sache faire c'est de poser des bombes. Et ces terroristes ne sont forts que parce qu'il n'y a personne en face d'eux : la population n'a même pas la volonté de s'opposer.* »

La Mutuelle des motards est provisoirement installée à Montpellier. Ses ex-employés insulaires restés en Corse ont été indemnisés.

Après le référendum... de Trans-sur-Erdre

Le conseil municipal de Trans-sur-Erdre (Loire-Atlantique) n'a pas suivi les vœux de la majorité des administrés de cette petite commune qui, le 22 juillet, lors d'une consultation populaire, s'étaient prononcés contre l'ouverture d'une école maternelle publique (*le Monde* du 24 juillet). Par 9 voix contre 5, le conseil municipal a rejoint l'avis du maire, M. Jean Lebreton, favorable à la création d'une maternelle publique, « *pour apaiser les esprits* », dans sa commune qui ne compte qu'une école privée.

L'amicale laïque, qui soutient la demande d'un enseignement public émanant de seize familles, obtient en partie satisfaction. Si la création d'une école primaire n'est pas encore à l'ordre du jour, un autre souhait de l'amicale est exaucé : la nouvelle école maternelle s'installera dans le presbytère, inoccupé depuis cinq ans.

Ancien président du conseil régional de Picardie

M. RAYMOND MAILLET EST DÉCÉDÉ

M. Raymond Maillet, conseiller général (PC) de l'Oise, ancien président du conseil régional de Picardie, est décédé, le dimanche 5 août. Il était âgé de quarante-neuf ans.

[Né le 26 novembre 1934 à La Guerche (Cher), instituteur, membre du Parti communiste depuis 1953, Raymond Maillet avait été élu maire de Monchy-Saint-Eloi (Oise) en 1971, conseiller général du canton de Liancourt en 1976, mandats qui lui avaient été renouvelés en 1977 et 1983 pour l'un, en 1982 pour l'autre.

Elu député de la troisième circonscription de l'Oise en mars 1978, Raymond Maillet était devenu, le 1er février 1980, le premier – et, jusqu'à maintenant le seul, – président communiste d'un conseil régional, celui de Picardie. Les socialistes, qui disposaient d'un siège de moins que le PCF au conseil, ayant accepté de voter pour lui dès le premier tour de scrutin. Réélu à ce poste, dans les mêmes conditions, en février 1981, Raymond Maillet avait été devancé par le candidat socialiste au premier tour des élections législatives de juin 1981 et, ayant perdu son siège de député, il avait dû céder la présidence du conseil régional à un socialiste.]

LES PROJETS DU PREMIER MINISTRE

Décrisper

Trois semaines après sa nomination à la tête du gouvernement, M. Laurent Fabius a à peu près achevé de mettre sur pied son propre cabinet, dont la composition « *n'excédera pas vingt personnes* ». Il a voulu « *une équipe resserrée pour une meilleure cohérence* ». Ce sera, souligne son entourage, « *l'équipe la plus restreinte depuis le début de la Ve République, à l'exception d'une courte période de sept mois durant laquelle Georges Pompidou était premier ministre* ».

Placé sous l'autorité du directeur de cabinet M. Louis Schweitzer, cet état-major restreint sera animé par un « *noyau* » formé de cinq spécialistes qui assureront les fonctions de conseillers auprès du premier ministre. Outre M. Bernard Pêcheur, ancien directeur adjoint du cabinet de M. Fabius au ministère de l'industrie et de la recherche, dont la nomination avait déjà été rendue publique, il s'agit de Mme Hélène Ploix et de MM. François Gros, Christian Becle, Claude Silberzahn.

Mme Ploix, ancienne conseillère de direction chez McKinsey et directrice de la Compagnie européenne de publication, exerce jusqu'à présent les fonctions de PDG de la Banque industrielle immobilière privée. Elle sera chargée des dossiers économiques et financiers.

M. Gros, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'Institut Pasteur, appartenait au cabinet de M. Pierre Mauroy. Il continuera de traiter des problèmes de recherche. M. Becle, recteur de l'académie de Créteil, ancien chargé de recherches au CNRS, sera chargé des problèmes d'éducation. M. Silberzahn, qui s'occupera de l'ensemble des dossiers relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, est jusqu'à présent, préfet de la Guyane.

MM. Becle et Silberzahn ont notamment en commun avec M. Fabius d'avoir travaillé dans le département de la Seine-Maritime, dont le premier ministre est l'élu. Le premier y occupa le poste de recteur de l'académie de Rouen, le second assuma, de 1979 à 1982, à la préfecture, les fonctions de secrétaire général. A l'hôtel Matignon, on souligne que cette équipe a été constituée « *sur un critère de compétence et d'expérience professionnelle* ». En s'appuyant sur un état-major plus « professionnel » que « politique », M. Fabius souhaite conforter l'image de modernité qu'il recherche.

En revanche, le service de presse du nouveau chef du gouvernement n'est pas encore tout à fait opérationnel. M. Fabius a fait appel pour le diriger à un journaliste, M. Jean-Gabriel Fredet, qui était rédacteur en chef adjoint et chroniqueur économique du *Matin de Paris*. Toutefois, le premier ministre entend prendre personnellement une part importante à la pratique de la communication gouvernementale.

« Aucun problème de conscience »

Pour M. Fabius, en effet, le meilleur moyen de « *rassembler* » les Français est, comme il le disait le 24 juillet à l'Assemblée nationale, « *d'expliquer, d'expliquer, d'expliquer encore* » l'entreprise de modernisation économique que le gouvernement veut réaliser en essayant de renouveler aussi les rapports politiques et les rapports sociaux.

M. Fabius souligne volontiers à cet égard que ses premiers échanges de vues avec les dirigeants syndicaux ont été dans l'ensemble fructueux. Il en a retiré certaines idées nouvelles qu'il s'emploiera à concrétiser. Il semble que pour le nouveau premier ministre, les appréciations positives formulées au terme de ces entretiens par Force ouvrière, la CGC, le CNPF et les organisations agricoles compensent très largement, politiquement parlant, les sentiments mitigés exprimés par la CGT, la CFDT et la CFTC.

M. Fabius est convaincu d'autre part qu'il peut réussir, en y mettant de la persévérance, à « *décrisper* » le climat politique. Il ne désespère pas d'obtenir sur certaines questions de société l'appui des représentants de l'opposition, bien que ses premières offres aient été rejetées par les parlementaires qu'il avait contactés en ce sens à l'occasion de son discours de politique générale. Il a l'intention de revenir à la charge dès que l'occasion lui en sera donnée en réaffirmant la nécessité de trouver des terrains de coopération "au-delà des clivages idéologiques.

C'est dans un souci analogue que le premier ministre inscrit sa réflexion sur la question scolaire, en parfait accord avec le chef de l'État, lequel avait d'ailleurs peaufiné de sa main le texte de la déclaration faite à ce sujet dimanche soir par le chef du gouvernement. Quand M. Fabius dit qu'il sait que « *le président de la République est d'accord pour qu'un référendum ait lieu dans ce domaine des libertés publiques, dès lors que se poserait pour les Français un grave problème de conscience* », l'usage du conditionnel sous sa plume n'est pas fortuit.

MM. Mitterrand et Fabius, de même que M. Chevènement, vont s'efforcer de négocier avec les dirigeants de l'enseignement privé et les porte-parole des laïques un nouveau projet de loi dont la teneur soit telle qu'il ne pose justement aux Français aucun « *grave problème de conscience* ». Il s'agit moins de provoquer un référendum sur l'école que de rendre au contraire superfétatoire une telle consultation dès lors que la guerre scolaire serait terminée.

Cette approche renvoie à la déclaration faite, dès le 12 juillet par M. François Mitterrand. Qui avait affirmé ce jour-là que le nouveau projet de loi sur l'école suivrait le cours des procédures parlementaires habituelles.

Par la part qu'il prendra à la communication gouvernementale, M. Fabius ne négligera donc pas lui non plus de sacrifier au jeu tactique. Sauf nécessité majeure, le premier ministre s'abstiendra des discours publics jusqu'à sa participation à « L'heure de vérité » d'Antenne 2 programmée pour le lundi 3 septembre. Avant ce rendez-vous, il lui appartiendra de préparer ses arbitrages sur les recettes du projet de budget 1985. Les arbitrages sur les dépenses ont été arrêtés et M. Fabius a essentiellement donné un léger coup de pouce en faveur de la recherche scientifique.

Le premier ministre fera aussi dans la deuxième quinzaine d'août quelques visites en province afin de se faire mieux connaître, comme le font tous les nouveaux premiers ministres, mais surtout afin de manifester lui-même cette « *capacité d'écoute* » qui doit être, selon sa propre expression, l'une des exigences essentielles de l'action gouvernementale.

ALAIN ROLLAT.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Commerce, artisanat et tourisme.* – Au cabinet de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, M. Jean-François Guthman est nommé directeur de cabinet.

[M. Guthman, trente-cinq ans, ancien élève de l'ENA (promotion Guernica en 1976), est administrateur civil deuxième classe et occupait jusqu'ici les fonctions de chef de bureau à la direction du Trésor public.]

● *Education nationale.* – Au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, M. Alain Gillette est nommé directeur adjoint du cabinet du ministre de l'éducation nationale. Il était auparavant directeur du cabinet de Mme Georgina Dufoix.

● *Secrétariat d'Etat auprès du ministère des relations extérieures.* – *Le Journal officiel* du lundi 5 août 1984 a annoncé la nomination de M. Jean-Raphaël Dufour, conseiller des affaires étrangères, au poste de directeur de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, M. Jean-Michel Baylet. D'autre part, M. Bernard Castagnède, professeur agrégé de droit public et sciences politiques, a été nommé chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures.

[M. Dufour, né le 11 décembre 1944, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est entré en 1974 au ministère des relations extérieures : il a exercé les fonctions de secrétaire des affaires étrangères à Brasilia, Lisbonne et Mexico. Il était délégué dans les fonctions de sous-directeur à l'administration centrale depuis janvier 1983.]

● *La gauche en question. Questions à la gauche*, sous ce titre, *la Quinzaine littéraire*, que dirige M. Maurice Nadeau, publie un numéro spécial, daté 1er-31 août, avec, entre autres, des articles de MM. Félix Guattari, Jean Chesneaux, Daniel Lindenberg, Philippe Muray, Serge-Christophe Kolm, Jacques Rancière et Michael Löwy.

Le Monde

société

TRUANDS, ACTIVISTES DE DROITE, ANCIENS DU SAC

Les secrets français du GAL

De nos envoyés spéciaux

Bayonne. — Impressionnant, ce calme. Le Pays basque français coule des jours tranquilles sans les brusques assauts de violence qui rythmaient sa vie depuis plus de six mois. Le GAL (Groupement antiterroriste de libération) aurait-il déposé les armes, après sa série d'assassinats de membres présumés de l'ETA réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques ? Aurait-il renoncé à ses « contrats » de liquidation, après seulement neuf succès, neuf victimes ?

Depuis le 10 juillet, pas un coup de feu, pas une moto piégée. Rien que ce calme étrange depuis que trois Basques espagnols ont été blessés par une grenade artisanale dans un bar de Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* du 13 juillet). Près d'un mois sans que les Basques espagnols aient eu à enterrer l'un des leurs. Pourtant le GAL s'était juré de répliquer à tout attentat meurtrier commis de l'autre côté des Pyrénées par les etarras (membres de l'ETA militaire). De l'hiver au printemps, les contre-terroristes avaient tenu leur funeste parole. Un Basque espagnol tombait au nord, pour un policier tué au sud. Or le meurtre d'un « municipal », le 25 juillet, en Biscaye, n'a jusqu'à présent pas été vengé par la justice du sang.

Aussi le Pays basque français s'interroge-t-il sur les raisons de ce silence, peut-être très momentané. Faut-il croire ceux qui affirment que Madrid aurait pu concéder à Paris l'arrêt des incursions meurtrières du GAL au-delà des Pyrénées en échange d'une attitude plus ferme du gouvernement français à l'égard des militants d'ETA installés au nord ? Encore faudrait-il être certain que le gouvernement de M. Felipe Gonzalez ait la maîtrise, à travers ses services de police, des *« escadrons de la mort »*, ce que Madrid a toujours farouchement nié. Les observateurs constatent en tout cas une sorte de parallélisme entre la discrétion actuelle du GAL et les mesures de contrainte (expulsions, assignations à résidence, menaces d'extradition) décidées par le gouvernement français à l'encontre des militants présumés d'ETA réfugiés à Bayonne ou à Hendaye.

Pour l'heure, cependant, les explications pratiques sont encore les plus sûres. Le GAL se tait peut-être simplement parce que, lui aussi, se trouve affaibli, parce que, comme ses adversaires, il a subi quelques revers importants. Quelques-uns de ses secrets, bien gardés pendant des mois, ont fini par tomber et deux ou trois vérités sur ce groupe se font jour. Plusieurs séries d'arrestations et la maladresse d'un artificier du GAL ont permis à la police française de rattraper son retard et de se faire peu à peu une religion sur les auteurs des attentats antibasques. Et, surtout, de préciser l'origine géographique de ces commandos de justiciers.

Surprise : ceux que l'on donnait au départ pour des agents espagnols ou pour des truands de Bilbao sont bel et bien nés du côté français des Pyrénées. Le GAL, à la base en tout cas, est un produit 100 % tricolore. Les commanditaires se sont contentés de reprendre les bonnes vieilles méthodes qui avaient fait recette, avant 1980, avec le « Bataillon basque » de sinistre mémoire. D'un côté, des truands bien de chez nous passés au « politique », le temps d'un meurtre bien rétribué. De l'autre, des activistes de droite.

Les policiers ont donc fait du chemin en quelques mois. Côté truands, avec une déconvenue : toute la bande de voyous bordelais mise sous les verrous en avril a été rendue, en mai, à la liberté par la chambre d'accusation de Pau en raison de *« vices de procédure et procédés malicieux »* (*le Monde* du 18 mai). Furieux, amers, les policiers du Pays basque se consolent en se répétant que les inculpés — une dizaine au total — sont liés à l'ancienne bande de Maxime Szonek, un truand bordelais, décimée en 1979, après un attentat antibasque à Biarritz. On a repris les mêmes et on a recommencé. Ceux-là au moins, se disent les policiers, devraient se tenir tranquilles.

Côté activistes, plus de chance heureusement. Un homme lié au milieu bordelais, Jean-Pierre Cherid, un Français de quarante-quatre ans, né en Algérie, meurt le 19 mars 1984 dans l'explosion de la voiture qu'il a lui-même piégée dans le centre de Biarritz. La découverte de son identité éclaire le GAL du jour des nostalgiques de l'OAS. Ancien parachutiste, soldat perdu dans les années 60, Cherid s'installe en Espagne pour faire profession de mercenaire et fonder l'ATE, une officine de soutien aux extrémistes de droite de toutes nationalités, tout en se signalant par de fréquentes attaques à main armée. Aujourd'hui, les enquêtes paraissent montrer que Jean-Pierre Cherid aurait notamment organisé l'assassinat le 1er mars — peut-être par erreur — d'un Français, Jean-Pierre Leiba, à la gare de triage d'Hendaye.

Services spéciaux

Les dernières prises des enquêteurs ne sont pas moins intéressantes : le 15 juin, à 17 h 30, une moto piégée explose devant un bar de Biarritz, tuant un Basque espagnol et blessant trois autres personnes. Des inspecteurs ont failli, eux aussi, mourir dans l'attentat, car ils suivaient à quelques mètres deux hommes mais ignoraient que la moto à leur côté était piégée. En fin de soirée, quatre membres présumés du GAL sont arrêtés, deux Palois, Patrick de Carvalho (vingt-cinq ans) et Roland Sampietro (trente-deux ans) et deux Biarrots, Jean-Philippe Labade (trente-cinq ans) et Jean-Pierre Bounin (quarante-deux ans). Tous les quatre étaient « filés » depuis quinze jours.

Un informateur avait mis les policiers sur la piste d'un homme sans histoires, un père de six enfants, Jean-Pierre Bounin, qui présentait pour l'enquête l'intérêt d'habiter le même immeuble que Xavier Perez de Arenaza, un Basque espagnol assassiné, le 23 mars, sur le parking d'une station-service voisine.

Jean-Philippe Labade, employé dans une agence immobilière de la côte, devint vite un second suspect à suivre. Il rencontre fréquemment Bounin dans un club de tir des douanes à Anglet. Surtout, il loue un appartement rue Lamartine à Biarritz où séjournent régulièrement les deux Palois. Patrick de Carvalho et Roland Sampietro sont présentés comme des hommes de main utilisés dans un service d'ordre local du RPR et qui avaient leur entrée au SAC (Service d'action civique), dissous en 1982. D'ascendance portugaise et italienne, de Carvalho s'était engagé dans les parachutistes à l'âge de dix-sept ans. Après un séjour militaire à Beyrouth, ce sergent-chef interrompt sa carrière en raison d'un accident de la circulation. Les deux hommes ne travaillent pas. Ils vivent aux crochets de deux anciennes prostituées reconverties dans la gestion de bars.

Jean-Philippe Labade, quant à lui, reconnaît devant les policiers *« faire du renseignement pour les Espagnols »*. Mais il nie avoir participé à l'attentat de la moto piégée. De Carvalho, lui, est plus disert. Il reconnaît avoir appuyé sur le déclencheur à distance de la bombe. Il aurait été mis en contact avec le futur organisateur présumé des attentats anti-ETA par un certain Hans, membre de l'ex-SDECE (service français de contre-espionnage), qui l'aurait contacté au Liban en compagnie de deux sous-officiers du Premier régiment de chasseurs parachutistes qui, explique-t-il, avaient eux aussi déjà travaillé pour les services spéciaux. Or, à en croire certains policiers, le mystérieux Hans ne serait autre que Labade.

Les filatures policières montrent, en tout cas, que les deux Palois se sont entraînés à l'utilisation de talkies-walkies sur un parking de supermarché et qu'ils ont fait de nombreux repérages sur la route Bayonne-Biarritz. L'amie de Labade a expliqué au juge d'instruction, M. Gilbert Cousteaux, que le commando avait projeté de tuer un membre présumé d'ETA à un feu rouge.

Elle parle d'ailleurs beaucoup, cette femme. Son ami, affirme-t-elle, aurait rencontré à plusieurs reprises des policiers espagnols à Irun et au col frontalier d'Ibardin. C'est lui qui donnait les ordres et désignait les cibles. Elle croit aussi se rappeler que Labade, le 23 mars, écoutant à la radio les informations sur le meurtre, une heure plus tôt, d'Arenaza, se serait dépêché d'aller *« récupérer celui qui avait fait ça »*. L'enquête semble confirmer ses déclarations. Patrick de Carvalho a été arrêté en possession de faux papiers d'identité au nom de Vannier. Or c'est un certain Vannier qui avait loué, à Biarritz, le cyclomoteur utilisé pour l'assassinat d'Arenaza, le voisin de palier de Bounin. De Carvalho et Labade ont d'ailleurs été inculpés pour cette affaire.

Le retour de l'ex-SAC

Les enquêteurs sont, de plus, convaincus que la même bande est responsable de l'enlèvement, le 4 décembre 1983 — semble-t-il par erreur, — d'un Espagnol établi dans les Pyrénées-Atlantiques, M. Segundo Marey. Dans cette affaire, un seul membre présumé du GAL, Pedro Sanchez, avait été arrêté, cet hiver, alors qu'il tentait de gagner l'Espagne. Naturalisé français, cet extrémiste de droite d'origine espagnole prêtait lui aussi son concours au SAC local après une carrière dans la Légion étrangère. Il avait également fait partie, au côté de Jean-Philippe Labade, du service d'ordre d'un candidat indépendant d'opposition, M. Jean-Robert Boudre, lors des municipales de 1983 à Biarritz. Labade encore...

Trois attentats au moins... et un personnage discret mais qui passe pour être le sergent recruteur dans les Pyrénées-Atlantiques d'une bande de nostalgiques ayant agi plus, en fait, par souci du gain que par réelle conviction idéologique... Depuis quelques jours, certains des noms figurant dans le rapport parlementaire sur l'ex-SAC, au chapitre du Pays basque, ont donc fait leur apparition, certains même leur réapparition, dans l'enquête judiciaire. On va jusqu'à parler, à Pau, d'un membre du Front national.

Du coup, la classe politique régionale retrouve quelques-unes de ses vieilles querelles. Dans la majorité, on promet pour les jours à venir une valse des commissaires de police trop connus des membres du SAC. Dans l'opposition, on fait le gros dos, avec le vif souci de taire les liens unissant quelques membres locaux du RPR avec les personnages écroués ou suspectés par les enquêteurs. La photographie, publiée dans *Sud-Ouest* avant les européennes et montrant Patrick de Carvalho et Roland Sampietro au côté de Mme Simone Veil en campagne électorale, fait encore couler beaucoup d'encre...

PHILIPPE BOGGIO et PHILIPPE ETCHEVERRY.

Faits divers

La Caroline au bout du fusil

De notre correspondant régional

Marseille. — Ni un fanatique de l'islam, ni un extrémiste palestinien, ni un enragé de la cause arménienne, ni de ces révolutionnaires de tous poils qui hantent notre monde. Seulement, un jeune Allemand « paumé » qui projetait d'aller *« refaire sa vie »* en Caroline du Nord ou du Sud, deux Etats agricoles de la côte est des Etats-Unis, connus pour leurs plantations de tabac... Peter Kintscher, né le 4 août 1964 à Bielefeld (RFA), croyait pouvoir réaliser son rêve en détournant, lundi matin 6 août (nos éditions du 7 août), un avion-cargo d'une compagnie bordelaise, la SFAIR, où il s'était introduit, clandestinement, sur l'aéroport de Marseille-Marignane.

A peine l'appareil avait-il décollé, à destination de Djanet (Sud algérien), que le pirate de l'air avait fait irruption dans la cabine de pilotage, un fusil de chasse à canon scié et un couteau en main. Les trois membres de l'équipage et trois autres personnes se trouvant à bord lui ont fait comprendre qu'il n'était guère possible de franchir l'Atlantique au débotté lorsqu'on a prévu, à l'origine, une livraison de routine de 35 tonnes de matériaux de construction de l'autre côté de la Méditerranée.

Le jeune Allemand, qui voulait faire une escale au Canada, en est convenu, et l'appareil est revenu se poser à Marseille pour s'alléger de sa cargaison. Le vol avait duré cinquante minutes. La solution heureuse de ce détournement n'allait intervenir, elle, que près de quatre heures plus tard.

« Je suis recherché par la police allemande. J'ai rompu avec ma famille; je n'ai plus rien à perdre », confiait Kintscher au consul général de RFA à Marseille, M. Alfred Heider, appelé en hâte, à la tour de contrôle, pour raisonner son compatriote. La conversation s'orienta, à un moment, vers la pratique des sports de combat. *« J'ai mis au point de nouvelles méthodes d'enseignement de cette discipline »*, affirmait le jeune pirate. A cette minute précise les gendarmes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale requis par le préfet de police des Bouches-du-Rhône, M. Bernard Patault, passaient à l'action, déguisés en manutentionnaires de l'aéroport. Et, comme on le sait, leur formation de karatéka est des plus achevées. Kintscher, effectivement recherché en Allemagne pour divers cambriolages, a été maîtrisé sans coup férir. L'Amérique, pour lui, reste encore loin.

GUY PORTE.

EN BREF

Une enquête médicale sur les suites de l'explosion d'Hiroshima

Quelque cinquante mille personnes ont assisté, le 6 août à Hiroshima, aux cérémonies commémoratives de l'explosion de la première bombe atomique, le 6 août 1945, cérémonies présidées par le maire de la ville, M. Takeshi Akara. Le nombre total des victimes, dont plusieurs milliers sont décédées au cours des douze derniers mois, s'élève aujourd'hui à 113 271 personnes.

Une enquête américaine réalisée par l'Institut national du cancer des Etats-Unis auprès des survivants de l'explosion, sous la direction du docteur G. Beebe, confirme que de très faibles doses de radiations ont pu déterminer l'éclosion de cancers et de leucémies, plusieurs décennies après l'explosion de la bombe. En revanche, soulignent les auteurs de l'enquête, il n'est apparu chez les descendants des survivants ni anomalies génétiques ni diminution de la fécondité.

Des antinucléaires marchent vers Paris

Après la manifestation du week-end contre la centrale Super-Phénix (*le Monde* du 7 août), une trentaine de militants antinucléaires ont pris la route de Paris pour une « marche pour la vie ». Les marcheurs sont escortés de plusieurs véhicules portant des banderoles rappelant notamment la date de la première explosion atomique : « Hiroschima, 6 août 1945 ».

Dans la matinée de lundi, d'autres groupes forts de plusieurs dizaines de personnes chacun ont démarré de Crozon (Finistère), Biscarosse (Landes), Toulouse (Haute-Garonne), Toulon (Var) et Bruxelles. Tous doivent se rejoindre le 1er septembre à Paris, où ensemble ils manifesteront pacifiquement contre les dangers du nucléaire civil et militaire.

Polémique politique après la tornade dans les Vosges

Epinal. — On reparle sous un angle politique de la tornade qui a dévasté, le 11 juillet, quelque quatre-vingt-quatre communes des Vosges. Dans une lettre du 27 juillet adressée au premier ministre M. Laurent Fabius, le secrétaire d'Etat à la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, M. Haroun Tazieff, expose le bilan du voyage effectué le 24 juillet sur les lieux du sinistre. Le volcanologue, qui, d'autre part, réclame un arrêté constatant la zone en état de catastrophe naturelle, met en cause dans son compte rendu les élus vosgiens de l'opposition, estimant que *« le sentiment d'oubli des populations locales causé par les difficultés d'organisation des secours fut aggravé par les élus dont la plupart appartiennent à l'opposition »*.

La réaction du député (RPR) et maire d'Epinal ne s'est pas fait attendre. M. Philippe Séguin a interpellé vendredi le premier ministre lui demandant *« un rappel à l'ordre, au sens de la convenance et de la mesure de M. Haroun Tazieff, avant que la faute de la tornade n'incombe à l'opposition »*. M. Séguin a qualifié cette attaque d'*« infondée »* et relevant de la *« provocation la plus insensée »*, soulignant que *« la seule mise en cause lancée par un élu, suite à la tornade, l'a été par un député de la majorité »*. Le 13 juillet en effet, dans le journal de FR 3 Nancy, le député vosgien Serge Beltrame (PS) avait critiqué la façon dont les secours avaient été mis en place après la tornade et demandé par là même au premier ministre de prendre des sanctions. — *(Corresp.)*

● *Mort d'un nageur.* — Un Sri-Lankais âgé de quarante et un ans, Kumar Anandom, est mort lundi 6 août en tentant de traverser la Manche à la nage. L'association de natation Transmanche a, depuis 1927, autorisé 3 000 tentatives : 260 ont été réussies. C'est la première fois qu'un nageur reconnu par l'association meurt au cours d'une tentative. Secouru par la Royal Air Force après six heures de nage, Kumar Anandom est décédé lors de son transfert à l'hôpital.

● *La rage en Ile-de-France.* — Deux personnes ont été mordues dans le Val-de-Marne, le 31 juillet et le 1er août, par des renards dont l'Institut Pasteur a déterminé qu'ils étaient atteints par la rage. Un arrêté du ministère de l'agriculture devrait très prochainement permettre d'intensifier la lutte contre la rage animale dans le département. Dans la Seine-et-Marne voisine, huit renards et un chien enragés ont été dénombrés en juillet.

CHIENS AFFAMÉS

Une fillette tuée

Turin *(A.P.)*. — La police recherche le propriétaire d'une entreprise de transports de la banlieue de Turin dont les six chiens de garde, apparemment abandonnés sans nourriture ni eau depuis plusieurs jours, ont tué, le 4 août, une fillette après être sortis de leur enclos.

Selon la police, les six bergers allemands n'avaient ni bu ni mangé depuis la fermeture de la compagnie Covarelli Autotrasporti pour les vacances annuelles, le 1er août. Les chiens, laissés en liberté dans la cour, ont réussi à sortir par une brèche dans la clôture et ont attaqué la fillette qui jouait avec un camarade dans un terrain vague.

Son camarade a réussi à prendre la fuite, mais la petite Véronica, qui avait un pied dans le plâtre, n'a pas pu se défendre et a été déchiquetée. Les chiens ont été abattus par la police.

● *Nominations de magistrats.* — M. Roger Tacheau, procureur de la République à Lorient, est nommé procureur de la République à Rouen, et M. Michel Lebreuil, vice-président au tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, est nommé président du tribunal de grande instance de Gap.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Trois morts par jour en Ile-de-France

Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort, chaque semaine, sur la route depuis le 1er janvier 1970, en Ile-de-France. La délégation régionale à la sécurité routière a enregistré ces quatorze dernières années 718 000 accidents de la circulation, qui ont provoqué la mort de 18 500 personnes.

Les statistiques laissent pourtant apparaître une diminution régulière du nombre des accidents et des victimes. Toutefois, en 1983, il s'est encore produit dans la région-capitale un accident toutes les douze minutes, responsable d'un décès toutes les huit heures, soit trois par jour.

45 100 accidents ont été recensés l'an passé (contre 49 100 en 1982 et 53 500 en 1979). Ils ont entraîné le décès de 1 040 personnes, 59 700 autres étant blessées plus ou moins grièvement. En 1979, le bilan était de 1 105 morts et 70 300 blessés.

Cette tendance à la diminution du nombre d'accidents et de victimes sur la route en Ile-de-France est conforme au constat fait sur l'ensemble du pays, où l'on a dénombré, en 1983, 216 100 accidents, 11 946 tués et 301 400 blessés. Quatre ans plus tôt, les chiffres étaient de 253 200, 12 480 et 347 900.

C'est à Paris, qui compte l'un des plus petits réseaux de voies de circulation d'Ile-de-France (1 114 kilomètres), que les accidents ont été les plus nombreux : 13 214 dénombrés l'an passé, entraînant le décès de 119 personnes (contre 151 en 1982). La Seine-et-Marne, qui possède le plus important réseau routier d'Ile-de-France (19 512 kilomètres), est le département le plus meurtrier à la fois en chiffres absolus et par rapport au nombre d'accidents (3 795). 227 personnes ont été tuées dans ce département l'an passé.

36 cyclistes ont été tués et 1 773 autres blessés en 1983, tandis que 531 automobilistes étaient tués et 34 104 autres blessés. Enfin, 283 piétons ont été tués et 10 606 autres blessés.

Admissions aux grandes écoles

Ecole centrale des arts et manufactures, Ecole supérieure d'électricité, Ecole centrale de Lyon, Ecole supérieure d'optique.

OPTION M :

Mmes et MM. Saudreau ; Dehaene ; Combes ; Burnol ; Picard ; Metz ; Tapadinhas ; Bousset ; Deschamps ; Demoulin ; Toulemonde ; Zosi ; Haffner ; Berne ; Zimmermann ; Beal ; Darche ; Vix ; Verschaeve ; Sillion ; Gouze ; Iooss ; Moulierac ; Burie ; Hue ; Botton ; Multon ; Mabille ; Soulier ; Margolin ; Groff ; Thomas ; Bonnault ; Zimmermann ; Olivier ; Bui ; Maranget ; Sauvage ; Bottin ; Charton ; Mons ; Bugnet ; Blanke ; Grabas ; Doutriaux ; Tan ; Bied Charreton ; Laurens ; Valentiny ; Senemand (50e) ;

Mmes et MM. Compagnion ; Ledenvic ; Rouge ; Gudin ; Carles ; de Burtel Dechassey ; Joffre ; Roch ; Duval ; Pejout ; Maistret ; Dupont de Dinechin ; Lejeune ; Le ; Avouac ; de Reydet de Vulpillières ; Wolff ; Chinkirch ; Rousselet ; Gaible ; Roudier ; Ezran ; Varloot ; Chabanon ; Philippe ; Lamblin ; Puget ; Desjuzeur ; Debray ; Dischamps ; Petitprêtre ; Montmayeur ; Dubouloz ; Fenot ; Bouillant ; Georges ; Ferrer ; Renaudin ; Glandard ; Vujasinovic ; Macary ; Adeline ; Jehl ; Chassat ; Valorge ; Leclere ; Millet ; Garnier ; Gonzalez ; Lefort (100e) ;

Mmes et MM. Mellot ; Charpentier ; Berge ; Salvy ; Silvestre ; Gry ; Grandjean ; Trichet ; Guilbaud ; Le Glanic ; Queveau ; Bouriez ; Perrin ; Colin ; Ngau ; Denoyelle ; Truong ; Escandell ; Boulle ; Lambert ; Damilano ; Smith ; Weber ; Cosson ; Babeau ; Salagnac ; Nory ; Delort ; Beurey ; Tollie ; Bauchet ; Yonneau ; Meyer ; Autier ; Kessler ; Delille ; Montaudon ; Balencon ; Aberlenc ; Dauchy ; Halbert ; Lamotte ; Bardin ; Fleury ; Desmarescaux ; Grosjean ; Faivre ; Delporte ; Vergnet ; Guillemin (150e) ;

Mmes et MM. Willaime ; Lasserre ; François ; Guillonnet ; Bajeux ; Lévy ; Garnier ; Blanchon ; Templier ; Cordier ; Euvrard ; Godron ; Bracquart ; Mabilais ; Ribo ; Godouet ; Rambour ; Guichard ; Sykes ; Boissières ; Roger ; Legendre ; Berthaud ; Daugy ; Boisseau ; Tarel ; Honoré ; Le Goff ; Perrin ; Grasland ; Treil ; Legroux ; Durin ; Kampa ; Philippe ; Schimel ; Boyer ; Dumant ; Lunati ; Brechet ; Langlois ; Dubois ; Convers ; Azema ; Simon ; Mallart ; Michelin ; Cord'Homme ; Ries ; Bossard (200e) ;

Mmes et MM. Hans ; Michaud ; Durand ; Rosenberg ; Garnier ; Leclercq ; Neveu ; Huchard, épouse Giudice ; Wencel ; Tranchant (210e).

OPTION P' :

Mmes et MM. Picamo ; Janniere ; Lamothe ; Ballard ; Angles ; Deleu ; Giachetti ; Evrard ; Siegler ; Galland ; Elkaim ; Kierlik ; Druelle ; Gressier ; Grenier ; Mirieu de Labarre ; Fontaine ; Faudon ; Dupré ; Guillo ; Falampin ; Kling ; Grapin ; Soucail ; Villoutreix ; David ; Guillier ; Jacobzone ; Kaiser ; Fonkenell ; Perrot ; Guitton ; Carlier ; Niehaus ; Furnon ; Khouri ; Pilon ; Villette ; Temkine ; Ajalbert ; Durandeau ; Breon ; Messager ; Desrousseaux ; Donplitzky ; Lours ; Pollet ; Le Dantec ; Berthomieu ; Crole (50e) ;

Mmes et MM. Degez ; Topin ; Ollivier ; Provost ; Jacquot ; Blavet ; Severac ; Vincent ; Pretet ; Vincens ; Prouvost ; Druot ; Verges ; Denjoy ; Nays ; Ramognino ; Gouy Paillier ; Jarnier ; Chatelain ; Coq ; Muller ; Boivert ; Keribin ; Moinard ; Laplane ; Foing ; Podolak ; Sciama ; Beranger ; Bigot ; Grancoin ; Pujol ; Dutfoy ; Chazot ; Salques ; Frayssе ; Bertier ; Roland ; Vegreville ; Le Nouvel ; Weiser ; de Talhouet ; Caulliez ; Van Straaten ; Roubanovitch ; Berger ; Serougne ; Don ; Maillard ; Pillot (100e) ;

Mmes et MM. Voelckel ; Dana ; Jougleux ; Dubois ; Tassart (105e).

OPTION TA :

Mmes et MM. Barabas ; Parizet ; Henri ; Loup ; Munier ; Dercle (6e).

هكذا من الأصل



les Jeux olympiques



COULEURS DU JOUR

Blanches comme... nuits

Même Avery Brundage, le défunt président américain du Comité international olympique (CIO), le dernier apôtre de saint Pierre de Coubertin, n'aurait pas aimé cet amateurisme-là : celui manifesté, depuis le début des Jeux de la vingt-troisième olympiade, par la chaîne de télévision ABC, qui a obtenu, moyennant 252 millions de dollars (environ 2,2 milliards de francs), l'exclusivité des droits de retransmission aux Etats-Unis.

La réalisation – celle que l'on voit chaque nuit en direct en France – est, en effet, d'une insigne, indigne faiblesse, pour un pays qui se pique de professionnalisme en toutes choses. Les « bavures » sont constantes sur le petit écran : ratages d'une course, d'un essai, d'un saut important, que l'on ne voit ensuite qu'en différé ; erreurs patronymiques ; cadrages défectueux, etc. La dernière bourde en date, la nuit passée : est apparu, à l'image, le drapeau finlandais, suivi du nom de la concurrente qui lançait le javelot, Sanderson. C'est une plantureuse Noire britannique, qui a, du reste, remporté le titre olympique...

ABC a, toujours pendant la nuit de lundi à mardi, retransmis intégralement le 10 000 m – près d'une demi-heure, – ignorant superbement le saut en longueur, sauf, évidemment, le premier saut victorieux de Carl Lewis. D'ordinaire et à juste titre, on ne montre le 10 000 m que lorsque la course s'est décantée, pour pouvoir s'intéresser, entre-temps, à d'autres spécialités.

Ce n'est pas le fait d'avoir vécu la neuvième nuit blanche consécutive qui rend si critique : on peut, en effet, multiplier les exemples de la déficience qu'a eue jusqu'à maintenant la chaîne américaine. Ainsi, ABC ne donne, quasi systématiquement et quelle que soit la discipline, des séries aux demi-finales, que les trois premiers qualifiés, comme si le réalisateur ignorait que c'est toujours un quarté qui est retenu pour le stade suivant.

Les « logos », figurant les différents sports olympiques, sont pour certains, si mal stylisés, que l'on ne sait plus si c'est du lard ou du cochon, de l'arc ou du plongeon. Les résultats inscrits au tableau d'affichage sont si rapidement passés à l'écran que l'on a à peine le temps de les lire.

Et puis, il y a, par-dessous tout, cet abus exaspérant du ralenti, qui a, entre cent illustrations, fait manquer à ABC la présentation des finalistes masculins du 100 m, en athlétisme : la caméra s'attardait alors stupidement sur le triple saut, où il n'y avait rien de notable. Autant le ralenti se justifie pour mieux apprécier un saut de cheval, en gymnastique, ou une arrivée au sprint, autant il est crispant lorsqu'il sert à montrer, trois fois de suite, une performance des plus banales. Ce que fait délibérément ABC.

La chaîne américaine a mis en place des moyens énormes pour « couvrir » l'ensemble de la compétition olympique : cent vingt-cinq caméras, vingt-six unités mobiles, quatre bateaux-caméras, trois hélicoptères, trois mille ingénieurs et techniciens, quatre cents assistants administratifs... Est-ce justement ce gigantisme que ne parvient pas à maîtriser le *big chief* de la réalisation ? En tout cas, on se prend à penser que la SFP (Société française de production), que l'on a complimentée lors du dernier championnat d'Europe de football, et surtout la BBC auraient fait mieux, auraient étalé plus de compétence sportive.

Nuits blanches : à l'inverse, Antenne 2, qui assure le relais du direct pour la France, est en train de réussir sa quinzaine olympique. A Paris, la coordination est clairement faite entre les différents stades de Los Angeles. Et, en dépit de multiples lapsus, la plupart excusables et, surtout, rectifiés dans la seconde suivante, les commentaires français sont plus que convenables. L'équipe de Robert Chapatte est, il est vrai, expérimentée. La restriction que l'on peut faire, porte sur les « conseillers techniques », qui forment tandem avec les journalistes : excepté M. Arthur Magakian, directeur technique national de la gymnastique, les autres n'ont pas, jusqu'à présent, apporté le « plus » escompté. Sans oublier qu'ils prennent la place d'un journaliste, ce qui pose toujours un problème déontologique et syndical.

Antenne 2, qui doit faire pâlir TF1 et sa réputation nationale de « chaîne du sport », a enfin le mérite de bien réagir, quand ABC diffuse un différé ou un ralenti alors qu'il se produit un véritable événement en direct. Privilégier l'instantané, pour nous, c'est... l'ABC du métier.

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME

Coureur fusée, coureur locomotive

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Si vous aviez parié que Carl Lewis gagnerait sa deuxième médaille d'or, lundi 6 août, au saut en longueur, vous auriez fait un placement de père de famille qui ne vous rapportera vraisemblablement pas plus d'intérêt qu'un livret de Caisse d'épargne. Le champion olympique du 100 mètres est revenu sur le pelouse du Coliseum où l'attendaient quatre-vingt-dix mille spectateurs, un peu comme on attend une apparition miraculeuse. Et naturellement, si on peut dire à propos d'un athlète que certains qualifient déjà d'extra-terrestre, il a remporté le concours de la longueur. Pourtant, il n'y a pas eu véritablement de compétition.

A son premier bond, Lewis s'est reposé à 8,54 mètres de la planche d'appel. Il s'est retourné pour regarder son point d'impact dans le sable. Il a fait une petite moue boudeuse. Puis il a levé les bras pour saluer la foule. C'était déjà fini. Lewis a fait un autre essai, mais il a mordu et il a renfilé son survêtement pour ne plus le quitter. Son deuxième miracle olympique était accompli. Il ne faisait pas mieux que l'Allemand de l'Est Lutz Dombrowski à Moscou. Mais il n'avait pas de raison d'hypotéquer la suite de son programme en prenant des risques pour réaliser un record ou une performance. Personne ne s'attendait vraiment à ce qu'il puisse battre, dans ces circonstances, le vieux record du monde de son compatriote Bob Beamon établi dans l'atmosphère raréfiée de Mexico en 1968. A chaque jour suffit sa peine.

Lewis savait d'ailleurs qu'il ne pouvait plus être inquiété... C'était son compatriote Larry Myricks qui aurait dû être son rival le plus dangereux. Lors des championnats des États-Unis, en salle, l'hiver dernier, celui-ci avait mené le concours jusqu'au cinquième essai, avec 8,47 mètres. Lewis avait dû faire un effort prodigieux pour le dépasser dans l'ultime tentative. Depuis lors, Myricks est paralysé quand il doit se mesurer au triple champion du monde d'Helsinki. Hier, d'entrée de jeu, Myricks s'est retrouvé à la lutte pour les marches inférieures du podium et il ne fut même pas capable d'y prendre place.

Il y avait sur son visage les stigmates de la résignation quand il a vu l'Australien Gary Honey et l'Italien Giovanni Evangelisti lui passer devant en retombant, tous les deux, à 8,24 mètres. Mais la déception du public fut au moins aussi grande parce que son idole a sauté seulement deux fois. Quand le speaker a annoncé sa victoire, des sifflets réprobateurs se sont élevés. Lewis n'a pas fait de tour d'honneur triomphal. La foule qui avait commencé à quitter le stade ne le lui demanda pas. En matière de show patriotico-sentimental, elle avait déjà été servie lorsque la Noire Américaine Valérie Brisco-Hooks, qui avait gagné le 400 mètres devant sa compatriote Chandra Cheeseborough, avait culbuté dans les bras de son amie sur l'estrade après un tour d'honneur. L'enthousiasme avait été aussi délirant lorsque Roger Kingdom et Greg Foster avaient réalisé le doublé sur 110 mètres haies.

La dernière rivière

Mais les spectateurs ne furent pas non plus avares de bravos pour les autres coureurs étrangers. Dans les séries du 3000 mètres steeple qui allaient permettre aux Français Pascal Debacker et Joseph Mahmoud de se qualifier pour les demi-finales, le coureur d'Oman, Azzan Alakbary, qui a terminé avec plus d'un tour de retard, en manquant se noyer à la dernière rivière, a été encouragé comme un vainqueur du marathon. Au-delà du folklore habituel dans les stades olympiques où il y a toujours des concurrents qui ont pour seule ambition de participer, les autres finales de la piste ont été d'une intensité époustouflante. Michel Jazy a l'habitude de dire que les compétitions d'athlétisme commencent vraiment avec le demi-fond. On a pu apprécier la validité de cette réflexion lors du 800 mètres, qui dépassa en beauté tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

Sur la ligne de départ des deux tours de piste, il y avait le Britannique Sebastian Coe, recordman du monde de la distance, et son compatriote Steve Ovett qui lui avait brûlé la politesse aux Jeux de Moscou. Le Brésilien Joaquim Cruz était aussi à ses marques. Une belle figure d'angelot, ce garçon né à Taquatinga dans la banlieue de Brazilia. Agé de vingt ans, il avait failli provoquer, l'année dernière, la plus grosse surprise des championnats du monde en démarrant comme un bolide. Trop jeune et manquant d'expérience à ce niveau, il avait cédé dans les derniers cents mètres permettant au « vétéran », l'Allemand de l'Ouest Wulbeck, de remporter le seul grand succès de sa carrière. Mais le détenteur du record du monde junior de la distance avait suffisamment fait bonne impression pour obtenir une bourse dans une université américaine. C'est à Eugenre, dans l'Oregon, qu'il a passé ces douze derniers mois en compagnie de son entraîneur Luis de Oliveira. Un séjour hautement profitable. En série et en demi-finale il a écrasé ses rivaux. Steve Ovett, notamment, avait dû effectuer un formidable plongeon sur la ligne pour ne pas être purement et simplement éliminé, et il ne s'en est pas remis. Huitième de la finale, il a été transporté à l'hôpital, vu son état d'épuisement.

Pourtant on pouvait se demander s'il n'avait pas, en l'occurrence, grillé ses meilleures cartouches. Lorsque le Kenyan Edwin Koech qui avait emmené la course jusqu'aux six cents mètres a abordé le dernier virage, il a, en effet, semblé que Sebastian Coe se trouvait exactement sur l'orbite de la victoire. Après avoir été trop téméraire à Helsinki, Cruz paraissait commettre ici la faute contraire en n'ayant pas pris l'avantage à la cloche.

Du pain bénit pour l'Italie

Les deux cents derniers mètres de Coe sont habituellement ce qu'il y a de plus prodigieux sur le double tour de piste, depuis le Cubain Alberto Juantorena. Le Britannique a porté son accélération dans le virage en prenant le large comme à l'accoutumée. Mais Cruz, qui était resté, jusqu'alors, dans le sillage du Kényan, s'est détaché de cette fusée porteuse comme la navette spatiale. A l'attaque de la ligne droite, les jeux étaient faits.

Le Coe de 1984 n'est plus tout à fait le Coe de 1981, qui battait les records du monde chaque fois qu'il enfilait son maillot. Il a eu beaucoup d'ennuis de santé ces derniers mois, et sa préparation n'a pas été aussi poussée qu'elle aurait dû l'être. En tout cas son démarrage n'est plus aussi irrésistible. En revanche, le Brésilien, qui peut soutenir les trains les plus rapides, est désormais en mesure de mettre le pied au plancher en vue de la ligne, sans couler une bielle. Cela lui a valu de devenir champion olympique.

La plus grosse surprise, après la valse à deux temps qu'il venait de réussir à la perfection comme un maître de ballet chevronné, a finalement été que l'hymne national brésilien ne soit pas une samba. Il aurait fallu une ritournelle autrement plus endiablée, que l'air officiel pour saluer une telle victoire, couronnée par le troisième meilleur « chrono » de tous les temps, des accents allègres comme ceux de l'hymne italien qui ont éclaté pour la victoire d'Alberto Cova sur 10000 mètres.

Le Milanais a, en effet, réussi en Californie le coup qu'il avait déjà fait aux championnats d'Europe d'Athènes en 1982 et aux championnats du monde en 1983 : rester dans la foulée du coureur qui mène et le régler au sprint dans le dernier virage. Le grand Finlandais Marti Vaino, qui ne désespérait pas de devenir le successeur de son compatriote Lasse Viren, a pourtant tout mis en œuvre pour mettre en échec cette tactique. A mi-course, il a compris que le train extrêmement lent du Tanzanien (Barie était du pain béni pour l'Italie. Il a mis a profit une accélération de l'Irlandais Treacy puis du Britannique Rose pour tirer sur son grand braquet. Le Portugais Mamède, recordman du monde abandonnant. Vaino allongea sa foulée de géant qui lui avait permis de devenir champion d'Europe en 1979 à Prague.

Mais tel une sangsue, Cova était sur ses talons. Les deux hommes créèrent irrésistiblement un trou avec leurs poursuivants. En tête, Vaino s'efforçait d'aller de plus en plus vite dans son style heurté, un bandeau lui barrant le front comme un Indien sur le sentier de la guerre, tandis que l'Italien suivait sans qu'un poil de sa moustache ne frémisse, comme un paisible promeneur du dimanche. Ils firent ainsi douze tours, l'un accroché à l'autre, avec l'apparent confort de l'homme qui laisse le TGV le conduire à son rendez-vous. Quand la locomotive finlandaise arriva en gare, il ne restait plus à Cova qu'à sauter sur le quai de la victoire, comme il sait si bien le faire, et comme il s'y est préparé à plein temps ces dernières années.

ALAIN GIRAUDO.

Pourquoi courent-ils ?

Pourquoi courent-ils ? Les images dramatiques de l'arrivée du marathon féminin, le spectacle parfois difficilement soutenable de l'effort imposé par les courses de fond et de demi-fond et la vague déferlante des adeptes du jogging : autant d'éléments qui donnent toute son importance à cette question dérangeante. Plaisir de l'effort, sans doute, du dépassement de soi. Mais encore ? Des travaux médicaux sur la course à pied apportent de curieux éléments de réponse et dessinent un étrange profil jusqu'ici inconnu des adeptes des longues distances.

On ne court pas impunément. On ne court pas surtout sans modifier son équilibre hormonal et, partant, sa sexualité. Telle est la principale conclusion d'une étude que vient de publier le journal de l'Association médicale américaine, dans son numéro du 27 juillet tout entier consacré à la physiologie de l'effort, à l'occasion des Jeux de Los Angeles.

Une équipe médicale canadienne de l'université d'Alberta s'est penchée sur les conséquences endocrinologiques des courses de fond. Trente et un hommes de dix-huit à quarante-six ans, courant plus de 60 kilomètres par semaine, ont été, à cette occasion, comparés à dix-huit sédentaires. Résultats significatifs : les coureurs ont des taux de testostérone (hormone masculine) nettement plus bas que les sujets témoins. « *Ces données*, écrivent les auteurs, *prouvent, pour la première fois, que l'entraînement d'endurance peut avoir des effets chroniques sur la fonction gonadique chez les coureurs de longue distance, des effets comparables à ce qui était décrit chez les femmes.* » Chez les athlètes féminines soumises à d'intenses efforts physiques, il n'est pas rare, en effet, de noter un espacement voire une disparition totale des règles (aménorrhée).

« *Les bas niveaux de testostérone peuvent avoir un rapport*, ajoutent les chercheurs, *avec le problème de la libido rapporté de manière anecdotique par quelques coureurs en période d'entraînement intensif.* » A moins qu'on ne retienne une explication plus générale qui veut que le stress physique ou psychologique soit associé à une réduction de l'appétit sexuel comme si la fonction de reproduction avait plus de difficulté à s'exprimer lorsque l'instinct de conservation est en jeu.

En pratique, de tels résultats pourraient être de nature à relancer le débat sur le caractère licite ou non de la « correction » en testostérone de l'athlète déficient, pratique pour l'heure considérée comme un doping. Le parallèle peut être fait avec les athlètes féminines, une équipe de chercheurs américains expliquant, par exemple, dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 2 août), que le déficit en hormones féminines et les aménorrhées peuvent s'accompagner d'une raréfaction de la trame osseuse au niveau des vertèbres lombaires.

Syndrome de sevrage

D'autres équipes médicales se sont aussi penchées sur la course à pied et sur ses adeptes, athlètes ou non. Leurs conclusions sont, pour le moins, éloignées du *Mens sana in corpore sano*. Une étude canadienne menée sur près de neuf cents coureurs de marathon établit que lorsque l'athlète doit brutalement arrêter son entraînement, il souffre d'un véritable syndrôme de sevrage (irritabilité, frustration, dépression), comme si la course à pied conduisait à un état de dépendance. Cette comparaison est d'autant plus fondée qu'on a déjà établi que la course prolongée amenait à un état d'euphorie dû, sans doute, chez les coureurs, à la sécrétion d'endorphines.

D'autres chercheurs sont allés encore plus loin en établissant un parallèle entre le coureur de marathon et le malade anorexique (1). *Le malade anorexique-type*, expliquent-ils, *présente beaucoup de caractéristiques comparables à celles des coureurs, bien que son objectif soit la séduction physique plutôt que l'efficience physique. Les symptômes anorexiques apparaissent souvent à un moment d'inquiétude ou de changement ; la recherche de la minceur procure une identité, un sentiment de contrôle et un but difficile à atteindre mais bien évident.*

De la même manière, l'engagement de la course à pied se produit souvent à un moment d'anxiété accrue, de dépression et de crise d'identité. Chez le coureur, la conscience de soi se renforce à mesure qu'il acquiert les habitudes élaborées et les rituels de la course : vêtements, chaussures spéciales, chronomètres, formulaire d'exercices, ainsi que des amis du même genre avec qui on peut comparer l'équipement et le temps de course.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ces deux études sont analysées dans *le Concours médical* (numéro daté 22 octobre 1983).

Carl Lewis à l'économie

Correspondance

Los Angeles. – Frustré ! Totalement ! Un saut, un *seul*, et Lewis a assommé le concours de saut en longueur. Une longue concentration au bout de la piste d'élan. Une course au rythme incroyable, la planche prise au millimètre, à pleine vitesse : 8,54 m ! C'est déjà fini...

La star tentera bien un deuxième essai, compté mordu. Crime de lèse-majesté, sans doute, car elle se rhabille, s'assoit sur son banc et n'en bougera plus, se contentant de regarder d'un œil distrait la bataille des comparses pour les places d'honneur.

Beamon peut dormir tranquille avec son record. A ce jour, Carl Lewis n'en possède d'ailleurs aucun. Cet homme n'est qu'un chasseur d'or, qui vient d'accrocher à son cou sa deuxième pépite olympique. Et ce n'est pas terminé !

Dommage tout de même que, dans sa boulimie de victoires, le panache ne soit pas réellement présent. Nous restons sur notre faim !

Lewis a pourtant les possibilités d'offrir, actuellement, un fabuleux spectacle, surtout dans cette épreuve de saut en longueur qui est sa spécialité d'origine et celle où son œuvre reste le plus inachevée. Les 9 mètres, il les a au bout des pieds. On dit même qu'il les a déjà réussis à l'entraînement.

Sa technique, toute simple, est parfaite. « *Il va vite et il a du pied* », disent les spécialistes. Comprenez : sa course d'élan a un rythme exceptionnel, tout en accélération, et il ne perd pas un souffle de cette vitesse acquise au moment de son impulsion. Elémentaire : plus on va vite, plus on va loin en longueur. Le saut rasant de Lewis, avec un classique double ciseau en l'air, est un modèle du genre.

Dommage qu'il n'ait pas choisi le cadre du Coliseum pour s'attaquer à ce monument qu'est le record de Beamon. Ce ne sont pourtant pas ses petits footings du matin, sur 200 mètres, qui ont dû le fatiguer beaucoup (21 secondes). On n'en revenait pas en consultant le chronomètre, alors que *lui* avait l'air de se promener ! Même pas essoufflé !

CHRISTIAN BINDNER.

Les perchistes français au rendez-vous

Correspondance

Los Angeles. – Ils sont passés tous les trois, ouf ! Vigneron comme une fleur (5,35 m, puis 5,45 m au premier essai), Quinon après une petite alerte (premier saut manqué à 5,30 m, mais 5,40 m joliment enlevés ensuite), Ferreira, après repêchage (5,30 m au premier essai, puis trois échecs très nets à 5,40 m).

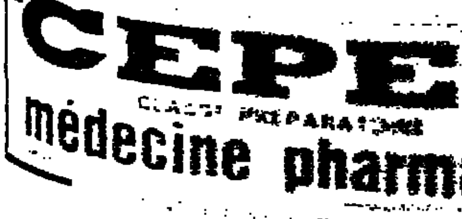
La limite de qualification pour la finale (programmée mercredi 8 août) avait été fixée à 5,45 m. En fait, seuls quatre perchistes ont franchi cette barre. Et pour obtenir le quota minimal exigé pour la finale (douze concurrents au moins), les juges ont dû repêcher jusqu'à 5,30 m. Cela faisait bien l'affaire de Ferreira, hyper-nerveux, en délicatesse avec sa course d'élan, et du troisième Américain, Lytle, resté coincé, lui aussi, à 5,30 m, après avoir manqué par trois fois 5,35 m !

Les Français sortiront-ils rassurés, apaisés par ce concours de qualification, somme toute positif ? Ce n'est pas certain. A la façon dont Vigneron a levé triomphalement les bras après sa réussite (modeste, tout de même) à 5,45 mètres, on mesure l'angoisse qui l'étreignait de rater une nouvelle fois un grand rendez-vous. Cette réussite initiale est de nature à le mettre en confiance. En revanche, Pierre Quinon s'est encore ressenti d'un point douloureux aux ischios (cuisse) qui lui fait serrer les dents pendant sa course d'élan. « *Je ne suis pas à 100 % de mes moyens,* avoue-t-il, *mais je suis décidé, en finale, à prendre tous les risques. Ça passe ou ça casse !* »

Vigneron et Quinon d'un côté, au calme dans une ville d'un quartier tranquille de Los Angeles, Ferreira de l'autre, avec son gourou, hébergé par le perchiste brésilien Tom Hintnaus (ex-Américain, et lui aussi qualifié pour la finale), la bande à Perrin a éclaté à la veille de ces Jeux. Coéquipiers avant tout au sein du même club toute l'année (Racing-Club de France), ils sont ici rivaux directs pour une médaille olympique.

Rivalité au travers d'une barre à franchir, sans doute très haut, pour enlever le titre. L'Américain Mike Tully, un revenant, s'imposait comme le favori du concours aux yeux de Jean-Claude Perrin, l'entraîneur de nos trois mousquetaires. Des yeux quelque peu effarés d'avoir vu Tully franchir 5,80 mètres comme en se jouant, à l'entraînement, sur le même sautoir que les Français !

C. B.





de Los Angeles

BOXE

Espoir blanc

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Un des plus vieux fantasmes pugilistiques de l'Occident est le triomphe d'un poids lourd blanc sur un boxeur noir.

Ce qu'il y a de merveilleux dans le périmètre de Hollywood c'est que les rêves ne meurent jamais, même s'ils ressemblent à des cauchemars racistes. Pour cette raison, la foule obscure qui se presse tous les jours dans le forum de boxe attendait avec impatience que Willie Dewitt monte sur le ring olympique, lundi.

Il a la peau rose et le poil blond, ce sujet canadien descendant d'immigrants néerlandais. Et il n'a pas déçu ses supporters en dominant largement l'Algérien Mohamed Bouchiche. En fait, c'était le premier chapitre d'une histoire à dormir debout – une autre – qu'il a écrit avec deux boules de cuir.

Certes ce colosse de vingt-trois ans, qui a commencé à boxer à dix-sept ans au collège, a déjà un solide palmarès, puisqu'il est devenu champion du monde de la catégorie l'an passé à Reno en battant le Soviétique Alexandre Yagubchin. Il a tous les atouts pour réussir une carrière professionnelle dont les Jeux sont le tremplin. Mais il a surtout quelques particularités qui aident beaucoup à façonner les belles images de marque pour le grand public. C'est ainsi qu'il n'a pas un entraîneur ordinaire mais un ancien champion amateur du Canada qui est devenu un dentiste réputé après vingt et un combats professionnels, dénommé Harry Snatic. Celui-ci lui a trouvé comme partenaire d'entraînement régulier un autre personnage hors du commun : Mansour Ismael, qui n'a été rien moins que l'ancien professeur de boxe du tyran ougandais Idi Amin Dada.

Depuis qu'il se prépare pour les Jeux olympiques, Dewitt a dépensé environ 1 000 dollars par semaine pour trouver des partenaires qui acceptent de monter entre les cordes avec lui. Comme il ne toucha qu'une bourse fédérale de 380 dollars par mois, il n'a pu faire face à ces dépenses que grâce à l'aide de sa ville natale, qui lui a alloué 50 000 dollars, et de la municipalité de Calgary, qui lui a donné 17 000 dollars.

D'ores et déjà, l'avenir financier de cet ancien mécano paraît assuré. Il a fait si forte impression, jusqu'à présent, qu'une agence de marketing lui a proposé un contrat de 1 million de dollars pour les trois prochaines années. Les principaux promoteurs de combats professionnels aux Etats-Unis, Don King, Bob Arum et Shelly Finkel, lui ont aussi fait des propositions avec au moins six zéros devant la virgule. Pour toucher le gros lot, il ne reste plus à Dewitt qu'à confirmer son talent, ce qui n'est pas véritablement facile sur un ring.

A. G.

KGB et Ku Klux Klan

Washington *(AP)*. – Le ministre américain de la justice, M. William French Smith, a déclaré, le lundi 6 août, que, selon les services de renseignements américains, ce sont les Soviétiques qui ont envoyé de fausses lettres de menaces, au nom du Ku Klux Klan, à une vingtaine de pays asiatiques et africains pour tenter de les amener à renoncer aux Jeux olympiques de Los Angeles.

Dans les mois qui précédèrent le début des JO, « *nous nous sommes particulièrement inquiétés des informations publiées par la presse selon lesquelles le Klu Klux Klan aurait menacé par courrier une vingtaine de pays d'Asie et d'Afrique qui avaient l'intention d'y participer* », a précisé M. Smith.

« *Nous avons des copies de ces lettres*, a-t-il ajouté. *Elles sont ouvertement racistes et écœurantes, elles menacent de violence les athlètes asiatiques et africains qui participent aux Jeux. Heureusement, aucun des pays qui ont reçu ces lettres n'a succombé à cette tentative d'intimidation.* »

Ces lettres « *n'ont pas été rédigées ou envoyées par le Ku Klux Klan*, a affirmé le ministre américain. *Elles ont été fabriquées et postées par une autre organisation qui se consacre à la terreur : le KGB* ».

M. Smith n'a pas voulu « *détailler tout ce que nous savons sur ces documents, de peur d'aider leurs auteurs à raffiner leur technique* », mais « *une analyse serrée, faisant intervenir des techniques linguistiques et chimiques, révèle qu'il s'agit d'exemples classiques d'une contrefaçon ou d'une opération de désinformation soviétique* ».

PLONGEON

Une surprenante Québécoise

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Une petite Canadienne, québécoise, a bousculé quelque peu les pronostics, lundi après-midi, à la piscine olympique de l'université de Californie, et, en tout cas, mis fin à la longue série de victoires américaines en plongeon dames au tremplin. Sylvie Bernier a terminé le concours avec trois points d'avance sur l'Américaine Kelly McCormick, une solide fille qui a elle aussi surpris en devançant sa compatriote Christina Seufert.

Cette finale est un avant-goût de ce que les Américains d'un certain âge aiment par-dessus tout, la nage synchronisée. Cette discipline est désormais olympique, et Esther Williams est venue elle-même en vanter les mérites sur les écrans de télévision et aux éliminatoires. Le musicien Xavier Cugat par haut-parleurs interposés rappelait en mélodies exotiques que « *le Bal des sirènes* » est resté dans les cœurs des Américains de la génération passée.

La supériorité de Sylvie Bernier est apparue dans la deuxième partie du concours, où elle a démontré à quel point elle avait la maîtrise de sa spécialité. Excellente attaque du tremplin, exécutions parfaites des figures, et surtout une entrée en bassin parfaitement maîtrisée. Elle a soulevé des tonnerres d'applaudissements dignes d'une finale de vitesse.

Les juges ont été, en outre, sensibles à sa grâce et à ses sourires, car l'exécution des plongeons par les Américaines ou les Chinoises était techniquement réussie, mais le plus souvent sans ce petit rien qui séduit, même un juge. Sur les dix épreuves inscrites au programme de la finale, Kelly McCormick a devancé quatre fois celle qui finalement l'emportera, mais le total des points (530,70, pour 527,46) traduit bien la différence que le jury a voulu marquer entre les deux plongeuses. Christina Seufert, partie super-favorite est dix points plus bas, et les Chinoises à 25 et 43 points au-dessous.

Anges musclés

Après les épreuves de qualification pour la finale, Christina Seufert avait dit combien elle redoutait Vihua Li, une petite bonne femme toute en muscle, trapue, et qui plonge avec les chevilles bandées. Le vrai danger venait en réalité de Kelly McCormick, elle-même surprise, dira-t-elle, d'être en finale.

L'une et l'autre s'astreignent à un entraînement intensif qui comporte chaque jour autant de bassins à parcourir que de plongeons à exécuter. Cela donne aux filles une musculature impressionnante. Et si l'on s'imagine que les plongeuses sont ces anges filiformes qui évoluent dans le ciel entre planche et eau, en se jouant de la pesanteur, dans des attitudes célestes, revenues à terre on découvre des athlètes bâties comme des déménageurs et généralement peu souriantes. Il y avait une exception cet après-midi à Los Angeles. Veronica Ribot, représentante de l'Argentine, impériale, parfaite des cheveux, qu'elle a blonds aux pieds menus. Elle a terminé dernière des douze finalistes...

CLAUDE LAMOTTE.

NATATION

Dix records du monde... masculins

Les épreuves de natation des Jeux de la XXIIIe olympiade qui se sont achevées samedi 4 août à Los Angeles, n'ont pas souffert autant qu'on aurait pu le redouter du boycottage des pays d'Europe de l'Est. Les Américains avaient, il est vrai, bien préparé ce rendez-vous et en ont été les grands vainqueurs, en remportant les cinq relais ainsi que six des douze courses individuelles masculines (trois doublés) et neuf des douze compétitions féminines (six doublés).

Alors que huit records du monde avaient été battus en 1980 à Moscou – dont sept par les nageuses est-allemandes, – dix sont tombés à Los Angeles. Tous dans les épreuves masculines cette fois. Les Américains ne sont pourtant pas seuls à l'origine de cette pluie de records. Si on excepte les trois relais, leur contribution a même été minime, avec l'unique record de Steve Lundquist (100 mètres brasse).

Les autres records du monde sont à porter au crédit des Canadiens Victor Davis (200 mètres brasse) et Alex Baumann (200 et 400 mètres quatre nages), de l'Australien Jon Sieben (200 mètres papillon) et de l'Allemand de l'Ouest Michael Gross (200 mètres nage libre et 100 mètres papillon). Gross a, d'autre part, participé au record d'Europe du 4 × 200 mètres battu par la RFA.

L'absence des nageuses est-allemandes n'a pourtant pas permis de donner aux compétitions de natation de Los Angeles l'éclat de celles de Montréal en 1976, où vingt et un records du monde étaient tombés dans les vingt-six courses.

Ecartés depuis longtemps du grand bain, les Français, qui restaient sur les médailles de bronze d'Alain Mosconi en 1968 et d'argent de Christine Caron en 1964, ont fait leur réapparition dans les finales, profitant en grande partie du forfait des pays de l'Est.

Les meilleurs éléments ne se sont pourtant pas contentés d'y faire de la figuration, puisque Frédéric Delcourt s'est octroyé la médaille d'argent du 200 mètres dos, et Catherine Poirot, la médaille de bronze du 100 mètres brasse.

Onze records de France ont d'ailleurs été améliorés par Stephan Caron (100 et 200 mètres nage libre), Franck Iacono (400 et 1500 mètres nage libre), Frédéric Delcourt (200 mètres dos), Thierry Pata (200 mètres brasse), Sophie Kamoun (100 mètres nage libre), Catherine Poirot (100 mètres brasse) et les relais 4 × 100 mètres nage libre masculin et féminin et le 4 × 200 mètres nage libre masculin.

Il y a bien longtemps que la natation française n'avait été à pareille fête.

Reflets d'argent

Ne crierait-on pas à l'injustice si, au départ du 100 mètres, en athlétisme, certains concurrents se présentaient chaussés de « pointes », d'autres de bonnes vieilles « baskets » ou « tennis », et les moins fortunés avec leurs chaussures de ville ? Toutes proportions gardées, c'est pourtant ce qui se passe dans certaines disciplines olympiques où les compétiteurs utilisent leur propre matériel, comme dans certaines séries de voile ou en cyclisme.

Les moyens financiers consacrés à la préparation des Jeux – « manques à gagner », aménagements d'horaires, suivis médicaux, etc. – sont déjà très différents dans les grands pays occidentaux, en Europe de l'Est ou dans le tiers-monde. Les moins favorisés doivent-ils encore subir un handicap supplémentaire et insurmontable au niveau du matériel ?

L'utilisation de matériaux toujours plus légers et plus résistants, comme le carbone, provoque depuis quelques années une véritable révolution dans les milieux de la voile. Mais ces techniques, très coûteuses, ne sont maîtrisées que dans un nombre restreint de pays, et leur diffusion très sélective prend parfois en compte les intérêts nationaux.

Lassés de voir les concurrents ouest-allemands bénéficier, en flying dutchman, des meilleures coques de la firme Mader et de devoir leur acheter à prix d'or (plus de 100 000 francs) des coques moins compétitives, les responsables de la Fédération française de voile ont réussi à faire construire *in extremis* un FD en carbone pour Laurent Delage et Thierry Poirey. Hélas ! les deux hommes ont un peu manqué de temps pour tester leur bateau et s'y adapter.

Un vélo de 720 000 francs

Cette révolution technologique est plus visible encore en cyclisme. Depuis qu'il a relégué aux oubliettes le vieux record du monde de l'heure d'Eddy Merckx, Francesco Moser a fait école chez les pistards des Jeux. Roues lenticulaires, guidons, cadres et casques profilés, en matériaux ultra-légers, ont fait leur apparition dans les équipes américaines, françaises ou italiennes pour les épreuves de poursuite ou du kilomètre.

Avant même le début des compétitions, les Américains avaient déjà battu un record : 720 000 francs pour le prix d'un de leurs vélos. Sans mettre en doute la qualité de leur préparation, ne faut-il pas voir dans cet apport matériel l'une des principales raisons de cette brusque apparition au premier plan des américains, vainqueurs de la moitié des épreuves sur piste ?

Les Jeux olympiques restant encore, officiellement, une compétition entre individus et non entre technologies de pointe, les fédérations internationales concernées ne devraient-elles pas rapidement adopter une réglementation plus stricte pour l'utilisation d'un matériel accessible au plus grand nombre, qui replacerait les concurrents sur un pied d'égalité ? Sinon, l'espoir de devenir champion olympique n'appartiendra plus, bientôt, qu'aux représentants des pays riches.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Athlétisme

MESSIEURS

200 m

Dans le premier quart de finale remporté par l'Américain Carl Lewis en 20 s 48, le Français Patrick Barré, sixième en 20 s 95, a été éliminé.

Dans le troisième quart de finale remporté par l'Américain Thomas Jefferson en 20 s 47, le Français Jean-Jacques Boussemart, deuxième en 20 s 54, s'est qualifié pour les demi-finales.

400 m

Dans la première demi-finale remportée par le Nigérian Innocent Egbunike en 45 s 16, le Français Aldo Canti, cinquième en 45 s 59, a été éliminé.

800 m

1. Joaquim Cruz (Bré), 1 mn 43 s; 2. Sebastian Coe (G-B), 1 mn 43 s 64; 3. Earl Jones (E-U), 1 mn 43 s 83.

110 m haies

1. Roger Kingdom (E-U), 13 s 20; 2. Greg Foster (E-U), 13 s 23; 3. Arto Bryggare (Fin.), 13 s 40; ...6. Stéphane Caristan (Fra.), 13 s 71.

3000 m steeple

Dans la première série gagnée par l'Américain Brian Diemer en 8 mn 25 s 92, le Français Pascal Debacker s'est classé sixième en 8 mn 30 s 35. Joseph Mahmoud (Fra.) a terminé à la troisième place, en 8 mn 30 s 85, de la deuxième série remportée par le Kényan Julius Korir en 8 mn 29 s 08. Les deux Français sont qualifiés pour les demi-finales.

Perche

Thierry Vigneron, Pierre Quinon et Serge Ferreira (Fr.) se sont qualifiés pour la finale du saut à la perche en franchissant respectivement 5,45 m, 5,40 m et 5,30 m.

Marteau

1. Juha Tiainen (Fin.), 78,08 m; 2. Karl-Hans Riehm (RFA), 77,98 m; 3. Klaus Ploghaus (RFA), 76,68 m; ...8. Walter Ciofani (Fra.), 73,48 m.

10 000 m

1. Alberto Cova (Ita.), 27 mn 47 s 54; 2. Martti Vainio (Fin.), 27 mn 51 s 10; 3. Michael McLeod (G-B), 28 mn 06 s 22.

Saut en longueur

1. Carl Lewis (E-U), 8,54 m (séries : 8,54 m (V.D. 1,6 m/s), 0; 2 sauts seulement); 2. Gary Honey (Aus.), 8,24 m (7,97, 7,92, 8,18, 7,92, 0, 8,24); 3. Giovanni Evangelisti (Ita.), 8,24 m (8,09, 7,94, 7,90, 0, 0, 8,24).

DAMES

400 m

1. Valérie Brisco-Hooks (E-U), 48 s 83; 2. Chandra Cheeseborough (E-U), 49 s 05; 3. Kathryn Cook (G-B), 49 s 42.

800 m

1. Doina Melinte (Rou.), 1 mn 57 s 60; 2. Kim Gallagher (E-U), 1 mn 58 s 63; 3. Fita Lovin (Rou.), 1 mn 58 s 83.

Javelot

1. Tessa Sanderson G-B), 69,56 m; 2. Tiina Lillak (Fin.), 69,00 m; 3. Fatima Whitbread (G-B), 67,14 m.

Basket-ball

TOURNOI MASCULIN

Quarts de finale

Canada b. Italie, 78-72; Yougoslavie b. Uruguay, 110-82; Espagne b. Australie, 101-93; Etats-Unis b. RFA, 78-67.

Les demi-finales, qui auront lieu mardi 7 août, opposeront, d'une part la Yougosavie et l'Espagne, et d'autre part les Etats-Unis et le Canada.

Boxe

Super-mi-moyens (71 kg)

Vainqueur aux points de l'Ougandais Vicky Byarugaba, le super-mi-moyen français Christophe Tiozzo s'est qualifié pour les quarts de finale.

Canoë Kayak

MESSIEURS

K 1 (500 m)

Dans la troisième série gagnée par le Roumain Vasile Diba en 1 mn 48 s 38, le Français Bernard Bregeon, troisième en 1 mn 50 s 23, s'est qualifié pour les demi-finales.

K 2 (500 m)

Dans la troisième série, gagnée par les Britanniques Andrew Sheriff et Jerem West, en 1 mn 37 s 54, les Français Francis Hervieu et Daniel Legras, deuxième en 1 mn 37 s 97, se sont qualifiés pour les demi-finales.

C 1 (500 m)

Dans la première série des repêchages, le Français Philippe Renaud, troisième en 2 mn 10 s 44, a été éliminé.

C 2 (500 m)

Dans la première série, gagnée par les Yougoslaves Matija Ljubek et Mirko Nisovic en 1 mn 49 s 8, les Français Didier Hoyer et Eric Renaud, deuxièmes en 1 mn 50 s 4, se sont qualifiés pour la finale.

DAMES

K 1 (500 m)

Dans la deuxième série gagnée par l'Allemande de l'Ouest Barbara Schuttpelz, en 2 mn 2 s 14, la Française Béatrice Besson, deuxième en 2 mn 3 s 61, s'est qualifiée pour la finale.

K 2 (500 m)

Dans la première série gagnée par les Canadiennes Alexandra Barre et Sue Holloway, en 1 mn 51 s 41, les Françaises Bernadette Hettich et Catherine Mathevon, deuxièmes en 1 mn 53 s 61, se sont qualifiées pour la finale.

Football

Quarts de finale

Brésil et Canada 1-1 après prolongations. Brésil qualifié aux tirs au but (4-2).

Yougoslavie b. RFA, 5-2.

En demi-finale, la Yougoslavie rencontrera la France, et le Brésil rencontrera l'Italie.

Haltérophilie

100 kg

1. Rolf Milser (RFA), 385 kg (167,5 + 217,5); 2. Vasile Gropa (Rou.), 382,5 (165 + 217,5); 3. Pekka Niemi (Fin.), 367,5 (160 + 207,5); ...8. Jean-Marie Kretz (Fra.), 342,5 (150 + 192,5).

Judo

Légers - 71 kg

Finale : Ahn Byeong-Keun (Corée du Sud) bat Ezio Gamba (Ita.) par koka.

Finales de repêchage pour les médailles de bronze : Kerrith Brown (G-B) bat Hidetoshi Nakanishi (Jap.) par koka; Luis Onmura (Bré.) bat Glenn Beauchamp (Can.) par koka.

Le Français Serge Dyot a été battu au deuxième tour des repêchages pour la médaille de bronze par le Canadien Glenn Beauchamp par décision.

Natation

DAMES

Plongeon - Tremplin

1. Sylvie Bernier (Canada), 530,70 pts; 2. Kelly McCormick (E-U), 527,46; 3. Christina Seufert (E-U), 517,62.

Natation synchronisée

DUO

Les Américaines Candy Costie et Tracy Ruiz se sont classées premières des éliminatoires, avec 98,4 points. Les Françaises Pascale Besson et Murielle Hermine, septièmes avec 90,4 points, se sont qualifiées pour la finale.

Voile

CINQUIÈME RÉGATE

Planche à voile

L'Italien Klaus Maran a remporté la régate devant le Néo-Zélandais Bruce Kendall et le Français Gildas Guillerot. Au classement général provisoire, l'Américain Randall Scott Steele occupe toujours la première place avec 16 points, devant le Néerlandais Stepan Van Den Berg (19 points) et Bruce Kendall (30,70 points). Gildas Guillerot est sixième avec 49,40 points.

Soling

Les Etats-Unis ont gagné la régate devant la Suède et la Norvège : la France s'est classée à la huitième place. Au classement général provisoire, les Etats-Unis sont en tête avec 15,70 points, devant la Norvège (27,70), la Grèce et le Canada (29,70) ex-æquo. La France est treizième avec 67,70 points.

Flying dutchman

Les Etats-Unis ont remporté la régate devant le Brésil et Israël. La France s'est classée à la onzième place. Au classement général provisoire, les Etats-Unis occupent la première place avec 6 points, devant le Canada (8,70) et la Grande-Bretagne (31,70). La France est dixième avec 56 points.

Finn

L'Australien Chris Pratt a remporté la régate devant l'Américain John Bertrand et l'Allemand de l'Ouest Wolfgang Gerz. Le Français Luc Cholley s'est classé douzième. Au classement général provisoire, John Bertrand est en tête avec 13 points devant le Néo-Zélandais Russel Coutts (19 points) et le Canadien Terry Neilson (26 points). Luc Cholley est vingtième avec 86 points.

Tornado

La Nouvelle-Zélande a remporté la régate devant l'Australie et le Brésil. La France s'est classée neuvième. Au classement général provisoire, la Nouvelle-Zélande occupe la première place avec 6 points, devant les Etats-Unis (21 points) et la Grande-Bretagne (27,70 points). La France est septième avec 46 points.

Volley-ball

TOURNOI FÉMININ

Demi-finales

Chine-Japon, 3-0 (15-10, 15-7, 15-4); Etats-Unis-Pérou, 3-0 (16-14, 15-9, 15-10).





CHRONOLOGIE

Juillet 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. — GUATEMALA : A l'élection des 88 membres d'une Assemblée constituante convoquée par les militaires au pouvoir, le Parti démocrate-chrétien arrive en tête avec 15,9 % des suffrages devant l'Union du centre national (centre droit : 13,19 %). L'extrême droite, qui avait les faveurs de l'armée et du secteur privé, subit un échec. Le général Oscar Mejia affirme, le 3, qu'il remettra le pouvoir aux civils en 1985 (du 1 au 5 et 8-9).

1. — LIECHTENSTEIN : Un projet accordant le droit de vote aux femmes est approuvé par 2 370 voix contre 2 251 (3).

5. — NIGÉRIA-GRANDE-BRETAGNE : La police britannique fait échouer la tentative d'enlèvement à Londres de M. Umaru Dikko, ancien ministre nigérian recherché par le régime militaire de Lagos. Bien que Lagos nie toute responsabilité dans cette affaire, elle provoque une vive tension dans les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et le Nigéria (du 7 au 16 et 28).

5. — SCIENCES : Les chercheurs du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) à Genève annoncent la mise en évidence du quark « top », une nouvelle particule élémentaire (6 et 7).

6. — PÊCHE : Les délégués de 147 pays, réunis à Rome depuis le 27 juin à l'initiative de la FAO, adoptent une stratégie d'aménagement et de développement de la pêche, en particulier dans le tiers-monde (8-9).

8. — BOLIVIE : La Centrale ouvrière brésilienne (COB) suspend la grève générale commencée le 5. Elle a réussi à imposer au président Siles Zuazo une politique économique radicalement différente de celle préconisée par le Fonds monétaire international (6, 7, 10 et 11).

9. — AÉRONAUTIQUE : Les ministres de la défense de RFA, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie, réunis à Madrid, approuvent le principe de la construction conjointe d'un avion de combat européen pour 1995 (4, 10, 11 et 28).

9. — LIBAN : A Beyrouth, la réouverture du port et de l'aéroport, fermés depuis le 6 février, achève l'entrée en application du plan de sécurité, après le retrait, le 3, des armes lourdes par les milices belligérantes et le déploiement, le 4, de l'armée réunifiée sous un commandement collégial (du 3 au 11).

9. — YOUGOSLAVIE : Le tribunal de Sarajevo condamne M. Vojslav Seselj, un universitaire de vingt-neuf ans, à huit ans de prison pour « activités contre-révolutionnaires » (3, 5 et 11).

9-11. — AFRIQUE : La deuxième conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, réunie à Genève sous l'égide de l'ONU, approuve 128 projets, d'un coût total de 517 millions de dollars, destinés à aider les quatorze pays africains qui ont accueilli quatorze millions de réfugiés (7, 12 et 13).

9-11. — FRANCE-JORDANIE: M. François Mitterrand se rend en visite officielle en Jordanie. Il ne se montre pas hostile à l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, « ouverte à tous les protagonistes », idée soutenue par le roi Hussein. Le 11, il rencontre le président égyptien Moubarak au cours d'une escale au Caire (du 10 au 13).

10-11. — OPEP : La conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunie à Vienne, en Autriche, maintient inchangés le prix de référence du brut (29 dollars le baril) et le plafond global de production (17,5 millions de barils par jour) malgré la baisse des cours sur le marché libre. Le Nigéria obtient d'augmenter temporairement sa production, l'Arabie Saoudite devant réduire la sienne (10, 13, 18, 24, 25, 27 et 28).

12. — RELIGION : M. Emilio Castro, pasteur méthodiste uruguayen, est élu secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, qui regroupe près de trois cents Eglises non catholiques (13 et 22-23).

13. — ESPAGNE : L'ETA militaire annonce qu'elle va durcir sa campagne contre les intérêts français au Pays basque pour protester contre la coopération franco-espagnole dans la lutte antiterroriste. Mais les représailles de l'ETA demeurent limitées (6 et du 12 au 24).

13. — FRANCE-RFA : Signature d'un accord qui prévoit des contrôles douaniers simplifiés pour les automobilistes au passage de la frontière franco-allemande (8-9, 11, 13 et 15-16).

14. — NOUVELLE-ZÉLANDE : Aux élections législatives, le Parti travailliste de M. David Lange remporte 56 des 95 sièges du Parlement. Le Parti national de Sir Robert Muldoon, premier ministre depuis 1975, n'obtient que 37 sièges. Le Parti du crédit social conserve ses deux élus. M. Lange annonce, le 18, une dévaluation de 20 % du dollar néo-zélandais (13, 17, 19 et 26).

16-19. — ÉTATS-UNIS : Après s'être réconcilié avec MM. Gary Hart et Jesse Jackson, M. Walter Mondale reçoit par acclamation l'investiture du Parti démocrate réuni en convention à San-Francisco. M. Mondale a choisi Mme Geraldine Ferraro, représentante de New-York, pour être la première femme candidate à la vice-présidence des Etats-Unis (5 et du 13 au 21).

17. — ÉGYPTE : Le général Kamal Hassan Ali, premier ministre par intérim depuis le décès de Fouad Mohieddine, le 5 juin, forme le nouveau gouvernement (18 et 19).

19. — FRANCE-EL SALVADOR : Au cours d'une tournée européenne, M. José Napoleon Duarte, président du Salvador, effectue une brève escale à Paris, où il est reçu par M. François Mitterrand (15 au 23).

20. — ÉTATS-UNIS : Le révérend Sun Myung Moon, fondateur de l'Eglise de l'unification, condamné à dix-huit mois de prison pour fraude fiscale, est incarcéré (22-23).

20 — GRANDE-BRETAGNE : La grève des dockers, commencée le 10, s'achève après la conclusion d'un compromis entre le patronat et le syndicat des transports. Des routiers britanniques, pour protester contre cette grève, avaient bloqué de part et d'autre de la Manche le trafic des passagers que les dockers voulaient maintenir. A propos de la grève menée depuis le 12 mars par le syndicat des mineurs, Mme Margaret Thatcher a affirmé, le 19, en faisant référence à la guerre des Malouines : « Nous devons désormais lutter contre l'ennemi intérieur. » (6, 8-9 et du 11 au 24).

20 — LUXEMBOURG : Après les élections du 17 juin, M. Jacques Santer forme le nouveau gouvernement. Il succède à M. Pierre Werner, premier ministre depuis 1959. Une nouvelle coalition est formée entre le Parti chrétien-social de MM. Santer et Werner et le Parti socialiste ouvrier. Le Parti démocrate retourne dans l'opposition après quinze ans de participation au pouvoir (21).

21. — POLOGNE : Une loi d'amnistie est votée par le Parlement à l'occasion du quarantième anniversaire du régime communiste. Elle devrait permettre la libération de la plupart des 652 prisonniers politiques officiellement recensés. M. Lech Walesa et la direction clandestine de Solidarité « accueillent avec joie » les prisonniers libérés mais rappellent leur exigence d'un retour au pluralisme syndical (6 et à partir du 13).

23. — ISRAËL : Aux élections législatives, le Front travailliste de M. Shimon Pérès obtient 44 sièges (— 3 par rapport à 1981). Il redevient le principal parti de la Knesset, mais ne réussit pas la percée pronostiquée par les sondages. Le Likoud du premier ministre, M. Itzhak Shamir, ne recule que de 7 sièges, avec 41 élus. Treize petits partis se partagent les 35 autres sièges. MM. Shamir et Pérès acceptent, le 31, de tenter de former un gouvernement d'union nationale (8-9 et à partir du 19).

24 — CEE : M. Pierre Pflimlin (chrétien-démocrate, France) est élu, au deuxième tour, président du Parlement européen par 221 voix contre 133 à M. Piet Dankert (socialiste, Pays-Bas), président de la précédente Assemblée (du 24 au 27).

25. — URSS : Svetlana Savitskaya est la première femme à sortir dans l'espace. Avec deux autres cosmonautes soviétiques, elle a rejoint, le 18, à bord de Soyouz T-12, la station spatiale Saliout-7, où séjournent, depuis le 8 février, trois autres Soviétiques. L'équipage de Soyouz T-12 regagne la Terre le 29 (20, 27 et 31).

27. — CEE : L'Assemblée européenne décide de maintenir le blocage des 750 millions d'ECU (5 milliards de francs) prévus dans le budget 1984 pour alléger la contribution britannique de l'exercice 1983. Les députés européens protestent ainsi contre les décisions prises en juin au sommet de Fontainebleau en « méconnaissance de leurs pouvoirs » et contre l'attitude de Londres qui refuse toute contribution additionnelle pour financer le déficit budgétaire de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs) prévu pour 1984 (4, 11, 17, 21, 25, 26, 28, 29-30 et 31).

27. — RDA-RFA : Un article de la « Pravda » confirme l'irritation de Moscou devant l'amélioration des relations entre les deux Allemagnes alors que l'octroi par Bonn d'un crédit de 950 millions de marks ne s'est accompagné que de concessions minimes de Berlin-Est sur le plan humanitaire (5, 17, 24 et du 27/VII au 1/VIII).

28. — ÉTATS-UNIS : Les XX[e] Jeux olympiques, ceux de la XXIII[e] olympiade, sont inaugurés à Los Angeles par M. Ronald Reagan. Malgré le boycottage décidé en mai par l'URSS et treize autres pays, une participation record de cent quarante nations est atteinte (11, 24 et à partir du 26).

28. — PÉROU : Le président Fernando Belaunde confie à l'armée la lutte contre la guérilla de Sentier lumineux, qui a provoqué, depuis quatre ans, la mort de plus de trois mille personnes et un millier d'arrestations (10, 18, 19 et 20/VII, 1/VIII).

30. — ÉTATS-UNIS : Le dollar cote 8,89 francs à Paris. Depuis le début du mois, il ne cesse de battre ses records, en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la poursuite de l'expansion de l'économie aux Etats-Unis : la croissance du PNB, sans précédent depuis les années 40, a été de 10,1 % au premier trimestre et de 7,5 % au deuxième (du 6 au 31).

FRANCE

1. — Le comité directeur du Parti socialiste, sans remettre en question la politique de rigueur, demande au gouvernement de s'occuper en priorité de la lutte contre le chômage (du 1 au 4).

3. — Mort du général Raoul Salan, ancien commandant en chef, en Indochine et en Algérie. En 1961, il avait pris la tête de l'OAS qui s'opposait par la force à la politique du général de Gaulle en Algérie (du 4 au 7).

6. — M. Jacques Chirac dénonce *« le comportement irresponsable du gouvernement en matière de sécurité »*. M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, estime que M. Chirac, *« gêné sur son extrême droite »*, en *« rajoute »* (8-9 et 13).

14. — A l'occasion de la fête nationale, M. Mitterrand, à Melun, rend un hommmage spécial à la gendarmerie. Pour le traditionnel défilé des Champs-Elysées, dix avions de combat Mirage-2000, qui viennent d'entrer en service, survolent les troupes (11, 15-16 et 17).

22. — Laurent Fignon remporte, comme en 1983, le Tour de France cycliste. Bernard Hinault est deuxième (du 30/VI au 24/VII).

24. — M. Claude Wolff annonce qu'il va donner sa démission de député du Puy-de-Dôme pour permettre à M. Giscard d'Estaing de revenir à l'Assemblée nationale (25/VII et 2/VIII).

24-25. — En Guadeloupe, quatre militants indépendantistes sont tués par l'explosion de bombes qu'ils transportaient (26, 27, 28 et 31).

29. — Mort de Gilbert Renault, dit le colonel Rémy, héros de la Résistance et compagnon de la Libération (31).

31. — Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie est définitivement adopté par le Parlement (12, 14, 27 et 28/VII, 2/VIII).

Économie

3. — PATRONAT : M. Yvon Gattaz, président du CNPF, relance sa proposition d'emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA). Il affirme que quatre cent soixante et onze mille emplois pourraient être créés si les employeurs obtenaient pour ces emplois la liberté de licencier, la suppression des seuils d'effectifs et une exonération partielle des charges sociales (4, 5, 6 et 15-16).

4. — EMPRUNT : le montant du deuxième emprunt d'Etat de l'année est porté de 12 à 16,5 milliards de francs (1-2, 6, 8-9 et 15-16).

11. — BUDGET : la hausse de 22 centimes du prix de l'essence suscite des protestations. Elle aurait été décidée pour compenser la perte de recettes fiscales due à la suppression de la vignette tabac, jugée non conforme aux règlements communautaires par la CEE (7, du 10 au 14 et 18).

18. — COMMERCE EXTÉRIEUR : le déficit de la balance commerciale a été de 5,25 milliards de francs en juin et de 22,4 miliards pour le premier semestre (20).

19. — BUDGET : M. Mitterrand confirme devant le conseil des ministres que le taux des prélèvements obligatoires sera réduit d'un point dans le budget de 1985. L'impôt sur le revenu sera abaissé de 10 milliards, ainsi que la taxe professionnelle. D'autre part, la contribution de 1 % pour la Sécurité sociale sera supprimée après l'annonce par M. Bérégovoy d'un double excédent : 11,2 milliards réalisés pour 1983 et 13,1 milliards prévus pour 1984 (de 8 au 21).

26. — PRIX : l'inflation continue de se ralentir : la hausse des prix a été de 0,5 % en juin et de 3,7 % pour le premier semestre contre 5,3 % en 1983 (13, 14 et 27).

26. — BUDGET : le gouvernement impose aux PTT une hausse de la taxe téléphonique de 10 centimes à partir du 1[er] août. Les recettes ainsi obtenues seront reversées au budget général (13, 27, 28 et 29-30/VII, 1/VIII).

30. — BANQUES : un accord est conclu entre tous les réseaux bancaires pour l'établissement d'une carte de paiement et de retrait commune à toute la France (27 et 31/VII, 2/VIII).

L'offensive de M. Mitterrand

Le 2, l'Assemblée nationale inaugure la session extraordinaire en reprenant, en deuxième lecture, le débat sur la presse. Les députés de l'opposition, en multipliant les recours à la procédure, bloquent la discussion.

Le 4, le conseil des ministres autorise M. Pierre Mauroy à engager la responsabilité de son gouvernement sur le vote du texte sur la presse, ce que fait le premier ministre, le 5, après avoir dénoncé les *« rêves de subversion »* de l'opposition.

Les 5 et 6, M. François Mitterrand se rend en Auvergne. Il affirme, le 5, à Aurillac : *« J'assumerai ma charge sans me laisser intimider par les invectives ou les obstructions. »* Il s'entretient, le 6, à Chamalières, avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le 5, le Sénat, qui s'est fixé un rythme de travail très allégé, adopte une motion demandant au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi sur l'enseignement privé. Cette motion est repoussée le 6 par l'Assemblée nationale.

Le 7, M. Jacques Chirac affirme, devant le comité central du RPR, que *« la coalition au pouvoir n'a plus la confiance du peuple »* et qu'elle n'a donc plus *« le droit d'engager des changements de fond sans consulter le peuple »*.

Le 10, à l'Assemblée nationale, la motion de censure déposée par l'opposition n'est votée que par 159 députés sur 491 et le projet de loi sur la presse est considéré comme adopté.

Le 12, M. Mitterrand annonce, dans une déclaration radiotélévisée, que le Parlement va être saisi d'un projet de révision de l'article 11 de la Constitution afin d'étendre le domaine du référendum aux libertés publiques. Ce projet, une fois adopté en termes identiques par les deux Assemblées, devrait être soumis à référendum dès septembre. D'autre part, le projet de loi sur l'enseignement privé est retiré de l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement.

Le 17, M. Mitterrand accepte la démission de M. Mauroy et nomme premier ministre M. Laurent Fabius, qui, à trente-sept ans, est le plus jeune chef de gouvernement depuis un siècle et demi.

Le 19, au matin, le Parti communiste annonce qu'il a refusé de participer au gouvernement de M. Fabius, car il n'a pas obtenu la modification de la politique économique et sociale qu'il réclamait pour freiner la progression du chômage. Le PCF indique, cependant, qu'il continuera à *« soutenir toute mesure qui ira dans le sens des engagements pris »*.

A la mi-journée, la liste des seize ministres est rendue publique : à l'économie, M. Pierre Bérégovoy remplace M. Jacques Delors, qui succédera, le 1[er] janvier 1985, à M. Gaston Thorn comme président de la Commission des Communautés européennes. A l'intérieur, M. Gaston Defferre, qui est nommé ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, est remplacé par M. Pierre Joxe. A l'éducation nationale, M. Alain Savary, qui a remis sa démission le 17 au matin, est remplacé par M. Jean-Pierre Chevènement. Le redéploiement industriel est confié à M[me] Edith Cresson, qui reste chargée du commerce extérieur. M[mes] Georgina Dufoix (affaires sociales et solidarité nationale) et Huguette Bouchardeau (environnement), qui étaient secrétaires d'Etat, deviennent ministres. MM. Michel Delebarre (travail, emploi et formation professionnelle) et Hubert Curien (recherche) sont ministres pour la première fois.

Le 22, M. Chirac, qui s'est entretenu, le 20, avec M. Giscard d'Estaing, réclame, devant le comité central du RPR, la dissolution de l'Assemblée nationale. M. Jean Lecanuet, au nom de l'UDF, avait fait la même demande dès le 19.

Le 23, le gouvernement est complété par la nomination de six ministres délégués et de vingt secrétaires d'Etat. Font leur entrée au gouvernement : MM. Alain Calmat (jeunesse et sports) et Haroun Tazieff (prévention des risques naturels), ainsi que le président du MRG, M. Jean-Michel Baylet, et deux députés socialistes, MM. Martin Malvy et Jean-Marie Bockel.

Le 24, M. Fabius engage la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale qui insiste sur la « modernisation » de l'économie nationale et le « rassemblement » des Français. Il obtient la confiance des députés par 279 voix contre 157 et 46 abstentions, celles des communistes, qui, les jours suivants, multiplient leurs interventions contre les orientations du premier ministre.

Le 27, les membres RPR et UDF du Sénat, où l'opposition est majoritaire, annoncent qu'ils repousseront le projet de révision de la Constitution adopté, le 19, en conseil des ministres. Les quatre groupes de l'opposition sénatoriale confirment, le 31, qu'ils voteront la question préalable que déposera la commission des lois et dont l'adoption entraîne le rejet du texte.

Un choix d'enquêtes et de reportages

— **FRANCE : Les catholiques tentés par la tradition (5 et 6).**
— **FRANCE : L'Auvergne veut changer d'image (5).**
— **JORDANIE : Le rêve contrarié (6 et 7).**
— **MAGHREB : Etre jeune au Maghreb (10, 11, 12 et 13).**
— **EST-OUEST : La guerre froide dans l'espace (13 et 14).**
— **ETATS-UNIS : Une reprise dopée (18 et 19).**
— **DOSSIER : Le Sénat (18).**
— **ISRAËL : Crise d'identité (19, 20 et 21).**
— **SÉNÉGAL : Le Sénégal, bourse plate... (26, 27 et 28).**

CULTURE

4. — Le colloque international organisé à l'occasion du bicentenaire de la mort de Denis Diderot est inauguré à la Sorbonne par M. Jack Lang. Il se poursuit jusqu'au 11 à Sèvres, Reims et Langres, ville natale du philosophe (6, 13 et 20).

5. — Un tableau de Turner atteint dans une vente à Londres une enchère record : plus de 85 millions de francs. Le 3, également à Londres, une étude à la craie noire de Raphaël avait été vendue plus de 40 millions de francs, chiffre jamais atteint par un dessin (7).

6. — Création française au Festival de La Rochelle du *Triple Concerto pour violon, alto et violoncelle*, composé en 1979 par Michael Tippett (10).

7. — Une rétrospective de l'œuvre de Marc Chagall est inaugurée à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, à l'occasion du quatre-vingt-dix-septième anniversaire de l'artiste (8-9).

7. — L'Opéra de Paris présente *Tannhaüser*, de Wagner dans une mise en scène du cinéaste hongrois Istvan Szabo et des décors du peintre Vasarely (10).

7. — Mort de Brassaï, photographe (12 et 13).

10. — Andreï Tarkovski, cinéaste et metteur en scène soviétique, annonce, à Milan, sa décision de rester en Occident (10, 11 et 12).

11. — Iouri Lioubimov, metteur en scène soviétique, ancien directeur du théâtre de la Taganka à Moscou, est déchu de sa nationalité. Il accepte, le 26, de diriger à partir de 1985 un « centre de création » dépendant de la municipalité communiste de Bobigny (27 et 28/VII, 7/VIII).

13. — *Don Carlos*, de Verdi inaugure les Chorégies d'Orange (17 et 31).

16. — Le Festival d'Aix-en-Provence fait redécouvrir la *Finta Giardiniera*, opéra écrit par Mozart à dix-neuf ans et jamais joué en France (14, 15, 16, 18 et 20).

19. — Le Festival d'Avignon, commencé depuis le 7, présente *Richard III*, de Shakespeare, interprété par le Centre dramatique des Alpes et mis en scène par Georges Lavaudant. A la direction du Festival, Alain Crombecque a été désigné le 6 pour succéder en 1985 à Bernard Faivre d'Arcier (7, 13, 14, 17, 18 et à partir du 21).

20. — Le musée Granet d'Aix-en-Provence obtient de l'Etat le dépôt de huit tableaux de Cézanne (22-23/VII et 1/VIII).

27. — Mort de James Mason, acteur britannique (28 et 29-30).

31. — Mort de Paul Le Flem, compositeur, à l'âge de cent trois ans (2/VIII).



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

FESTIVALS

AIX-EN-PROVENCE

Cinq concerts à la une

Comme un serpent de mer, l'idée d'une œuvre collective resurgit régulièrement tous les vingt ans. En 1921, c'était *les Mariés de la tour Eiffel* de Jean Cocteau, que se partageaient les membres du Groupe des Six. En 1936, la musique de scène du *14 Juillet* de Romain Rolland, réunissait l'élite des compositeurs français. En 1963, Pierre Schaeffer lançait l'idée d'un concert collectif (pour bande et ensemble instrumental) parmi les membres du Groupe de recherches musicales. Enfin, l'Action musicale Seita a passé commande, dans le cadre des activités estivales du centre Acanthes, d'une œuvre collective à Carlos-Roque Alsina, Gilbert Amy, Nguyen Thien Dao, Hugues Dufourt et François-Bernard Mâche, dont la création a eu lieu le 31 juillet sous les auspices du Festival d'Aix-en-Provence, qui paie ainsi, en une soirée, son tribut à la musique contemporaine.

La création de cette œuvre plaisamment intitulée, on ne sait pourquoi, *Cinq concerts à la une*, venait en conclusion des cours d'été organisés du 11 au 30 juillet dans les locaux du Conservatoire Darius-Milhaud où l'accent était mis cette année sur la percussion, sans exclure le piano, le chant choral et l'analyse. Les cinq compositeurs cités plus haut assuraient certains de ces cours et c'est le seul lien qu'on peut découvrir entre des tempéraments aussi différents.

« Une mosaïque de tempéraments »

Lors des séances préparatoires, ils s'étaient entendus sur le choix des armes : Carlos Roque Alsina prendrait un flûtiste, trois percussionnistes et un chœur, Gilbert Amy une violoniste et deux percussionnistes, Nguyen Thien Dao se contentrait d'un seul tandis que Hugues Dufourt en voulait six, enfin François-Bernard Mâche optait pour quatre pianistes sur deux pianos. Chacun devait composer deux ou trois séquences à partir des propositions que leur soumettait le percussionniste Jean-Pierre Drouet, l'ordre final des séquences étant laissé en suspens jusqu'aux répétitions.

Le tout dure un peu plus d'une heure et si l'on perçoit le lien thématique qui unit les divers fragments écrits par le même auteur, la construction d'ensemble relève du simple collage plutôt que de la composition proprement dite. En ce sens le résultat final n'est pas, sur le plan de l'articulation, à la hauteur de ce que chacun aurait pu concevoir s'il avait été le seul maître d'œuvre. Comme il est difficile de porter un jugement synthétique sur une mosaïque, mieux vaut s'en tenir à une appréciation succincte de certaines pièces qui la composent.

Après l'une de ces improvisations sur le zarb où Jean-Pierre Drouet excelle tout particulièrement, offerte en guise de prologue, on retrouvait, dans la première contribution de Hugues Dufourt, cette pensée polyphonique appliquée à la percussion, si remarquable déjà dans *Erewhon* (1977). Dans les deux séquences ultérieures, Dufourt reste fidèle au même principe tout en variant son application. Parmi les meilleurs moments de la soirée, il faut également placer les deux « mouvements » écrits par Nguyen Thien Dao à l'intention de Sylvio Gualda. Dao est certainement, à l'heure actuelle, l'un des compositeurs qui connaît le mieux la percussion et utilise ressources infinies avec toute l'intensité, dans la violence comme dans la douceur, de son tempérament lyrique.

A côté de ces réussites si évidentes, quoique très différentes de style, il faut encore signaler un beau solo de flûte, interprété par Renaud François. Il est dû a Carlos Alsina en introduction à sa troisième séquence, la plus convaincante, sorte de musique nocturne où les voix ont naturellement leur part, ainsi que l'espèce de mouvement perpétuel pour violon et deux percussions de Gilbert Amy qui précède immédiatement. Le reste ne témoigne pas d'autant d'invention et on le regrette particulièrement de la part de François-Bernard Mâche dont l'inspiration est généralement plus personnelle que celle qu'on perçoit dans ces montées martelées confiées aux huit mains des pianistes. Peut-être est-ce simplement une question de contexte, voire d'acoustique, car le piano sans couvercle sonne assez mal en plein air.

GÉRARD CONDÉ.

■ **AIX-EN-PROVENCE ET ORANGE : PROJETS POUR 1985. – En 1985, la trente-huitième édition du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence sera conditionnée par la construction des nouvelles installations du théâtre de plein air de l'Archevêché, avec 1700 places contre 1200 actuellement, et surtout des aménagements scéniques qui permettront de présenter trois ouvrages. Y sont envisagées *les Noces de Figaro*, *Ariane à Naxos*, de Strauss et l'*Orfeo*, de Monteverdi. Aux Chorégies d'Orange, deux ouvrages sont déjà programmés pour juillet 1985 : *Simon Bocanegra*, de Verdi, avec le baryton Piero Capuccilli et *Boris Godounov*, de Moussorgski, avec la basse Martti Talvela.**

SEMUR-EN-AUXOIS

La lune montante

Il pleut sur Semur-en-Auxois. Les gargouilles de la cathédrale s'étranglent. Pourtant, de nombreux parapluies convergent vers le théâtre. Un petit théâtre à l'italienne de quatre cents places, avec un plafond représentant une allégorie dont on ignore si elle est baroque ou rococo ou les deux à la fois. Sur les murs, le long du balcon et des corbeilles, des feuilles de vigne, des fleurs. Un théâtre aux fauteuils grinçants qui, ce soir pour la première fois depuis de nombreuses années, ouvre ses portes. L'Académie de théâtre de Semur-en-Auxois inaugure ses « scènes en découvertes 84 » avec une pièce de Michel Vinaver : *Nina, c'est autre chose.*

Dans un coin, Marcel Bozonnet a un sourire extatique. Ce théâtre qui reprend vie, c'est la pierre angulaire de son amour et de sa fidélité envers sa ville natale. « *Je suis né à quelques pas d'ici*, dit-il, *et je souffrais de voir ce théâtre glisser peu à peu vers l'abandon.* » Il se trouve que la municipalité a les mêmes regrets. Convergences de désirs, aspirations communes. Une association se crée, dont Marcel Bozonnet devient le président. Et l'année dernière, il monte un spectacle : *La lune déclinante sur quatre ou cinq personnes qui dansent.* L'Académie de théâtre de Semur-en-Auxois naît sur les bords du lac de Pont. Le reste se fait de fil en aiguille.

Le nom de Semur-en-Auxois fait résonner le cœur de Maurice Baquet. C'est dans cette ville qu'il vint retrouver jadis, pour des cours d'été, son maître Gérard Hekking. « *J'aimerais lui rendre hommage*, dit-il à Marcel Bozonnet. *Si vous voulez bien de moi...* » « *Et moi*, répond Marcel Bozonnet, *j'aimerais rendre hommage à Roger Blin.* » La programmation pour l'été 1984 est en route. Maurice Baquet viendra avec des amis musiciens : Berthe Bigot, Etienne Vatelot, maître luthier. Et il y aura des projections de films.

« *Mais*, reprend M. Bozonnet, *si je voulais que le public se rassemble à nouveau autour du théâtre, avec des compagnies de la région, je désirerais également que celui-ci s'ouvre non seulement à la musique mais aussi à la danse, aux spectacles de marionnettes. Un bouquet de théâtre bien équilibré.* »

Marcel Bozonnet a plus de poésie dans le regard qu'il n'a d'ambition. C'est pourquoi, à Semur-en-Auxois, on ne parle jamais d'osmose ou de programme culturel. Cette confrontation de genres, de styles, de pensées ressemble à ces discussions entre plusieurs artistes qui se disent en fin de soirée : « Et si l'on travaillait ensemble ? »

C'est ainsi que la danse travaille en musique, la musique s'accorde au théâtre, le théâtre se lie au cinéma et les marionnettes de Charles Lecoq tirent sur leurs ficelles pour participer à toute cette animation. Une mise en scène réussie pour Marcel Bozonnet et son équipe : Eric Blanche, administrateur et directeur général, Jean-Luc Masson, directeur adjoint et Geneviève Rosset. Avec eux, il y a également une dizaine d'étudiants qui, sous forme de stage, aident à la comptabilité ou aux relations avec la presse. Quant à la municipalité, elle participe au financement avec le conseil régional de Bourgogne et le FIC (Fonds d'intervention culturel).

Le public s'est installé dans le théâtre. C'est complet. Le brouhaha est assourdissant. L'acoustique de la salle est parfaite. Il y a beaucoup d'enfants, des familles entières venues du village de vacances voisin et des gens du pays. Les lumières s'éteignent.

Nina, c'est autre chose, est l'histoire de l'éternel couple à trois, deux hommes et une femme, en l'occurrence, une jeune personne qui de rires en plissements de nez fait oublier une mise en scène un peu trop lente. Le public trépigne. Pour lui, l'histoire, le décor, les acteurs, les diapositives qui s'intercalent entre chaque tableau, forment un spectacle parfait. Si ce n'est pas tout à fait exact, sa liesse est communicative.

CAROLINE DE BARONCELLI.

LETTRES

Mort de l'écrivain soviétique Vladimir Tendriakov

L'écrivain soviétique Vladimir Tendriakov est mort à l'âge de soixante et un ans.

[Né en 1923 dans la région de Vologda, blessé à Kharkov à dix-huit ans, il travaille à l'agence Tass et à la revue *Oganiok* à partir de 1951 après des études à l'Institut de littérature Gorki. Son œuvre, dans laquelle se retrouve en permanence le thème de la vie rurale soviétique, a été traduite en français dès le début des années 60 : *le Prix des jours* (Seuil, 1961), deux recueils de nouvelles dans la collection des « Littératures soviétiques » que dirigeait Aragon ; *Fondrières* (Gallimard, 1967) et *Le printemps s'amuse* (Gallimard, 1977), ainsi que *la Nuit du bac* (Modernes Media, 1979).

Vladimir Tendriakov était membre du PC soviétique depuis 1948.]

THEATRE EN EUROPE

Les différences

Avignon, Berlin, Belgrade, Nancy, Paris, Spolète, Venise... La revue *Théâtre en Europe* consacre une bonne partie de son numéro de juillet aux festivals.

L'été, c'est la saison des week-ends à la campagne, des Jeux olympiques, des théâtres en relâche, des festivals au Sud. L'automne, c'est la « Saison » qui commence. Prestige, découvertes, rencontres, confrontations, rassemblement, tourisme, régionalisme, internationalisme... Il y en a pour tous les budgets, pour toutes les ambitions. Ils se multiplient, comme des champignons plongés dans l'eau.

Le mot « festival » aujourd'hui définit toute manifestation qui a lieu une fois par an, et bien souvent c'est seulement un prétexte à réunir un maximum de spectacles pour le prix d'un seul, dans un minimum de temps, histoire de retenir le plus de jours possible les clients des hôtels et des restaurants. Le commerce y gagne, et quelquefois le théâtre, ou la danse, car de plus en plus les deux disciplines se joignent.

« De la différence à l'excès », Bernard Dort fait le point, des débuts d'Avignon au festival d'Automne en passant par le Théâtre des Nations. Avignon, Berlin, Belgrade... *Théâtre en Europe* s'intéresse aux « grands » qui ont un passé, une histoire, qui sont – qui ont été – plus encore qu'une manifestation, un symbole. Et quand on a oublié les longues soirées de désillusion, on se rend compte de ce qu'ils nous ont appris, et on voit tout ce qu'on leur doit.

Guy Dumur raconte « les révolutions d'Avignon » et Jean-Pierre Thibaudat les morts et resurrections du phénix – il dit ce que ressentent tous ceux qui voient arriver juillet avec un mélange de lassitude et de gourmandise. « *A force, j'ai fini par l'aimer... Par force, par perversité, par plaisir enfin...* »

Rolf Michaelis décrit les Rencontres de mai à Berlin (le mois le plus charmeur dans cette ville vieille et jeune). Rencontres des « plus remarquables » spectacles institutionnels, sélectionnés par dix critiques, qui ne sont plus que sept, « *ce qui permet de parvenir à un accord plus facilement, et avec moins de compromissions esthétiques* ».

Dragan Klaic par le du BITEF (Belgrade International Theater Estival Festival), jonction de l'Est et de l'Ouest ; Renzo Tian de Spolète cette ville muséifiée où s'entrecroisent le théâtre, l'opéra, les musiques, la danse, et où les spectateurs tournent en rond, trop nombreux pour les places dans les cafés. Mathieu Galey rappelle les grands moments du festival d'Automne. Franco Quadri expose les projets de sa Biennale vénitienne, axée sur les années 80. Fabienne Pascaud donne la parole à Mira Trailovic, qui, pendant deux ans, a délaissé Belgrade et tenté de redonner à Nancy un impact international.

A l'exception de Berlin, qui se réserve pour les productions nationales – mais l'Allemagne de l'Ouest est à elle seule un continent théâtral, – les festivals n'existent pas s'ils ouvrent leurs frontières. L'un après l'autre, ils ont « découvert » les mêmes : Peter Brook ou Bob Wilson, Grotowski ou Ronconi, Strehler ou Peter Stein, Chereau ou Kantor... Des bêtes de festival ? Non. Des gens qui vivent et expriment la sensibilité de leur temps d'une manière si aiguë qu'ils brisent les frontières de cultures et de langages.

Ainsi Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, à qui Alfred Simon consacre un dossier, bien complet – il a laissé parler Philippe Hottier, celui qui s'en va. Complet et partisan. Alfred Simon connaît la troupe depuis sa naissance, il en a suivi l'évolution et les conflits, il lui voue une affection exclusive, il interroge en père attentif.

Deux dossiers, plus des notes de Gildas Bourdet prises pendant les répétitions du *Pain dur*, un texte de Lluis Pasqual à propos d'*Edouard II*, quelques souvenirs de Jan Kott, une citation de Heiner Müller, deux de Thomas Bernhard, l'agenda de l'Europe sur scène, des photos rares, une mise en page raffinée.

COLETTE GODARD.

★ *Théâtre en Europe*, nº 3, 50 F aux Éditions Beba.

« ET PATATI ET PATATA » d'après Jean Tardieu

Les adeptes

Le Théâtre Marie-Stuart est perdu dans le deuxième arrondissement de Paris. Une scène minuscule cernée par des rideaux noirs où les toiles d'araignées emprisonnent la poussière environnante. Le théâtre réduit à sa plus simple expression. Mais le dépouillement peut avoir du charme. Il y a des pièces qui se suffisent à elles-mêmes. Quatre comédiens occupent ce lieu sinistre. Ils sont jeunes, et jouent la comédie – leur passion. Il faut certainement un moral d'acier pour affronter chaque soir une telle misère.

Et patati et patata est un spectacle mise en scène par Nicole Fallet, et composé de courtes pièces extraites du Théâtre de chambre de Jean Tardieu. L'auteur a ses adeptes, ses fans. Déjà, il y a quelques jours, sur les pavés du Marais, place du Marché-Sainte-Catherine, le plublic applaudissait en entendant ses phrases où les mots sont pris pour d'autres : « *Pas le moindre poteau dans ce coquetier* » ; « *Je vous présente mes garnitures* » ; ou encore : « *Que voulez-vous frire* ». Pourquoi pas ? On peut bousculer les conventions, inventer un autre langage, tordre le cou aux habitudes à la seule condition de se munir d'une béquille, « au cas zou » !

Mais sans filet, sans mobile réel, c'est irréalisable, insupportable. Les dents grincent et les poings se serrent tandis qu'une grande boufffée d'amitié pour les comédiens se mêle à cette hargne. Ils ne font que leur métier et ils le font bien. On a envie de leur dire qu'on les aime et qu'ils n'y sont pour rien.

Ca. de B.

★ Théâtre Marie-Stuart, soirée à 20 h 30.

CINÉMA

FRITZ LANG DÉFIGURÉ OU MAGNIFIÉ ?

Saturday night Metropolis

Hollywood refait *King Kong* et *A bout de souffle*, Werner Herzog *Nosferatu*. Optique du *remake*. Coppola offre à son musicien de père le *Napoléon* d'Abel Gance. Des cinéphiles viennois reconstituent, en suivant le script original et en greffant différentes copies miraculées des censures, la *Lulu* de Pabst et son *Journal d'une fille perdue*. Optique de la fidélité. On remonte, à la mort de Visconti, son *Ludwig*, tel qu'il aurait dû être s'il n'avait cédé aux conventions de temps régies par les producteurs. Excuses *post-mortem*. Où est l'original, où est la copie ?

A Bayreuth, les wagnériens s'indignent que Chéreau ait fait habiller les dieux du Walhalla en patrons d'industrie du XIXe siècle. Les proustiens s'offusquent qu'on ait confié le rôle d'Odette à Ornella Mutti. Les opéramanes se crispent de ce qu'on livre à la pâture du menu mais vaste fretin du cinéma l'objet réservé de leurs délices. Où est la trahison ? Et quel est le prix de la fidélité ?

Le détournement est devenu une mode, un marché. Grace Jones rechante en disco la *Vie en rose* de Piaf. Dans les dancings, entre les vidéo-clips, on passe une musique propre à la danse sur n'importe quel type d'images, dessins animés ou pornos, interviews sans parole d'hommes politiques, massacres de films d'épouvante ou de bandes d'actualité. Les nouvelles générations aiment valser avec l'histoire, avec les histoires.

On peut faire dire à une image tout ce qu'elle n'a pas voulu dire, on peut la bâillonner, l'étioler, la rendre exsangue, mais on peut aussi la gonfler, la « *speeder* », l'accélérer, la décortiquer au ralenti, la suspendre et la détailler sur un photogramme, la faire imploser pour l'infiltrer de couleurs. Avec la vidéo, le champ est ouvert à toutes les manipulations.

Depuis quelques semaines, la société de distribution Gaumont a recouvert les murs de Paris d'affiches monumentales qui annoncent, avec un robot doré et un logo fracassant, la resortie du *Metropolis* de Fritz Lang. S'agit-il d'un gonflage d'une de ces reprises de l'été en circuit commercial, comme pour la série des Hitchcock ?

En 1926, date de sa création, le robot n'était pas doré, mais noir et blanc, le film était muet. Va-t-on ainsi emmener le public en bateau en recoloriant les photos dans les vitrines pour lui faire croire à l'existence d'un nouveau film de science-fiction ? Le fait est que les photos auront des couleurs, puisque le film en a maintenant, et qu'il est, en effet, un nouveau film de science-fiction, mixage curieux de *la Tour infernale*, de *la Guerre des étoiles*, de *Woodstock* et de *Love Story*, tout en restant, superbement, le *Metropolis* de Lang. Que s'est-il passé ?

La machine était un peu usée, une pièce de musée, de cinémathèque (les rats vont hurler à la mort) : il fallait, pour la faire remarcher, détenir les clefs du culte, accepter la lenteur hypnotisante – habituelle pour l'époque – de la narration, le frein de ses cartons d'intertitres, l'imbroglio souvent complexe des épisodes, et cuver en connaisseur, goutte à goutte, dans un silence d'église, la splendeur architecturale des images, l'irréalité des mouvements de foule dans des maquettes, sans le support du son – par lequel on nous a habitués à faire passer, au cinéma, la plus grande partie des émotions. Le succès de certains films musicaux bâclés, genre *Footloose*, démontre qu'on peut faire marcher un film presque sans images, sans histoire et sans charme d'acteurs, mais avec une promesse de musique.

Voilà qu'un fou musicien et mégalomane, Giorgio Moroder, kidnappe *Metropolis* pour l'envahir de ses décibels, prenant à la fois le parti de l'hommage (pêche au trésor, seconde pour seconde, dans les copies des collectionneurs du monde entier, et citation respectueuse du maître en ouverture – citation autodéculpabilisante bien sûr) et un franc parti de massacre : toutes les dénaturations possibles et imaginables, colorations, effets spéciaux nouveaux et bombardement d'effets sonores, percussion d'une musique « *rock new-wave* » qui a eu le temps de se démoder en nous étant exportée, mélange de Bee Gees pour les trépidations des travailleurs de Metropolis et de Donna Summer (Moroder fut son producteur) pour les exhortations du cœur pur, Maria (Brigitte Helm), qui veut réconcilier leur âme et celle du patron. Tel passage un peu trop long ? Un petit coup de ciseaux. Tel autre un peu frustrant de rapidité – ou de décence ? Un ou deux plans de faux Lang. A partir du moment où l'on commence à charcuter, ce serait bien bête de prendre des gants.

Un désastre ? Oui, bien sûr, mais à la fois pas du tout. Giorgio Moroder a visé juste, parce qu'il a d'abord vu dans *Metropolis*, film rempli de machines, une machine à lui seul et en lui-même. Et une machine qui se prête à tous les fonctionnements : on comprend que les nazis aient pu aussi bien la prendre comme outil de propagande ou comme dénonciation annonciatrice de leur système. Ou les syndicalistes comme emblème ou dérision.

Mais pour faire redémarrer la machine aujourd'hui, au-dessus de cette histoire, il fallait non seulement la réviser, retrouver les pièces perdues ou dépareillées, mais lui injecter, au ras de la pellicule, parfois en la grattant un peu, tous les modes d'excitation actuels, reconnus et acceptés, aussitôt assimilés par le spectateur.

Une négation féroce de la patience, de la recréation en quelque sorte par chacun de la matière un peu nue qui se déroule sous son regard et qui, s'il ne fait pas ce travail, peut vite se transformer en ennui. Donc, comme une injection d'amphétamines, une électronisation brutale de l'image, qui la fait recouler de source actuelle, revitaminée par les forces faciles de la musique. Lang a été copié par les Lucas et les Spielberg ? Eh bien rendons-lui ce qu'on lui a ajouté : rajoutons-lui sa récupération.

Lotte Eisner, la spécialiste de l'expessionnisme allemand, gronde ou ricane dans sa tombe ? C'est sûr, mais peut-être pas Fritz Lang. Non seulement son film résiste totalement, mais cette version Moroder le magnifie et donne envie de retourner sur-le-champ à l'original. Le lifting, en effet, ne devrait pas tenir longtemps.

HERVÉ GUIBERT.

★ A partir du 8 août.

SPECTACLES

théâtre

ATELIER (606-49-24), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h, la Mouche et le Pantin.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : L'Arlésienne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marre... ez vous.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magre, par G. Tournan

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Lauréat du concours.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères d'Offenbach.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Petters Swing Band and Dixie Five.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Tissendier Sextet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Mairie du 5e, 18 h 30 : Duo F.A Soares, I. Sodergren (Schubert, Grieg, Dvorak...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, hommage à G. Morlay : Gigi, de J. Audry ; 19 h, la Treizième Lettre, de O. Preminger ; 21 h, Comment voler un million de dollars, de W. Wyler.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOUNTY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).
CARMEN (Esp., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LE CHALLENGER (A.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

ACTUELLEMENT

Judy Garland
James Mason
UNE ÉTOILE EST NÉE
A STAR IS BORN

MERCREDI

le nouveau film de YANNICK BELLON
VICTOR LANOUX · ANNY DUPEREY · VALÉRIE MAIRESSE · XAVIER DELUC · MICHEL GALABRU
LA TRICHE

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 7 août

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DENT POUR DENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE, film américain de Bob Schultz ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE, film français de Jean-François Laguionie : La Pagode, 7e (705-12-15).
LE GANG DES BMX, film australien de Brian Trenchard-Smith ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES GUERRIERS DU BRONX N° 2 (*), film américain d'Enzo G. Castellari ; v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).
RÈGLEMENT DE COMPTES (*), film américain de Paul Aaron ; v.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
SHOCKING ASIA (**), film allemand d'Emerson Fox ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

UN FILM DE STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
MISSION FINALE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bergère, 9e (770-77-58).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SIGNÉ LASSITER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).
YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).
ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA BÊTE (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 18e (742-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ET LA TENDRESSE BORDEL N° 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).
LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Lumière, 9e (246-49-07).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).
HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LOLA (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83)
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01)
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
RUSTY JAMES (A., v.o) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30)
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62), UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LA VIE EST BELLE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).
LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

MARX BROTHERS : (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
CINÉ FANTASTIC (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Carrie.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Veuve joyeuse.
HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.
HITCHCOCK PERIODE ANGLAISE (v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Jeune et innocent.
FESTIVAL HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46) : Dark Victory.
FESTIVAL OTTO PREMINGER Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.
METAL FICTION, FESTIVAL DU FUTUR : Balzac, 8e (561-10-60) : Lafeline (*).
LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Règlements de comptes.
ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Collectionneuse ; la Femme de l'aviateur.
FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; Querelle ; Flesh.
LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; San Clemente ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Numéro zéro.





COMMUNICATION

Mardi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les animaux de l'été : Baby Panda.
Emission spéciale proposée par Marlyse de la Grange. Film de Sosuke Yasuma.
Il est si petit et si brun qu'il se perd dans la paille de sa cage. Puis il grandit, se « maquille » en noir les yeux, les oreilles, les pattes, la queue. A six mois, il daigne se montrer à la foule enthousiaste qui l'attend et l'aime déjà. Bébé Panda (Pandounet pour les intimes) montre tout ce qu'il sait faire – sauter, courir, grimper aux arbres – avant de saluer son public de sa gamelle, devenue pour la circonstance son chapeau de gala. Pour la première fois au monde, une équipe japonaise a pu filmer la naissance d'un bébé Panda dans un zoo, celui de Madrid. Inséminée artificiellement, la mère a mis au monde une petite boule de 110 grammes aidée par une équipe enthousiaste. Transformé par la voix de Jean-Pierre Chabrol en un conte de fées, ce documentaire est un ravissement.

21 h 40 Dessin animé : Popeye.

21 h 50 Journal.

22 h Jeux olympiques. En direct de Los Angeles. *Équitation.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : De l'or au bout de la piste.
Film américain de J. Sargent (1979), avec S. Anton, J. Coburn, R. Culp, C. Jurgens, H. Guardino, L. Caron.
Un savant allemand, émigré aux Etats-Unis, entraîne sa fille adoptive par des méthodes douteuses, pour en faire une championne de course à pied aux prochains Jeux olympiques. Des hommes d'affaires investissent dans l'opération. Ce film, resté inédit en France, montre les dangers de la manipulation de l'être humain, les rapports du sport et de l'argent. Sujet intéressant, réalisation décevante.

22 h 5 Débat : Qu'est-ce qui fait courir les athlètes ?
Plus de huit mille athlètes de cent quarante nations participent cette année aux J.O. de Los Angeles. Pour gagner, certains n'hésitent pas à recourir au dopage... chimique qui fabrique en coulisse des surhommes. La bataille est engagée contre les produits proscrits, mais les chercheurs vont plus vite que la « liste rouge ». Le sport rongé par la gangrène de la tricherie ? Avec M. Guy Lagorce, journaliste ; le docteur André Noret ; deux sportifs : Roger Pingeon et Patrick Proisy ; et des champions olympiques : Guy Drut, Kiki Caron, Micheline Ostermeyer, Karlo Kangasniemi.

23 h 20 Journal.

23 h 30 Jeux Olympiques. En direct de Los Angeles. *Boxe ; hippisme.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Bonne Soupe.
Film français de Robert Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, F. Tone, C. Dauphin, M. Mélinand, S. Distel, F. Marten, B. Blier (N. Rediffusion).
Une vieille belle de casino raconte à un croupier comment, depuis sa jeunesse, elle a conquis l'argent (la « bonne soupe ») en faisant carrière dans la galanterie. D'après une pièce truculente et méchante de Félicien Marceau, un film d'une vulgarité insupportable où deux grandes actrices font assaut de cabotinage.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Les derniers témoins : Henri Fabre, marin du ciel.
L'histoire de l'inventeur de l'hydravion dans le contexte de l'histoire de l'aviation.

23 h 20 Histoire de l'art : le Trésor de Boscoreale.

23 h 35 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « La tête à couper », de Marc Desclozeaux : Avec D. Ivernel, P. Trabaud, P. Leproux...

21 h 30 Quatrième Festival de piano de la Roque d'Anthéron : Youri Egorov (œuvres de Schumann, Schubert, Debussy).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (échanges internationaux), donné au Centre culturel de Herne le 3 décembre 1983 : « Sonate pour flûte traversière », de Kirnberger, « Trois pièces pour flûte et clavecin, de Paradies », « Sonate pour flûte avec basse continue », de Muehtel, « Sonate pour flûte avec basse continue » de Lusse, « les Indes galantes », extraits de Rameau, « Sonate en sol pour clavecin obligé et flûte traversière », de C.P.E. Bach, avec Stephan Preston à la flûte et Robert Wooley au clavecin.

22 h Œuvres de Bach, Telemann, Saint-Georges.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du « Music Halles » le Trio du pianiste Zool Fleisher.

Mercredi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Jeux olympiques. (Résumé.)

12 h 55 Consommer sans pépins.

13 h Journal.

13 h 35 Série : La conquête de l'Ouest.

15 h 40 Monte-Carlo show. Avec Ploum.

16 h 30 Croque-vacances.

17 h 55 Dessin animé : Woody Woodpecker.

18 h 5 Série : Votre auto a cent ans.

18 h 15 Série documentaire : Des paysans.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 38 Point : Prix vacances.

19 h 40 Jeux olympiques. (Résumé.)

19 h 53 Tac-o-Tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série : Dallas.

21 h 25 L'Histoire à la une : En désespoir de causes.
Emission de G. Lanzun. Réal. G. Follin. Avec l'historien P. Miquel. A l'occasion du 70[e] anniversaire de la guerre de 14-18.
L'historien Pierre Miquel s'est demandé comment, brusquement, l'Europe s'est enflammée après quarante ans de paix. Avec G. Follin, ils ont recherché des documents d'archives russes, des films de fiction, pour tenter d'analyser le système de guerre mis en place. Pour la première fois, des officiers allemands s'expliquent sur les raisons de leur échec.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

8 h 5 Jeux olympiques.

10 h 30 Antiope.

12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).

12 h 10 Série : Muppets show.

12 h 30 Série : Les amours de la Belle Epoque.

13 h 35 Série : Chaparral.

14 h 30 Sports été ; Jeux olympiques à Los Angeles.

18 h Récré A 2.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Rubis.
D'après R. Silverberg, réal. D. Moosmann. Avec P. Vaneck, C. Mathieu, S. Boury...
Au vingt et unième siècle, en Avignon, un homme subit une sévère punition. Frappé au front d'un rubis, il cesse d'exister pour les autres. Malheur à ceux qui lui tendront la main, qui lui parleront, croiseront son regard. Malheur à lui qui sera puni de surdité ou d'énucléation. Un science-fiction sur le thème de la solitude totale.

22 h 10 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo. N° 6 : cette voiture qui fait rêver. Série de J. Bardin, D. Dubarry et E. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equet.
Au début du siècle, les partisans du mouvement futuriste n'hésiteront pas à déclarer qu'une voiture de course est plus belle que la Victoire de Samothrace. Affichistes, artistes... les constructeurs ont compris que pour vendre il faut faire rêver et créer une image de marque. Hervé Poclain, commissaire priseur et historien de l'art automobile, est le fil rouge de cette sixième émission faite pour le temps des vacances.

22 h 40 Sport : Catch.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

0 h Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 03 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Circuit musical des châteaux.

19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Document : Léo Ferré (2[e] partie).
Léo Ferré se fait rare à la télévision. Il se fait rare également sur scène. C'est pourtant au cours d'un récital au Théâtre des Champs-Elysées, les 6 et 7 avril 1984, que Guy Job et son équipe l'ont enregistré pour une série de quatre émissions. Guy Job a saisi sur la scène immense, dans le faisceau d'un projecteur, les émotions de l'artiste seul, assis devant son piano noir, auréolé d'une crinière blanche. Le spectacle est malheureusement régulièrement interrompu par des entretiens avec Pierre Bouteiller sur le show-biz, le pouvoir, l'argent, l'anarchie, Dieu...

21 h 35 Série : Opération Open.
Les voleurs de moutons. De P. Setbon, réal. Patrick Jamain.
Dexter débarque cette fois en Allemagne pour résoudre un curieux problème : les moutons de la région refusent de manger et le sol du parc se dégrade. Ce deuxième numéro de la série policière a été tourné en RFA dans la réserve naturelle de Luneburger Heide.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Histoire de l'art : Charles VII.

22 h 55 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

12 h Panorama.

13 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».

14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : Le Japon, l'autre pôle du monde industriel.

15 h 3 Embarquement immédiat : L'Ouzbekistan.

15 h 30 Musique : itinéraire tchèque (méditation).

16 h 30 Promenades ethnologiques en France : L'écriture du souvenir, souvenirs sans écriture.

17 h 30 Entretiens-arts plastiques : chez Jean Dewasne (la création et sa « longue marche »).

18 h La deuxième guerre mondiale : La guerre en France.

19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine : Destinées de femmes seules.

20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental : Secouer le cocotier.

20 h 30 « Une parole devant la lumière », de J.-P. Colas, avec C. Sellers, J. Topart, P. Vaneck, S. Artel...

22 h La criée aux contes autour du monde : En Suisse.

23 h Bestiaire : Le barbeau.

23 h 20 Musiques limite.

23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert donné le 4 décembre 1983 au Centre culturel de Herne : œuvres de Mozart et Poulenc.

13 h 30 Les chants de la terre.

14 h 5 Repères contemporains : Charpentier.

15 h 4 Carte blanche à... « De l'Italie et de son influence à l'époque baroque », œuvres de Monteverdi, Haendel.

18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.

19 h Le temps du jazz : Grands orchestres ; Jazz women.

20 h Soirée lyrique (échanges internationaux) : donné le 26 juillet 1984 au Festival de Bayreuth : « Parsifal », de Richard Wagner, par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth, sous la direction de James Levine, chef des chœurs N. Balatsch, solistes S. Estes, M. Salminen, P. Hofmann.

● *La CFDT réclame une réforme du financement de l'audiovisuel.* – Dans un communiqué publié jeudi 2 août, le syndicat CFDT du service public de l'audiovisuel (SURT) a estimé « *positive* » la progression du budget de 1985. Néanmoins, elle juge nécessaire de réviser les modes de financement de l'audiovisuel avec la mise en place d'un « *fonds de création* » et d'« *une société financière* » devant notamment permettre au service public de se mobiliser autour des projets de télévision du matin et d'un canal public sur le satellite TDF 1, et de permettre aussi le développement des réseaux câblés. Le SURT-CFDT demande en outre l'organisation de « tables rondes » sur l'emploi, l'adaptation des personnels aux nouvelles techniques et sur une convention collective nationale dans le secteur privé. D'autre part, la CFDT déplore, dans le budget 1985 de l'audiovisuel, l'absence de mesures pour la mise en place des structures régionales prévues par la loi de 1982.

Le « France-Soir » de M. Hersant

(Suite de la première page.)

France-Soir, légitimiste avant-tout, a pu, même après mai 1981, apparaître bienveillant pour le nouveau pouvoir : *« Raz de marée socialiste, un président à 100 % »*, titrait alors le journal, et le chef du service politique était reçu à Latche. M. Pierre Mauroy donnait en août sa première interview importante à ce quotidien. *« Croyez-vous,* devait demander M. Hersant lui-même en septembre 1982, à l'émission de Michel Polac, *que si j'étais intervenu dans la rédaction de* France-Soir, *elle se serait traînée aux pieds du nouveau pouvoir comme elle l'a fait ? »*

Le ton, à l'évidence, s'est durci à l'approche des municipales de 1983. Le directeur actuel de la rédaction lui-même, M. Guy Letellier, le reconnaît, qui explique *« cette réorientation »* par le raidissement de l'opinion.

L'évolution, en fait, fut avant tout celle du propriétaire du journal qui réagissait ainsi à l'offensive du pouvoir (loi sur la presse, contrôles fiscaux) contre son groupe : nomination à sa demande d'un éditorialiste, Guy Barret, condamné pourtant à l'unanimité par la rédaction de *France-Soir* à laquelle cet ancien journaliste de *Minute* n'appartient d'ailleurs pas en titre ; silence quasi absolu sur la campagne municipale de Paul Quilès à Paris, qui devait entraîner peu après le départ du journaliste chargé de suivre la gauche, Paul Joly, avec une demande de clause de conscience. *« J'avais pu, jusqu'au début de 1983,* dit-il aujourd'hui, *travailler sans la moindre censure, et cela, depuis mon embauche en 1976. »*

Dernière manifestation de l'interventionnisme grandissant de la direction, la manchette imposée par M. Hersant après l'annonce du référendum par le président de la République. La désinformation pure et simple : *« Référendum sur l'école libre »*, titrait le journal pour créer la confusion.

La mauvaise volonté du propriétaire pour régler ses dettes de papier, suppose-t-on non sans raison dans la majorité, était probablement commandée enfin par la discussion au Sénat du projet de loi sur la presse, prévue, avant le remaniement ministériel, pour le 26 juillet : *« Quel bel argument de tribune,* affirme cet observateur, *si Charles Pasqua avait accusé le pouvoir d'être responsable de la suspension du journal. »*

L'homme politique Robert Hersant tient apparemment encore à *France-Soir* ; l'homme de presse qu'il est aussi peut également en user. Les 40 millions de déficit annoncés pour 1983 ne doivent pas, en effet, faire illusion. Les investissements du magazine du samedi, qui, avec 650 000 exemplaires, devrait assez vite équilibrer ses comptes, sont responsables presque pour moitié du manque à gagner.

Le déficit restant est difficile, quant à lui, à évaluer avec précision, en raison des multiples sociétés-écrans du groupe Hersant, qui laissent régner le plus grand flou : déplacement probable des publicités de *France-Soir* vers *le Figaro*, surcoût des facturations d'imprimerie à la société éditrice de *France-Soir*, location en leasing de l'immeuble de la rue Réaumur à une société dont le propriétaire n'est autre que M. Robert Hersant...

Un déficit au total probablement grossi à dessein pour négocier en position de force les restructurations jugées nécessaires. Un expert nommé en mars 1984 par le comité d'entreprise, M. Pirolli, a dû reconnaître l'existence, sinon la réalité, du déficit annoncé pour 1983. Et ainsi, deux plans de licenciements ont été entérinés sans riposte depuis le début de l'année ; un troisième est en préparation.

La direction de *France-Soir* négociera donc cet automne une nouvelle restructuration, essentiellement avec le syndicat du Livre, partenaire systématiquement privilégié : *« Mon meilleur allié »*, a confié récemment à un interlocuteur M. Robert Hersant. *« Nous avons des rapports d'adversaires qui se connaissent,* affirme M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du Livre ; *Hersant c'est un groupe, et c'est là où chacun se tient. »*

L'avenir de *France-Soir* se joue donc aujourd'hui en dehors de la rédaction. La plupart des journalistes ont renoncé à avoir un droit de regard sur la direction du quotidien, un apolitisme de façade est affiché. L'urgence, pour eux, est ailleurs : *« La rédaction est vraiment anxieuse,* affirme un journaliste, *nous voudrions pouvoir faire ce journal sans menaces permanentes. »*

Leur repli est avant tout professionnel : leur intention est de faire durer le journal de Pierre Lazareff, ils ne veulent pas voir les échafaudages qui, depuis des travaux malheureux de la RATP il y a cinq ans, soutiennent les murs lézardés de l'immeuble de la rue Réaumur.

NICOLAS BEAU.

Prochain article :

LES ORPHELINS DE PIERRE LAZAREFF

L'hebdomadaire « les Nouvelles » deviendra mensuel en octobre

C'est pratiquement fait : *les Nouvelles*, *« l'hebdo qui a un bon gauche »*, a définitivement vécu et cédera la place en octobre à un mensuel culturel, *les Nouvelles littéraires* (son ancien titre), que prépare M. Michel Butel, actuellement rédacteur en chef (*le Monde* daté 29-30 juillet). Dix-huit personnes sur soixante-douze, dont sept journalistes, seraient gardées, tandis que les négociations se poursuivent avec M. Jean-François Kahn, qui prépare pour novembre le lancement de *l'Evénement du jeudi*, et est disposé à reprendre une partie des actifs et une quarantaine de personnes.

L'élément nouveau est que les actionnaires des *Nouvelles* (à la tête desquels se trouve M. Max Théret, l'ancien patron de la FNAC) sont maintenant d'accord pour une transaction avec M. Kahn. Ils seraient notamment disposés à ce que les indemnités de licenciement des personnes reprises par ce dernier aillent grossir les sommes recueillies par souscription pour le lancement du nouvel hebdo. Toutefois, les syndicats demandent qu'il y ait continuité dans les contrats de travail du personnel réembauché par M. Kahn, afin de préserver leurs droits éventuels à des indemnités de chômage. Ils se plaignent en outre d'une information insuffisante sur les deux projets.

C'est une des raisons pour lesquelles le comité d'entreprise des *Nouvelles*, réuni lundi 6 août, a voté contre le plan de licenciement de cinquante-quatre personnes présenté par M. Jean-Pierre Ramsay, directeur démissionnaire, au nom des actionnaires. Ce vote avait été précédé d'une assemblée générale réunissant journalistes et employés, qui s'était prononcée contre ce plan par 42 voix et 7 abstentions.

M. Jean-François Kahn doit faire connaître ses propositions définitives le 17 août, et une nouvelle réunion de comité d'entreprise est prévue le 20 ; les propositions de licenciement collectif seraient alors déposées le 21 à l'inspection du travail.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Nous sommes une multinationale de pointe utilisant les services de plus de 1.200 consultants dans le monde entier et nous cherchons pour l'Europe plusieurs

PROCESS ENGINEERS

EXPÉRIMENTÉS

Les candidats auront une spécialisation en ingénierie mécanique électrique ou chimique, ainsi qu'une expérience appropriée de 5 ans au moins acquise dans le secteur de la fabrication, de la production ou de l'industrie, dans l'une des branches suivantes : conception d'outils, ingénierie mécanique, implantations d'usines, installations de traitement chimique, manutention de matériaux.

Les candidats devront voyager intensivement chaque semaine à partir de leur domicile. Une connaissance active et parfaite de l'anglais est requise et la connaissance d'autres langues européennes souhaitable.

Outre une rémunération de base élevée, nous offrons de fortes primes selon les performances.

Excellente opportunité de faire carrière dans un domaine en pleine expansion.

Veuillez envoyer votre C.V. détaillé avec mention des rémunérations précédentes sous la référence
« eng LM 070884 » à notre responsable de recrutement
PAUL SOENEN
METRA PROUDFOUT INTERNATIONAL S.A.
35, square de Meeûs
1040 Brussels
Belgium.

Urgent : sté recherche pour AFRIQUE NOIRE ÉLECTRONICIEN RADIO MARITIME expérimenté et sérieux Adr. C.V. + photo ss/nº 3.899 à AGENCE HAVAS, BP. 88 56003 Vannes Cedex, qui tr.

Direction

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE recherche son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Ayant la volonté et la capacité de convaincre les Agences et les Annonceurs de l'intérêt de collaborer avec une société spécialisée, dont les 10 ans d'expérience reposent sur un concept qualificatif.
Rémunération (salaire fixe + intéressement), sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Env. C.V. manuscrit + photo sous pli personnel à : M. VINCENT DOR — COMÉCON 8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND 40.000 à 80.000 habitants
L'emploi de secrétaire général sera prochainement vacant.
Ce fonctionnaire sera recruté dans les conditions statutaires (arrêté du 27 juin 1962, modifié) : par la voie de l'avancement de grade, de mutation, ou de recrutement direct. Adr. votre candidature et c.v. à Mme le Maire, cabinet du Maire, Mairie de Noisy-le-Grand, 93160.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES ORGANISME D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT recherche

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

Formation supérieure H/F 30-45 ans.
Gestionnaire rigoureux — Capacité d'animation et relations publiques — Sens social affirmé. Expérience souhaitée en aménagement.
Entrée dès accord
9.000 F × 13.
Ecr. s/nº 8.251 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE recherche son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Ayant la volonté et la capacité de convaincre les Agences et les Annonceurs de l'intérêt de collaborer avec une Société spécialisée dont les 10 ans d'expérience reposent sur un concept qualificatif.
Rémunération (salaire fixe + intéressement), sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Env. C.V. manuscrit + photo sous pli personnel à : M. VINCENT DOR - COMÉCON 8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS.

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK

The Islamic Development Bank, an international development financing institution, offers challenging opportunities to suitable qualified professionals who are bilingual (arabic and english) for the following positions :

1) SYSTEMS AND PROCEDURES OFFICER

2) PROCEDURES MANUAL OFFICER

The candidates for these positions should have a university degree, preferably an mba or equivalent, be of 30 to 40 years of age and have 8 to 10 years experience in the analysis and design of systems and procedures for the first position and six to eight years experience in the preparation of procedures manual for the second position.

In addition to salary which ranges from USD 32,000 to USD 42,000 per annum tax free, other benefits are installation allowance, free-furnished accommodation, free airticket for annual home leave, dependency allowance, education assistance, free medical treatment, group life and accidental insurance cover, contributory pension benefits and internal transport allowance, etc.

Interested persons may send, in confidence, full particulars to :

THE DIRECTOR OF ADMINISTRATION
ISLAMIC DEVELOPMENT BANK
P.O. BOX 5925 JEDDAH 21432
KINGDOM OF SAUDI ARABIA

Further information and application forms may also be obtained through the same address.

OFFSHORE PETRO-CHEMICAL INDUSTRY
Experienced Design Engineers/Field Engineers required offshore petro-chemical work Europe. Long term contracts. Must have good French/English.
Send applications : The Griffin Group Limited (Administrative Office), 253, rte des Fayards, 1290 Versoix
Geneva, Switzerland (Tél. : (22) 554871).

Le restaurant chinois « Wong-Kun » à Thoune cherche pour remplacement de son chef de cuisine chinois un CUISINIER CHINOIS EXPÉRIMENTÉ

Nous vous offrons un contrat à l'année dans une équipe dynamique, un bon salaire et des prestations sociales modernes. C'est avec plaisir que nous attendons votre offre de service, rédigée en angl. ou en français. Hôtel KRONE, restaurant chinois « Wong-Kun »

Rathausplatz, 2, 3600 Thoune, Suisse.
Tél. 0041-33-22-82-82.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Une importante société de néorestauration recherche pour son siège social situé en **banlieue parisienne sud,** un

Jeune chef du personnel

Il sera responsable du traitement administratif des paies, du recrutement du personnel employé, de la formation et de l'application de la législation sociale.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant de **quelques années d'expérience** dans la fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 5072, et les noms des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact, à rscg carrières 48, rue Saint-Ferdinand - 75017 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche

DOCUMENTALISTE

DIPLOME (E)

- *Parfaitement bilingue français anglais.*
- *Connaissance de l'arabe classique appréciée.*
- *Expérience d'au moins 2 ans dans la documentation économique.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., s/ réf. 11614 à ***PIERRE LICHAU S.A.,*** *BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*

ORSTOM

Ets public recherche pour responsabilité laboratoire outre-mer

TECHNICIEN CHIMISTE H-F

possédant BTS-DUT ou équivalent
Éléments de profil :
- formation en chimie analytique minérale,
- expérience organisation et gestion laboratoire.
- connaissances pratiques électricité, mécanique et électromécanique souhaitée.
- motivation pour l'étranger.

Ecrire ORSTOM
24, r. Bayard, 75008 PARIS.

ANALYSTE PROGRAMM.

2 ans d'expér. en DOS-CICS ou GAP. Déplacements étranger à prévoir. Pr r.-v. : 784-74-52.

Si vous êtes intéressé par
- des produits financiers ;
- une négociation à haut niveau ;
- une formation ;
- une carrière.

Devenez l'un des FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.) du Centre d'Informations Financières
Tél. 500-24-03.

Revue technique cherche pour intégrer petite équipe rédaction
JEUNE JOURNALISTE
Rédacteur / Assistant rédaction
Indispensables : aptitudes sujets techniques, expér. de revue similaire appréciée, allemand lu, notion secrétariat rédaction, relecture.
Poste évolutif si bonne adaptation.
Lettre manuscrite + C.V. à Mme LERY, 14, rue Mathurin 75015 Paris.

MAI

CONSTRUCTEUR DE MINI ET MICRO ORDINATEURS
En France, nous avons multiplié par 8 notre C.A. en 4 ans
Notre Direction Technique recherche

COLLABORATRICE-LOGISTIQUE
administration technique

Pour participer à la mise en place, au contrôle et au suivi des différentes actions en cours.
Ce poste nécessite une très grande disponibilité, des connaissances techniques (traitement de textes) sténo, reporting, compte rendu etc..
Anglais indispensable.
Dans un premier temps il est à prévoir 30% environ de frappe.
Évolution rapide vers une autonomie et des responsabilités élargies.
Rémunération attractive si justifiée par expérience et potentiel.
Ambiance professionnelle agréable.
Nous recevrons vos C.V. à : **MAI FRANCE** - **Direction Technique**
Péripole 117 - 58 rue Roger Salengro - 94126 FONTENAY/BOIS Cedex

bleu

LA VITALITE INFORMATIQUE

secrétaires

L'A.N.T.
Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-Mer recrute (F.)
UNE SECRÉTAIRE
pour la direction des affaires sociales à son siège social à PARIS
Mission :
assurer le secrétariat ;
coordonner les activités des différents secrétariats rattachés à la direction des affaires sociales ;
veiller à l'application des directives de politique sociale en liaison avec les antennes ;
établir les comptes-rendus et procès verbaux de réunions.
Qualités souhaitées :
- sens de l'organisation et de la coordination ;
- sens des responsabilités et de l'autonomie ;
- souplesse et diplomatie dans les rapports professionnels ;
- bonne connaissance des organismes sociaux.

Diplômes et compétences :
- B.T.S. de secrétariat de direction ou équivalent ;
- expérience d'au moins 5 ans dans un organisme à caractère social ;
- connaissance des populations originaires des DOM-TOM souhaitée ;
- sens de l'accueil et du contact avec le public.

Rémunération :
Suivant âge et expérience.
Adr. C.V., lettre manuscrite et prétentions à l'A.N.T. Service du Personnel 3, r. de Brissac, 75004 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

La filiale de Crédit Bail Mobilier du Crédit Agricole recherche pour son service -Étude des risques-

un Analyste Financier

qui sera chargé :
- de l'analyse des dossiers de Crédit Bail, de leur acceptation dans le cadre de sa délégation ou de leur présentation à l'autorité compétente pour les dossiers les plus importants,
- d'assister le réseau dans le montage des dossiers ainsi que du suivi des objectifs commerciaux de ce dernier.

Une formation supérieure à caractère financier ou économique est exigée ainsi qu'une expérience de 2 à 3 ans dans l'étude des dossiers de financement d'entreprises.

Ce poste est basé dans la banlieue Ouest de Paris et comporte des déplacements en province.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. LAM 081 à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

formation professionnelle

Formation professionnelle au
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

INFORMATIQUE OPTIONS

- GESTION
- INDUSTRIE (Électronique-Micro-Basic)

PRÉPARATION AU BTS

Tests, inscript. pr la rentrée 84
205-24-63/241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

ENTREPRISE NATIONALISÉE

recrute pour
SON CENTRE DE RECHERCHES

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Possédant des connaissances approfondies dans le domaine des théories de l'endommagement, de la mécanique de la rupture et du comportement en fatigue des matériaux, et maîtrisant les méthodes de calculs correspondants.

Il aura pour missions de définir, de concevoir et de mettre au point des essais visant à étudier le comportement de structures sous sollicitations mécaniques diverses et sous chargements dynamiques combinés.

Formation : ingénieur ou Docteur, spécialisé en mécanique, disposant d'une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et photo à
RÉGIE-PRESSE, sous nº 292.809 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de bonne famille, anglaise 17 1/2 ans, cherche emploi comme au pair à Paris de sept. à juin. T. : BRISTOL (0272) 7386889 avant 18 h.

Secrétaire expér. bil. anglais, 2 sténos, ch. emploi sept. préf. Paris centre.
Ecr. s/nº 3.838 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

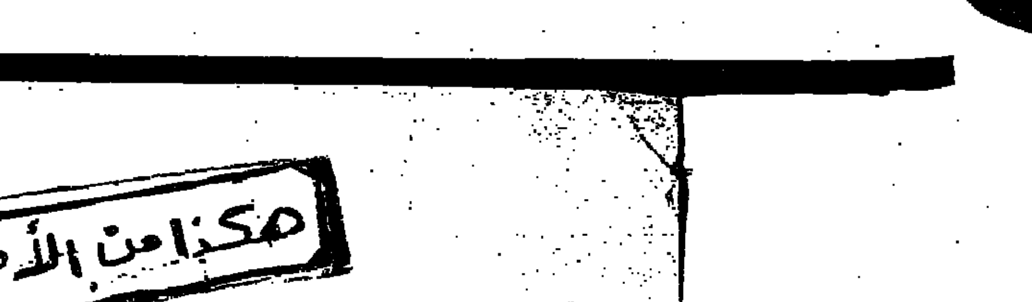
AVOCATE ALLEMANDE, 45 ans, doct. en droit, tril. franç. all. angl., diplôme sup. de l'Université Paris-II 1984, cherche emploi.
Ecr. s/nº 3.842 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

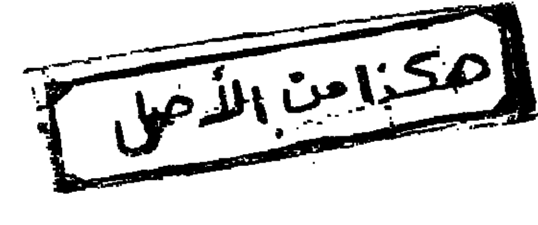
Traitement texte, dactylographie, rédaction, rewriting. T. : 258-49-47.











LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Baroin-Barthélémy,
son épouse,
M. et Mme Baroin Michel,
M. et Mme Baroin Alain,
ses enfants,
Mlle Baroin Véronique,
MM. François, Christophe, Jérôme et Cyrille Baroin,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Barthélémy BAROIN,

survenu le 6 août 1984, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août, à 15 h 30, en l'église d'Ouroux-en-Morvan (Nièvre).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Manosque. Paris.

Mme Jean Giono,
Le docteur et Mme Durbet,
née Giono,
Mlle Agnès Durbet,
Parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mlle Aline GIONO,

survenu le 4 août 1984, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 6 août, à Manosque.

– Mme Sandra Lauler,
MM. Pierre-Jean et François Lauler,
Mme Anne-Marie Vrin,
Toutes les familles et ses amis,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. René LAULER,
journaliste (RFI),

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août en l'église de Notre-Dame, à Cluny (Saône-et-Loire).

La levée de corps se fera à 7 h 45, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, 25, quai de Corse, Paris-4e.

– Mme Claude Henri Levy
a la douleur de faire part du décès de

Me Claude Henri LEVY,
avocat à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du conseil de l'ordre,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 6 août 1984.

L'inhumation aura lieu le mercredi 8 août, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira (porte principale), à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

[M. Claude Henri Levy, né le 23 juillet 1913 à Villers-sur-Coudun (Oise), était licencié en droit de la faculté de Paris. Après une année à l'Ecole d'application de la cavalerie de Saumur, il s'était inscrit comme avocat au barreau de Paris en 1936. Il fut membre du conseil de l'ordre de 1959 à 1963. Me Claude Henri Levy avait, entre autres, défendu « Mme Claude », poursuivie dans une affaire de proxénétisme.]

– Le président du conseil régional de Picardie,
Le bureau et les membres du conseil régional de Picardie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond MAILLET,
ancien président
du conseil régional de Picardie.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août 1984, à 10 h 30, en la commune de Monchy-Saint-Eloi.

– Le président Henri Bonan
Et les membres du conseil général de l'Oise,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Raymond MAILLET,
vice-président
du conseil général de l'Oise,
conseiller général
du canton de Liancourt,
maire adjoint de Monchy-Saint-Eloi,
ancien député de l'Oise,
ancien président
du conseil régional de Picardie,
ancien maire de Monchy-Saint-Eloi.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août, à 10 h 30, à Monchy-Saint-Eloi.

Réunion à la mairie.

– Mme Paul Meier,
M. et Mme Daniel Meier
et leurs enfants Olivier et Carole,
M. et Mme Alain Tedgui
et leur fils Alexis,
M. et Mme Bernard Meier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MEIER,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans sa résidence de Cannes.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le jeudi 9 août 1984, à 10 heures.

Cimetière entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Ghislaine Ohana,
M. et Mme J.-P. Laffitte,
Mlles Elisabeth Yoyo et Hélène Tonchia,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph OHANA,
agrégé de philosophie,
docteur ès lettres,
ancien inspecteur d'académie,

survenu le 31 juillet 1984, dans sa soixante-dix-huitième année.

– Les familles Ricker, Louat, Lepage, Lebeau,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline RICKER,
née Louat,

à l'âge de cinquante-deux ans, après une longue et douloureuse maladie, le samedi 21 juillet 1984, à l'hôpital Avicenne de Bobigny.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 25 juillet en l'église de Ligny-le-Châtel, suivie de l'inhumation dans le cimetière de Ligny-le-Châtel dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Oran. Paris. Hyères.
M. Sydney Zémor,
M. Georges Capéla et Mme, née Jacqueline Zémor,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Charles ZÉMOR,
née Marie Benaych,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Les prières du mois auront lieu le jeudi 9 août 1984, à 19 heures, au domicile : 271, rue de Belleville, Paris-19e.

Anniversaires

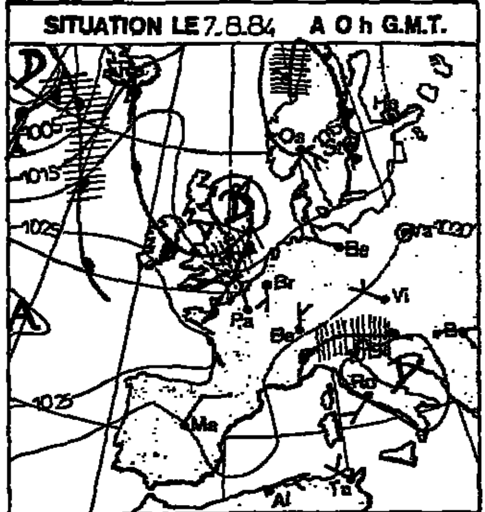
– Le 7 août 1981
disparaissait tragiquement

Daniel STERNBERG,
ingénieur AM.

Ceux qui l'ont connu et estimé pensent à tout ce qui a été perdu avec lui de force généreuse, de dévouement et d'amour, et ils se souviennent.

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 08.08.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 août à 0 heure et le mercredi 8 août à 24 heures.

Mercredi, les nuages et l'humidité prédomineront. Le matin, seules les régions du Sud-Est profiteront encore d'éclaircies agréables. Dans le nord-est, le ciel sera très nuageux avec quelques pluies. Ailleurs, le ciel sera plus changeant mais les nuages abondants parfois organisés en lignes de grain donneront des averses fréquentes et localement fortes, en particulier sur le quart sud-ouest avec quelques orages. Dans l'après-midi, ces averses s'atténueront dans le nord-ouest pour gagner du terrain vers les régions méditerranéennes.

Les températures minimales seront de l'ordre de 12 degrés près de la Manche, 10 à 11 degrés du Bassin Parisien à la Loire, 16 à 18 degrés en régions méditerranéennes, 12 à 14 degrés ailleurs. Les maxima seront de 19 à 21 degrés sur la moitié nord, 23 degrés dans le sud-ouest, 26 à 28 degrés sur le pourtour méditerranéen, 19 à 21 degrés ailleurs.

Prévisions

Jeudi, très nuageux du nord-est à la méditerranée, pluies, évolution orageuse gagnant le soir l'est du Bassin Parisien. Eclaircies et averses orageuses en Corse. Sur les autres régions, le matin, très nuageux près de la Manche, nuageux ailleurs. En journée, nuages et éclaircies avec averses. Températures minimales : 10 degrés près de la Manche, 14 à 16 degrés du nord-est au sud des Alpes, 12 à 16 degrés ailleurs. Maximales : 18 à 26 degrés du nord du sud. Vent fort près de la Méditerranée.

Vendredi, Temps faiblement pluvio-orageux gagnant la Haute Normandie, le Bassin Parisien, la Bourgogne. Amélioration sur le sud des Alpes. Sur les autres régions, nuages et belles éclaircies. Températures sans grand changement. Atténuation du vent près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT A 0 HEURE (GMT)

Samedi, Décalage de la zone faiblement pluvio-orageuse vers le nord. Temps devenant plus chaud sur la plupart des régions avec début d'une nouvelle tendance orageuse principalement sur l'ouest et le sud-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 août; le second le minimum de la nuit du 6 au 7 août) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 12; Bordeaux, 25 et 10; Bourges, 22 et 8; Brest, 18 et 12; Caen, 22 et 12; Cherbourg, 18 et 14; Clermont-Ferrand, 21 et 7; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 23 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 10; Lille, 22 et 11; Lyon, 23 et 10; Marseille-Marignane, 27 et 16; Nancy, 21 et 7; Nantes, 23 et 12; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 22 et 13; Paris-Orly, 22 et 10; Pau, 24 et 11; Perpignan, 27 et 16; Rennes, 23 et 14; Strasbourg, 23 et 9; Tours, 22 et 9; Toulouse, 25 et 11; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés; Amsterdam, 17 et 12; Athènes, 31 et 22; Berlin, 22 et 11; Bonn, 20 et 8; Bruxelles, 20 et 11; Le Caire, 33 et 27 ; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 20 et 14; Dakar, 30 et 27; Djerba, 34 et 22; Genève, 25 et 11; Istanbul, 28 et 19; Jérusalem, 27 et 17; Lisbonne, 34 et 18; Londres, 23 et 15; Luxembourg, 18 et 9; Madrid, 31 et 15; Moscou, 24 et 12; Nairobi, 25 et 13; New-York, 31 et 23; Palma-de-Majorque, 29 et 15; Rio-de-Janeiro, 28 et 25; Rome, 30 et 22; Stockholm, 23 et 16; Tozeur, 38 et 26; Tunis, 34 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Quart. HORLOGE, 100 m² envir. Triplex jard., tr. bon état. 1,150.000 F. - 296-00-10.

5e arrdt

QUARTIER LATIN, rue des Anglais, studio cft. 275.000 F. TREVAL : 277-62-23.

COMME UNE MAISON
80 m² + 20 m² ss/sol aménageable
950.000 F. 535-86-37.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL
Dans imm. pierre de t. 4 P. tt cft, 96 m² - 282-03-60.

12e arrdt

MAIRIE 12e. charmante maison s/jard., réceptions + 2/3 ch., sud, calme. Etat neuf. 298-63-33.

MICHEL-BIZOT
Très original, 3/4 p. en duplex, environs 100 m² tt confort, ét. impecc. Px : 960.000 F
LACUÉE. 307-57-16.

14e arrdt

DENFERT 2 P., TT CFT
CALME. SOLEIL
420.000 F - 322-61-35.

16e arrdt

PASSY, 2 PIÈCES
PLEIN CIEL, 46 m²
530.000 F - 535-86-37.

MICHEL-ANGE
4 p., soleil, calme, bel imm., 6e ét., asc. 895000 F
BRANCION. S.A.R.L. 575-73-94.

17e arrdt

PRÈS SAINT-FERDINAND
3 pièces, balcon, 8e ét. Plein sud. Tél. 328-86-45.

18e arrdt

Jules-Joffrin, imm. p.d.t. 2 p. cuis., s. d'e. w.-c. 235.000 F. 3 p. cuis., douche, w.-c., 289.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

19e arrdt

SUR LE PARC
Ancien 6 p., 230 m², 3e, asc. TIFFEN. 562-04-66.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
Récent 2 p. 80 m², box serv. TIFFEN. 562-04-66.

Province

A saisir ctre Narbonne, beaux T 2 47 m² tt confort ds imm. rénové. 250.000 F. Tél. apr. 20 h (61) 63-65-10.

AURILLAC (15)
Vends appartement F 5, 90 m², tr. b. état, dans petit immeuble (1977), quartier calme, chauf. électr. indiv., garage privé. 400.000 F. Charles DELPONT, tél. heures repas : (71) 63-40-05 ou (71) 48-01-43.

SAINT TROPEZ
CHAPELLE SAINTE-ANNE
STUDIOS, 2 PIÈCES
LUXE, TERRASSE, JARDIN
MICHEL BERNARD (94) 97-20-23.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES OFFRES
DE PARTICULIERS
PARIS-BANLIEUE
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. tant à Paris qu'en banlieue des APPTS toutes catégories et VILLAS - 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

villégiature

Maison à louer Bages-d'Aude, pet. village de pêcheurs occitan à 5' de Narbonne.
Tél. : (68) 42-23-51 (h. r.).

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE 562-66-00.

ARTISAN 100 F R.C. 180 F constitution SARL 2.000 F S.D.M. 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54. 8, Faubourg-Poissonnière, 9e-10e.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 180 F S.A.R.L. 180 F
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P., 54, rue de Crimée, 19e et 4, r. des 2-Avenues, 1 3 •
Téléphone : 607-62-00.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

pavillons

URGENT PART. VD sur côteaux de MONTLOUIS (37) maison jumelée habitée 2 ans, près tts comm., F5, gde cuisine, séjour, salon, 3 chbres, 2 bns, w.-c., garage, cave et petit terrain. Px : 450.000 F poss. prêt PAP. Pr ts renseigts. BRUNELLI. Tél. : (16) (47) 45-00-71.

propriétés

PRÈS ÉTAMPES
Pptaire vd libre, 40 km Paris DEMEURE ANC. RESTAURÉE Gd liv., s. à manger, cuis. ancienne équipée moderne, 6 ch., 3 s. de bs, 2 salles d'eau, gd cft + 1 bâtiment à amén. + log. gard. ind. + dép. Ter. 42.000 m² (verger, boqueteau et prairies + riv. s/ 200 m). Prix 2.100.000 F. W.-E. 494-07-43. Sem. 547-60-50.

MANTES (près)
VALLÉE DE LA VAUCOULEURS
Superbes bâtiments du XVIIIe s. tt cft, 400 m² habit. + maison gardiens, parc aménagé, 8.000 m² + 2.500 m² boisés, bordé par 2 riv. 766-73-76.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3770

HORIZONTALEMENT

I. Très bien ficelée. Peuvent être semés quand ils sont faux. – II. Qui ont l'habitude des tempêtes. Peuvent être de la revue quand ils sont petits. – III. Archipel d'Indonésie. Emplacement pour des opérations. – IV. Peuvent être de bonnes résolutions. Me rendrai. – V. Pas bien emballé. Un roi au théâtre. Ne peut être grand qu'avec un bon couturier. – VI. Se laisser aller. Est parfois contagieux quand il devient fou. Une page importante. – VII. Vieille ville. Parfois courte pour un gagnant. Fin de bail. Possessif. – VIII. S'intéressa à l'histoire des doctrines économiques. Fleur. Un garçon de la famille. – IX. Doit descendre pour être payé. Sortes de dindes quand elles sont blanches. Baie du Japon. – X. Fleuve côtier. Une hirondelle sur les côtes. Démonstratif. – XI. Passe à Evreux. Attitude de chien. – XII. Machine, parfois. Se fait généralement avec des pruneaux. Fin, surtout quand elle est fatale. – XIII. Muse ou papillon. Est parfois traité de coquin. Sorte d'argile. – XIV. Note. On y voit le jour. Pas annoncé. Lut comme un débutant. – XV. Très raisonnable. Pas imaginaires. Unité monétaire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II									■					■	
III				■		■								■	
IV		■									■				
V						■				■					
VI						■					■				■
VII			■		■					■			■		
VIII					■					■					
IX	■						■					■			
X			■							■				■	
XI		■		■					■						■
XII						■				■					
XIII							■					■			
XIV			■				■			■					
XV						■						■			

VERTICALEMENT

1. Pris par celui qui répond à l'appel. On choisit les plus beaux quand on est de la partie. – 2. Une trajectoire pour la balle. Mit dans de mauvaises dispositions. Son abus est dangereux. – 3. Faire sauter. Qui a donc circulé. Enleva. – 4. Mère de grands enfants. Un ordre pour les paresseux. Epouse d'infant. – 5. Faire du plat. Ne laisse pas dormir. – 6. Adverbe. Utile pour ouvrir le dialogue. Pour lier. – 7. Apporter un soutien. Mot qui vaut un renvoi. – 8. Un homme qui ne cache rien. – 9. Prouve qu'on n'est pas à l'abri du besoin. Peut porter le chapeau. – 10. Ceux des légumes sont généralement longs. – 11. Est noir quand il vient des champs. Couchées sur des feuilles. – 12. Est très utile dans le vestibule. Lentilles. – 13. Col des Alpes. Peuvent être mises en boîte. – 14. Ne se consomment pas dans un bar. Est plus difficile à réparer qu'un accroc. – 15. Frappe fort. Tint en son bec un fromage. On le prend pour aller plus loin.

Solution du problème n° 3769

Horizontalement

I. Prière. Go. – II. Eoliennes. – III. Ru. FM. In. – IV. Renforcée. – V. Et. Editer. – VI. Blésa. – VII. Tri. Las. – VIII. SPA. Obi. – IX. Psi. PCV. – X. Edentée. – XI. Age. Anses.

Verticalement

1. Perrette. Ea. – 2. Rouet. PDG. – 3. Il. Bissée. – 4. Eiffel. Pin. – 5. Remodela. Ta. – 6. En. Ris. En. – 7. Nictalopes. – 8. Gênée. ABC. – 9. OS. Erosives.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 9 AOUT

« Le marché Saint-Germain », 10 heures, devant l'église Saint-Germain, Mme Legrégeois.

« L'Eglise polonaise », 15 heures, devant l'église place Maurice-Barrès. Mme Bouquet des Chaux.

« Promenade dans le Marais », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Senant.

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La crypte archéologique », 15 heures, parvis de Notre-Dame, côté préfecture (B. Fortuner).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Marion Ragueneau).

« Autour du Palais-Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (B. Czarny).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, devant la poste (Anne Ferrand).

« Le vieux village d'Auteuil », 14 h 30, métro église d'Auteuil, sortie Chardon-Lagache (Les Flâneries).

« L'Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (M. Boulo).

« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, devant l'entrée (P.-Y. Jaslet).

Jardins de Saint-Germain », 15 heures, portail de l'église Saint-Germain (Paris et son histoire).

« Balzac dans sa villa de Passy », 15 heures, 47, rue Raynouard (Paris et son histoire).

« Du sentier au Palais-Royal », 14 h 30, 89, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

VIE ASSOCIATIVE

La pierre qui vit

On a peur de les trahir. Les mots sont traîtres et eux, Simone et Henri Gignoux, simples et vrais. Ils ont bâti leur maison, une ruine dont ils ont remonté les murs, puis reconstruit ceux du vieux village de Saint-Victor-la-Coste (Gard) et créé la Sabranenque, une association de sauvegarde de l'habitat rural.

Il est couvert de cette poussière blanche de la pierre, taillée, portée, ajustée. A moins que ce ne soit du sable remué pour faire le mortier ? Il s'était pourtant donné la peine d'expliquer, lui habituellement avare de paroles, muet pendant les repas. Il va rire doucement, car il n'est pas cruel.

Un chantier de la Sabranenque, c'est une activité qui rassemble des personnes différentes par l'âge, le milieu socio-professionnel, la nationalité. Ce jour-là, Anne, élève de seconde, passe par l'anglais pour dialoguer avec le Turc Gökhun ; le Belge Philippe est à la Sabranenque pour la deuxième fois et cet Américain y vient, depuis trois ans, quatre mois d'affilée, si bien qu'il fait aujourd'hui partie de l'encadrement.

Les participants sont venus *« rencontrer des amis de cultures différentes »* : un Egyptien n'a-t-il pas à apprendre d'un Polonais et *vice-versa* ? Ils passent des vacances « pas comme les autres » : *« c'est paradoxal de payer pour travailler »*, dit Didier, dix-huit ans. Il apprécie *« la fraternité qui naît quand on travaille ensemble »* et le mode des relations : *« il n'y a pas de rapports supérieur à inférieur. Ceux qui en savent plus aident les autres. Ils donnent la technique. A nous de voir si c'est bien. »* Gökhun se sent libre : *« Je travaille parce que ça me plaît. Je vois ce que la main de l'homme peut faire. »*

Luc sera architecte dans trois mois. Venu suivre un stage de pratique, il est revenu plusieurs fois *« par plaisir »*. Il a découvert l'esprit de participation : *« Les gens prennent en charge leur habitat en fonction du terrain, du climat, du mode de vie. »* Ce professionnel réfléchit avant d'observer : *« Un matériau simple, adapté d'une manière simple, donne un résultat juste, beau naturellement, qui est à la portée de tout le monde. »*

Gökhun a encore quelque chose à dire : *« Simon s'est approché de moi et m'a parlé de lois physiques à respecter pour construire un mur. Il y a un centre de gravité qui est une combinaison de forces, un équilibre comparable à celui d'un jeu de cubes. »*

On commence à comprendre le chantier et l'emprise discrète de Gignoux, maître respectueux. Ces paroles des élèves, on les a entendues auparavant, dans sa bouche à lui, à elle. Ecoutons-les plutôt. Lui : *« Quand on mène un chantier, il faut tenir compte des motivations des participants et des intérêts du chantier. »* Aussi ménage-t-il des respirations : dans la journée, chacun peut s'isoler, se promener, rêver, lire ; et, dans la semaine, profiter de moments d'évasion : visite au pont du Gard, coup de main à une autre association de chantier, balade au village un jour de marché...

Henri Gignoux poursuit : *« Certains ont un sens inné du matériau (la pierre), de son emploi, qui rejoint les lois mathématiques. »* Et encore : *« Construire avec de la pierre, c'est maîtriser des volumes avec des outils très simples : fil à plomb, cordeaux. Autrefois, les volumes étaient souvent utilisés pour les besoins agricoles : ouvertures, ventilation, afin que le fourrage ne pourrisse pas. Aujourd'hui, on recherche la lumière et le soleil. »*

Elle, dans sa sobre jupe longue, définit la culture rurale, *« C'est une façon de sentir, de marcher, de parler ; la pauvreté qui n'est pas misère mais rigueur. »* On montre une porte de grange en bois, rapiécée comme un linge. Le patrimoine rural, dit-elle encore, *« ce sont les maisons, mais aussi les chemins, les arbres »*.

Ce que les « bâtisseurs » ont trouvé à Saint-Victor-la-Coste : un village en ruine, avec du lierre, refuge des merles et rendez-vous des chasseurs. Ce qu'ils en ont fait : un « vieux » village. Seul un œil exercé distingue les murs remontés des vestiges d'autrefois. Quand les pierres fraîchement taillées auront pris de la patine, nul ne verra la différence, et l'on admire déjà l'harmonie de ces constructions restaurées, habitées par ceux qui y travaillent, vivantes.

Théoricienne du groupe, Simone Gignoux souligne la modernité de cet habitat traditionnel, due à *« ses petits espaces relationnels à la mesure de l'homme, avec un circuit de rencontres obligatoires »*. La relation n'est-elle pas un besoin fondamental de l'homme ? *« Le premier langage à préserver, c'est l'habitat. »* Habitat rural qui est, en fait, un habitat régional tenant compte des ressources et des exigences locales.

Art des toits

Lui, évoque les toitures industrielles, *« inadaptées comme un chapeau qui va mal »*. Il explique les avantages de la tuile canal – en terre cuite, non vernissée, fortement bombée – que l'on marie par six. *« Au point de jonction entre six tuiles (quatre le ventre en l'air, deux à cheval), on met une truelle de mortier sur une partie seulement de la tuile. »* Pourquoi ? *« Quand il pleut, la tuile se charge en eau que le mortier pompe également. L'ensemble est gonflé d'eau. »* Le petit point de soudure permet au mistral de s'engouffrer sous les tuiles et de les sécher.

Aucune technique industrielle n'égalera en beauté cette couverture paysanne en relief – la forme en trapèze de la tuile donne un mouvement – et l'harmonie de ces toitures douces en tuiles roses, de ces angles fuyants. *« La personnalité de chaque village, sa couleur,* d'après Henri Gignoux, *vient de la pierre mais, surtout, des sables utilisés pour lier les matériaux. »* Il explique la composition du mortier : mélange de sable, de couleur, de grain différents, de liant et d'eau. La résistance est fonction du dosage des composants. *« Tout l'art du couvreur consiste à faire un bon scellement avec un mortier de mauvaise qualité. »*

Henri Gignoux a beaucoup de choses à enseigner : poser un plancher, un carrelage, faire des linteaux, des allèges, un enduit, une gênoise – ces rangées de tuiles qui prolongent un toit et rejettent l'eau de pluie loin de la muraille ; il faut, en principe, une rangée par étage. Tout s'apprend à la Sabranenque : l'art de faire des maisons et d'y vivre.

DANIELLE TRAMARD.

★ La Sabranenque (Saint-Victor-la-Coste, 30290 Laudun, tél. : (66) 50-05-05), a créé le Centre international du patrimoine rural méditerranéen pour favoriser les échanges avec l'étranger. Il existe un chantier permanent (30 F par jour) et des stages techniques (8 jours : 550 F).

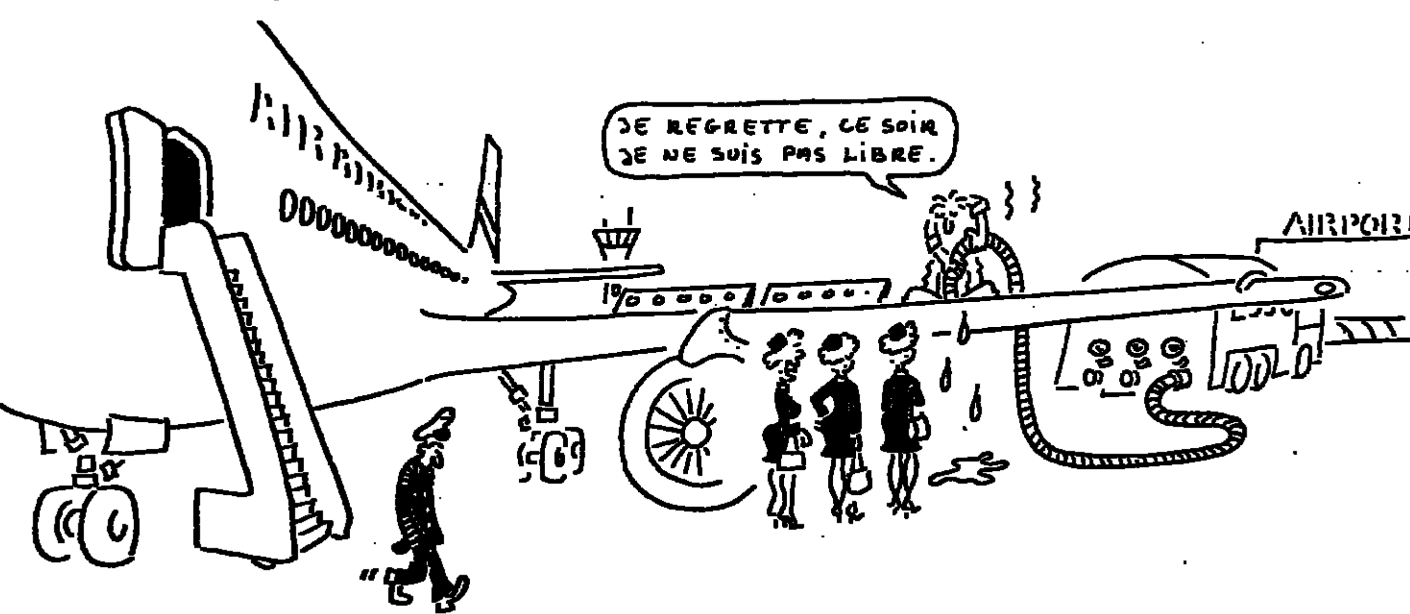
CONSTRUCTION EN PIERRE SÈCHE. – Un stage d'apprentissage des diverses techniques de construction en pierre sèche aura lieu à Salagon (Alpes-de-Haute-Provence) du 2 au 5 septembre. Salagon, Conservatoire ethnologique de la Haute-Provence, est un ancien prieuré roman (XII-XVI° siècle) situé à 4 kilomètres de Forcalquier. Sont prévues les restaurations d'un escalier tournant, d'une calade et de murs d'enceinte. Le prix du stage est de 300 francs, hébergement en collectivité et repas compris.

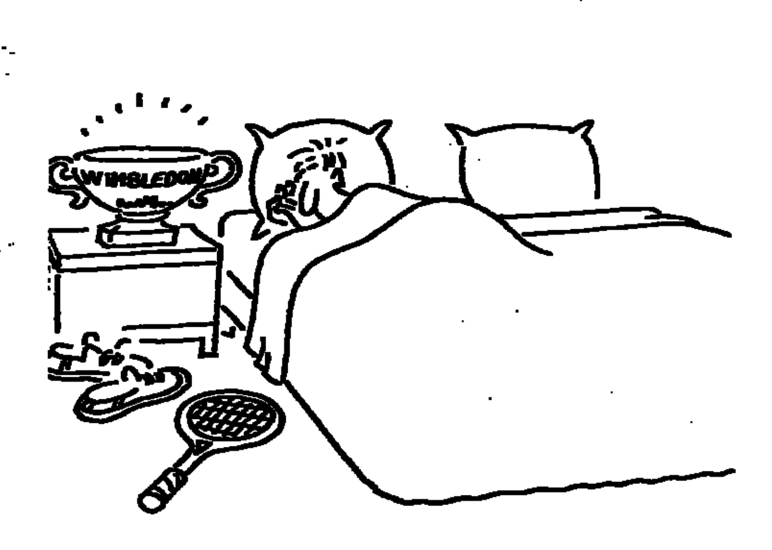
★ Inscription avant le 15 août auprès de Mme Christiane Carle, Alpes de Lumière, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire. Tél. : (92) 76-61-90 ou 75-19-93.

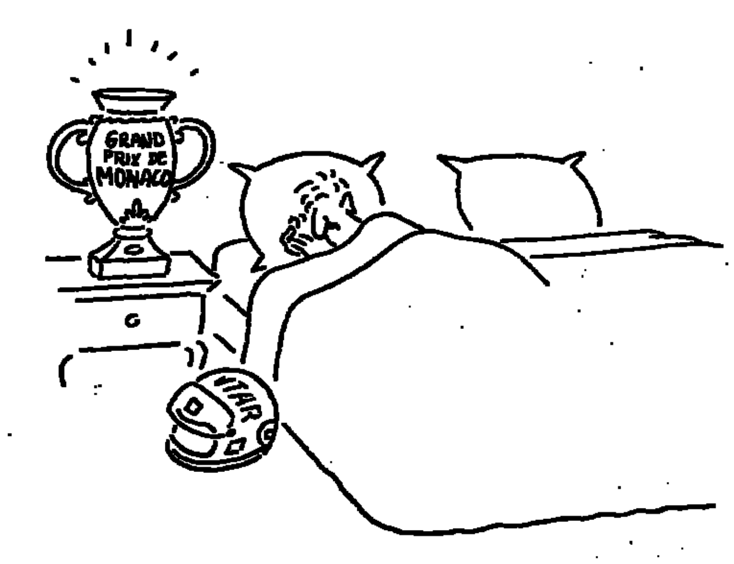
ÉTÉ

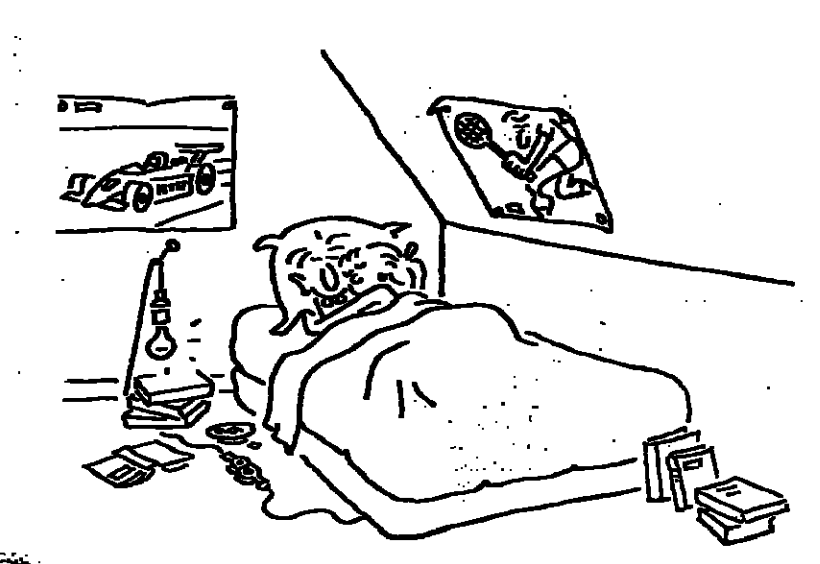
Histoire d'Amour par Konk

Résumé. – Au fond, pensait notre héros, si elle est partie c'était pour de simples raisons de niveau de vie. Cette façon un peu courte de voir les choses l'amenait à appeler de ses vœux d'autres destinées que la sienne.











(A suivre.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 6 et mardi 7 août.

DES ARRÊTÉS

● Relatif au taux de la taxe spécifique perçue sur certains produits pétroliers au profit du fonds spécial de grands travaux.

● Modifiant l'arrêté du 1er février 1974 relatif à l'hygiène du transport des denrées périssables.

DES CIRCULAIRES

● Relative à la prise en charge des frais de transport des élèves et étudiants gravement handicapés.

● Relative à l'application du décret du 21 juillet 1982 précisant l'organisation des services des PTT pris en application de l'article 8 du décret du 10 mai 1982 et de l'article 7 du décret du 10 mai 1982 relatifs aux commissaires de la République de département et de région.



Le Monde

économie

AFFAIRES

Télécom-1 est sur orbite, il lui reste à trouver des clients

Né sur le papier par une décision du gouvernement en février 1979, lancé avec succès le 4 août dernier par Ariane-3, Télécom-1 A, premier satellite français de télécommunications, s'est placé lundi matin 6 août à l'aide de son moteur d'apogée sur son orbite géostationnaire définitive à 36 000 kilomètres de la Terre. Dans la nuit de lundi à mardi les panneaux solaires ont été ouverts et les antennes orientées vers la Terre. Les premiers essais de transmission commenceront dans quelques jours, la mise en route des répéteurs intervenant le 21 août. Si tout se passe aussi bien que pour Ariane-3, Télécom-1 A sera alors opérationnel pour une durée de sept années. En mai 1985, Télécom-1 B devrait rejoindre son petit frère. Le troisième satellite du programme, dit satellite de secours, est gardé en réserve. Il ne serait lancé qu'en cas de défaillance de l'un des deux ou d'un échec lors du lancement. Ce troisième satellite constitue en quelque sorte l'assurance des PTT ; une assurance qui coûte un peu plus de 150 millions de francs.

A quoi sert Télécom-1 ? Depuis la décision de mise en chantier du programme, un certain nombre de critiques se sont élevées. D'aucuns y ont vu un caprice de la direction générale des télécommunications (DGT) et sont sceptiques sur les possibilités de rentabiliser l'opération. D'autres se demandent si Télécom-1 ne fait pas double emploi avec les satellites ECS de l'organisation européenne Eutelstat dont la France fut un des pionniers.

Le coût total du programme Télécom-1 est aujourd'hui estimé à plus de 3 milliards de francs. Selon les PTT, ce montant se décompose comme suit :

– 1,5 milliard pour le réseau au sol, qui comprend quelque cent vingt stations de réception fournies par Telspace (filiale commune de CGE et de Thomson) et les réseaux de liaisons vers les entreprises (Alcatel-Thomson et SAT). A cela s'ajoute une trentaine de stations expérimentales de vidéo-transmission commandées à Matra et à Telspace ;

– 1 milliard de francs pour les trois satellites, dont une moitié pour la charge utile, de la responsabilité de Alcatel-Thomson, et l'autre pour la plate-forme qui est du ressort de Matra. Ce dernier groupe assure en outre la maîtrise d'œuvre de l'ensemble. Une prime, pouvant aller jusqu'à 10 % des prix de revient, sera versée aux industriels en fonction des performances de Télécom-1 ;

– 500 millions de francs pour deux lancements, payés à Arianespace.

Enfin, il faut compter une centaine de millions de francs pour la maintenance, c'est-à-dire le maintien du satellite sur son orbite.

Le ministère des armées prend à sa charge une partie de ces dépenses – un peu plus de 250 millions de francs – puisque deux des douze répéteurs (1) installés sur Télécom-1 lui sont réservés pour son système de radio-communication Syracuse.

Quatre autres répéteurs serviront à la desserte des DOM-TOM : que ce soit pour les liaisons téléphoniques ou les transmissions TV. Actuellement le trafic passe par les satellites internationaux notamment ceux de l'organisation Intelsat sur lesquels les PTT louent des circuits. Grâce à Télécom-1, la DGT espère réaliser outre un gain de devises, un transfert de recettes à son profit. Il représenterait sur sept ans 700 millions de francs. Ainsi le coût réel de Télécom-1 serait-il ramené à environ 2 milliards de francs.

D'abord les entreprises

Pour amortir ses investissements, la DGT mise sur le développement de la communication d'entreprises. Six des douze répéteurs de Télécom-1 sont réservés à ces nouveaux services que la DGT veut offrir à ses clients : vidéo-transmission, télécopie rapide, transmission numérisée à grand débit pour les entreprises. Mais aussi, distribution de programmes TV vers les « têtes de réseau » reliées ensuite par câbles avec les abonnés.

Avant le lancement, la DGT n'a enregistré aucune commande ferme de la part des entreprises pour l'utilisation de Télécom-1. « *Il s'agit*, répond la DGT, *d'un service très nouveau. Il est normal que les utilisateurs potentiels aient hésité à s'engager tant que Télécom-1 n'était pas lancé.* » Depuis samedi, quatre entreprises, Matra-Espace, Saint-Gobain, le GANIC et la Météo nationale, ont demandé leur raccordement au réseau Télécom-1. Mais il reste beaucoup à faire pour commercialiser ces nouveaux services.

Second problème : les frictions possibles avec l'organisation européenne Eutelsat. En principe Télécom-1 ne peut offrir ses services aux entreprises que sur le territoire français. Mais techniquement sa position lui permet de couvrir une partie de l'Europe. La DGT ne va-t-elle pas être tentée d'offrir aux grands groupes français des liaisons avec leurs filiales allemandes, italiennes, marchant ainsi sur les plates-bandes d'Eutelsat, dont les deux satellites ECS couvrent l'Europe et visent aussi le marché de la communication d'entreprises ?

En principe, les PTT et Eutelsat se sont mis d'accord : toute liaison de France vers l'Europe transitera par Eutelsat, qui pourrait louer elle-même des circuits sur Télécom-1 en cas de besoin. La DGT estime donc que « *les deux satellites sont complémentaires* ». Reste qu'au sein d'Eutelsat certains n'ont pas vu d'un très bon œil le principe même du programme Télécom-1.

A la vérité, ce projet procède, pour une large part, d'une volonté politique de la part de Paris. A Kourou, M. Mexandeau, ministre délégué des PTT, a expliqué qu'il témoignait de la « *volonté des PTT de ne pas être de simples tireurs de câbles qui s'arrêtent à la porte des entreprises. Télécom 1 nous permet d'aller au-delà. Il ouvre un marché considérable de services et de terminaux et prend place dans la confrontation qui va nous opposer avec ceux des concurrents qui remontent des terminaux vers les réseaux, IBM en particulier* ».

M. Mexandeau s'inquiète des projets qui « *amèneraient, au travers de la dérégulation, une véritable déstabilisation de l'ensemble européen* ». Il y a eu le projet luxembourgeois Coronet, qui a aujourd'hui du plomb dans l'aile. Mais pour le ministre « *le danger resurgira ailleurs* ». Pour y faire face il est nécessaire, au-delà du satellite franco-allemand de télédiffusion TDF-1, « *d'aller vite dans le sens d'une collaboration européenne* ». Il suffirait que « *la Grande-Bretagne rejoigne l'alliance franco-allemande déjà bien engagée pour que le pôle électronique européen prenne une réelle consistance* ».

Pour commercialiser ces nouveaux services aux entreprises, pour s'adapter aux évolutions de la technologie et du marché, M. Mexandeau reconnaît qu'il faut « *s'interroger sur l'adéquation entre les structures des PTT et de la DGT et les rôles nouveaux qu'elles vont devoir jouer* ». Les réflexions sur un changement des statuts de la DGT ont donc commencé (*le Monde* du 7 août).

Une tranformation de la DGT en une entreprise industrielle et commerciale pourrait être une réponse au phénomène de la dérégulation. Elle donnerait à la DGT plus de souplesse et de dynamisme pour résister aux offensives des groupes américains qui cherchent à s'implanter sur le marché européen de la communication. Une telle transformation ne se fera pas sans mal, et sans résistance, à l'intérieur même des PTT.

Télécom-1 avec ses prolongements et ses problèmes est au cœur de l'avenir des PTT dont la transformation constituera un test de la volonté de modernisation du gouvernement. Car moderniser la France ce n'est pas seulement robotiser les usines, voire lancer des satellites, c'est aussi savoir faire évoluer les structures et les mentalités.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Appareil qui reçoit le signal depuis la Terre, l'amplifie et le réexpédie vers le destinataire.

Le sursaut de Jaguar

Londres. – La privatisation de Jaguar qui vient de soulever l'enthousiasme débordant des investisseurs ne pouvait s'annoncer sous de meilleurs auspices. Quelques jours auparavant, le 29 juillet, une Jaguar venait de gagner pour la première fois les Vingt-Quatre heures de Spa-Francorchamps, la plus grande épreuve d'endurance pour les voitures de série. Un mois plus tôt – et dix-sept ans après la dernière de ses cinq victoires au Mans – la marque au fauve rugissant avait aligné deux nouveaux prototypes sur le circuit de la Sarthe, une participation qui laisse présager, pour les années à venir, une offensive d'envergure sur ce terrain où Jaguar est entré dans la légende.

Le renouveau de la firme a été souligné au demeurant par le spectacle insolite donné la semaine dernière par les membres du club très fermé des possesseurs de Jaguar. Ces « gentlemen », collectionneurs forcenés et amoureux de noble mécanique, ont défilé dans les rues de la City, aux heures chaudes du marché boursier, au volant de ces inoubliables bolides à l'élégance toujours incomparable que sont les modèles C et D, ceux-là mêmes qui, dans les années 50, ont régné sur les Hunaudières. Fanatiques, certes, mais aussi hommes d'affaires avisés, ils ont montré dans la plus parfaite harmonie leur passion et leur sens du profit, brandissant fièrement les formulaires d'achat des actions de la société, documents que l'on était littéralement en train de s'arracher (*le Monde* daté 5-6 août).

Satisfaction pour Mme Thatcher

Cette manifestation était hautement symbolique car le délectable vrombissement du « six cylindres en ligne » a vraiment ébranlé les colonnes de ce forum de la finance internationale. Dans une mêlée furieuse, trois cent mille dossiers ont été disposés et les employés de la banque chargée de la vente ont dû passer tout le week-end à quatre pattes pour trier le contenu des cents sacs postaux répandus sur la moquette de leur bureau. La City a connu pour Jaguar un coup de folie qui, selon les oracles, pourrait se traduire par un coup de bourse.

Cette ruée a contribué à provoquer un regain de confiance sur la place de Londres où l'on se remet à peine d'une chute générale des

De notre correspondant

cours en juillet, en partie dûe au fléchissement de la livre et à la révélation de quelques mécomptes de l'économie du pays, alors que l'agitation sociale s'amplifiait soudain – la grève des dockers s'ajoutant à celle des mineurs. La bousculade pour Jaguar a redonné aussi confiance au gouvernement de Mme Thatcher qui, récemment, pour d'autres opérations de dénationalisation, n'avait pas rencontré, tant s'en faut, un pareil engouement (*le Monde* du 4 juillet).

Le principal intérêt des investisseurs porte évidemment sur les perspectives qu'offre une entreprise en pleine expansion, réputation toute neuve et surprenante car voici seulement trois ans Jaguar, à la suite d'un long déclin, enregistrait encore des pertes considérables : soixante-dix-neuf millions de livres durant l'exercice 1980-1981, plus du quart du capital aujourd'hui cédé par l'État.

Animée par un nouveau directeur général, M. John Egan, la société a effectué un rapide et spectaculaire redressement en quelques mois : 9,6 millions de bénéfices dès 1982, 50 millions l'an dernier et peut-être le double cette année (43 millions durant le premier trimestre). Après avoir supprimé le tiers de ses emplois, l'usine de Coventry réembauche maintenant alors que la production (1) ne parvient pas à satisfaire la demande, surtout à l'exportation, qui représente les deux tiers des ventes et a augmenté de 56 % en 1983.

C'est aux Etats-Unis que se trouve l'explication essentielle du sursaut de Jaguar. En raison notamment d'un taux de change très favorable une Jaguar sur deux est désormais immatriculée aux Etats-Unis.

Le succès est tel aux Etats-Unis que ce fleuron de l'industrie automobile britannique a bien failli changer de nationalité. A l'annonce de la privatisation de Jaguar, Ford et General Motors se sont mis sur les rangs. Mais le gouvernement de Mme Thatcher, sous la pression de nombreux Britanniques indignés, a préféré la cotation en bourse pour conserver au Royaume ce joyau de la couronne, tout en le confiant au secteur privé.

Des mesures ont été prises pour éviter la mainmise d'un grand groupe financier ou industriel et, autant que possible, empêcher qu'une majorité des actions ne soient acquises par des investisseurs étrangers. Cela n'a cependant pas découragé de nombreux Américains qui se sont empressés de demander à leur banque des documents concernant la vente. Même précipitation en Allemagne où Jaguar vient de créer une filiale.

Surmonter les handicaps

Tout paraît sourire à Jaguar et à ses nouveaux actionnaires. L'avenir semble assuré et l'on attend avec impatience la sortie prochaine d'un nouveau modèle, la XJ40, qui devrait se substituer aux berlines XJ6 et 12. Mais, sur ce sujet comme sur d'autres, certains observateurs se montrent relativement sceptiques. Ils relèvent que la mise au point de la XJ40 aurait été problématique et ils soulignent qu'il est toujours risqué de remplacer des modèles à succès. Le handicap de Jaguar est en outre d'avoir une gamme très réduite par rapport à ses concurrents, ce qui rend la firme britannique plus sensible aux aléas d'un marché limité comme l'est celui de la voiture de luxe.

Mercedes et BMW, qui ont une production largement diversifiée (poids lourds et tous terrains pour l'une, motos pour l'autre), paraissent mieux armés, d'autant que les deux marques allemandes – avec respectivement la 190 et la série 3 – viennent d'assayer d'étendre leur clientèle en proposant des voitures moins onéreuses.

De plus, une commission parlementaire a émis des réserves sur la vente de Jaguar en indiquant que le gouvernement dépouillait ainsi le groupe British-Leyland de son élément le plus profitable, ce qui pourrait hypothéquer le redressement en cours d'Austin-Rover. Cette critique s'ajoute à celle de la fixation du prix des actions qui, de l'avis général, a été sous-évalué comme tend à le prouver la ruée des acquéreurs et leur prévision d'une montée rapide des cours. Ce n'est qu'en fin de semaine, avec le début de la cotation et au cours des mois suivants, après les premières transactions, que l'on saura qui s'est vraiment taillé la part du Jaguar...

FRANCIS CORNU.

(1) La production, en 1983, a été de 28 467 véhicules.

Paribas cède à Merrill Lynch sa filiale américaine Becker-Paribas

Le groupe financier Paribas, qui détenait depuis mars 1983 le contrôle de la banque d'affaires américaine Becker-Paribas – dont il venait de prendre la totalité du capital en mai dernier, – va céder cette *investment bank* à la société Merrill Lynch and Co, première firme de courtage aux États-Unis. Aux termes d'un accord signé le 6 août à New-York, Paribas International, qui détient la totalité de Becker-Paribas (au même titre que les participations bancaires du groupe à l'étranger), va émettre au bénéfice de Merrill Lynch 3,15 millions d'actions Becker-Paribas (déduction faite des 315 000 actions détenues par certains employés), en échange de quoi le groupe Paribas détiendra une participation de 3,3 % dans Merrill Lynch, au travers de 3,5 millions d'actions de cette dernière, dont il deviendra alors l'actionnaire le plus important bien que très minoritaire.

En présentant cette opération, qui porte sur quelque 100 millions de dollars, le président de Paribas, M. Jean-Yves Haberer, a déclaré à New-York que la décision d'intégrer Becker-Paribas à Merrill Lynch avait été prise « *après un examen attentif de la situation sur le marché américain des capitaux et du rôle que nous devions y jouer* ». Se félicitant de cet accord, « *qui devrait permettre à nos cadres d'exercer leur talent dans la plus grande firme de Wall Street* », M. Haberer a précisé qu'il devrait aussi permettre « *d'accélérer ultérieurement la possibilité d'une coopération internationale* » entre les deux partenaires. De son côté, le président de Merrill Lynch, M. Roger E. Birk, a mis l'accent « *sur le renforcement de nos activités* », ajoutant qu'il envisageait « *d'en avoir d'autres dans le cadre de cette association* ».

Bien qu'il s'en défende le groupe Paribas a donc sensiblement modifié sa stratégie aux Etats-Unis. Celle-ci avait conduit, dans un premier temps, les dirigeants de la rue d'Antin, à renforcer leur participation dans Becker jusqu'à s'en assurer le contrôle, puis la totalité du capital dans le cadre d'une opération de renforcement des fonds propres de cet établissement, portés alors de 220 à 300 millions de dollars. Le fait de posséder la dixième *investment bank* américaine était considéré chez Paribas comme un atout important pour sa clientèle internationale à l'égard des marchés américains où la firme est, notamment, le numéro un sur le marché du « commercial paper » (effets commerciaux).

Mais la crise sévère qui frappe actuellement l'ensemble du système bancaire américain et, tout particulièrement, les banques commerciales allait obliger Paribas a choisir entre un recentrage de Becker spécialisé sur les marchés monétaire et boursier américain sur ses points forts et la recherche d'un partenaire plus puissant susceptible de mieux résister aux aléas. C'est cette seconde solution qui a été préférée au bénéfice de Merrill Lynch avec laquelle Paribas entretient déjà des relations étroites puisque les deux établissements sont associés au sein de Sun Hung Kai, un important ensemble financier établi à Hong-Kong, dont ils détiennent plus de 50 %.

« *Certes, nous n'avons plus l'outil d'intervention à 100 % que nous possédions, mais Paribas conserve toutes ses capacités, renforcées par l'adossement à Merrill Lynch, sans avoir pour autant à supporter les problèmes que pouvait poser Becker* », explique-t-on à Paris au siège de la banque. Becker Paribas, qui possède actuellement une vingtaine d'implantations sur le sol américain, emploie 2 300 personnes dans le monde. Présidée depuis mai 1983 par M. Hervé Pinet, directeur général de la Compagnie financière Paribas, cette banque d'investissement affichait 9 milliards de dollars de total de bilan à la fin 1983. Sa situation financière, légèrement déficitaire en 1982, avait été positive l'année suivante, affirment ses dirigeants.

Coté en Bourse alors que Becker Paribas ne l'était pas, la société Merrill Lynch dispose de plus de 25 milliards de dollars d'actifs. Confronté à de mauvais résultats au cours du deuxième trimestre 1984 (une perte de 32,8 millions de dollars contre un bénéfice de 112 millions pour la même période de l'exercice précédent), le premier « broker » américain procède actuellement à une réduction de ses effectifs (environ 40 000 personnes dans 500 bureaux), qui devrait porter sur 2 500 emplois.

A ce sujet, il est précisé que Merrill Lynch, qui reprend la totalité des activités de Becker (financement des entreprises, activités sur le marché obligataire et sur les effets commerciaux...) et du personnel, devrait participer à la création d'une société commune avec certains cadres de cette dernière, afin de continuer à commercialiser, sous le nom de Becker, des valeurs mobilières, autre secteur d'activité de l'ex-filiale new-yorkaise de Paribas.

SERGE MARTI.

ÉNERGIE

AVANT LA FIN DE L'ANNEE

La France livrera 260 kilos de plutonium au Japon

Le Japon recevra, avant la fin de cette année, un chargement de plutonium d'environ 260 kilogrammes provenant de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche). Ces matières fissiles produites à partir de retraitement de combustibles nucléaires américains irradiés dans les centrales nucléaires civiles japonaises devraient servir à alimenter en combustible le réacteur Fugen (165 mégawatts) implanté sur la côte ouest du Japon. Leur livraison par bateau devrait ainsi permettre de compléter les approvisionnements en plutonium déjà produits par la petite usine de retraitement japonaise de Tokai-Mura, à la construction de laquelle les ingénieurs français ont apporté leur concours.

Cette affaire fait grand bruit en raison de l'opposition récente de cinq sénateurs et de dix représentants démocrates américains qui avaient demandé au président Reagan d'interdire la livraison au Japon de ce plutonium par la France. Ceux-ci craignaient en effet que ces matières nucléaires ne constituent « *une cible tentante pour des terroristes ou des pays hostiles* » désireux d'en faire un mauvais usage. Difficile car le plutonium qui sera livré par la France est loin d'avoir la qualité nécessaire à la fabrication d'engins nucléaires à vocation militaire. En effet, il contient environ vingt pour cent d'une variété particulière de plutonium – le 240, – peu prisée des militaires pour leurs engins car il « empoisonne » le plutonium 239, plus recherché.

Quoi qu'il en soit, le problème du transport de ces matières nucléaires est loin d'être une chose simple si l'on en juge par les dix-huit mois de discussion qui ont été nécessaires pour définir le moyen de transport le plus adapté à cette livraison. Finalement, après avoir envisagé l'avion, les responsables se sont orientés vers le bateau, comme cela se fait déjà pour le transport, *via* le canal de Panama, des combustibles irradiés dans les centrales japonaises et destinés à être retraités à l'usine de la Hague. Ils prévoient d'ailleurs, tout au long du voyage, de jouer les chiens de garde comme cela se pratique déjà lors du transport – par voie terrestre – de plutonium à destination de la République fédérale d'Allemagne pour alimenter les réacteurs surgénérateurs allemands.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8930	8,8910	– 30	– 40	– 55	– 75	– 110	– 210
$ can.	6,7953	6,7922	– 70	– 93	– 135	– 166	– 322	– 418
Yen (100)	3,6499	3,6476	+ 173	+ 164	+ 322	+ 309	+ 1052	+ 1001
DM	3,0697	3,0674	+ 163	+ 154	+ 309	+ 296	+ 894	+ 846
Florin	2,7179	2,7166	+ 125	+ 119	+ 238	+ 228	+ 702	+ 663
F.B. (100)	15,1719	15,1646	+ 14	– 42	+ 62	– 24	+ 409	+ 82
F.S.	3,6458	3,6427	+ 236	+ 222	+ 432	+ 415	+ 1325	+ 1265
L (1 000)	4,9935	4,9928	– 126	– 145	– 254	– 286	– 882	– 977
£	11,6934	11,6846	– 75	– 106	– 81	– 134	+ 246	+ 70

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 5/8	12	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 7/8	11 7/8	12 1/4
DM	5	5 3/8	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 5/16	6 1/16	6 7/16	6 9/16	6 15/16
F.B. (100)	10 5/8	11 5/8	11 1/4	12	11 1/4	12	11 3/8	12 1/8
F.S.	1 7/8	2 3/8	4 3/16	4 9/16	4 3/8	4 3/4	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	14 1/4	14 3/4	13 7/8	14 7/8	14 1/4	15 1/4	15 3/8	16 3/8
£	12	12 1/2	12 1/16	12 7/16	11 15/16	12 5/16	11 9/16	11 15/16
F. franç.	11	11 3/8	11 1/4	11 5/8	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT COMMERCIAL A DÉPASSÉ 26 MILLIARDS DE DOLLARS AU SECOND TRIMESTRE

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint le niveau record de 26,3 milliards de dollars au second trimestre, a annoncé lundi 6 août le département du commerce. Au premier trimestre, le déficit avait été de 25,6 milliards de dollars. Le mauvais résultat du second trimestre est dû principalement à une hausse de 7 % des importations de pétrole, a précisé le département du commerce.

Selon le secrétaire d'Etat au commerce, le déficit de la balance des opérations courantes, qui a été de 41,6 milliards de dollars en 1983, devrait doubler en 1984. Le déficit commercial pourrait atteindre cette année plus de 103 milliards de dollars. – *(AP-Agefi).*

En RFA

LA CROISSANCE NE SERAIT QUE DE 2,5 % EN 1984

Le ministre des finances d'Allemagne fédérale, M. Gerhard Stoltenberg, a indiqué qu'il avait révisé en baisse la prévision du taux de croissance de la RFA pour 1984 : celle-ci serait de 2,5 % au lieu de 3 à 3,5 % initialement prévu. Dans une interview accordée au journal dominical *Welt am Sonntag*, il a ajouté qu'en conséquence le chômage « *ne diminuerait pas de deux cent mille personnes, mais au mieux de quelques dizaines de milliers seulement* ».

A Munich, l'institut de recherche économique IFD, dans son rapport mensuel, indique que la croissance devrait se ralentir au rythme de 2 % en 1985, après 2,5 % en 1984. L'institut, qui s'attend à un réalignement des parités au sein du système monétaire européen, au premier semestre de 1985, pense également que le taux de chômage se maintiendra à un niveau élevé. Les prix de détail ne devraient augmenter que de 2,5 % en 1984 comme en 1985. – *(AFP-Agefi.)*

DÉMOGRAPHIE

A LA CONFÉRENCE DE MEXICO SUR LA POPULATION

« Chaque pays doit pouvoir décider de la politique qu'il entend mener »

déclare M. Jean-Michel Baylet

De notre envoyé spécial

Mexico. – La conférence internationale sur la population va-t-elle déraper dans les polémiques de politique générale, comme celles qui agitent généralement les organismes des Nations unies ? C'est une des principales questions que l'on se posait lors de son ouverture.

Troisième orateur de la journée, le chef de la délégation française, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures remplaçant Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a jugé nécessaire de lancer une sorte de mise en garde, estimant que la conférence devrait se concentrer sur ses préoccupations essentielles, c'est-à-dire les questions de population, plutôt que de s'étendre sur des problèmes, comme le désarmement ou le choix des formes d'organisation économique importants certes, mais qui devraient être traités dans d'autres réunions des Nations unies.

En effet, l'URSS, lors des réunions préparatoires, a insisté pour faire insérer dans les conclusions de la conférence l'affirmation que « *les problèmes de population et ceux du développement économique et social* » ne peuvent être résolus que par la paix et le désarmement, et que les gouvernements devraient donner « *la plus haute priorité à l'amélioration des relations internationales* ».

Quant aux Américains, à la veille de l'ouverture de la conférence, ils ont réaffirmé que pour eux le meilleur moyen de réaliser l'équilibre entre la croissance de la population et les ressources résidait pour de nombreux pays dans un changement de politique économique. « *Les nations qui ont adopté l'économie de marché sous sa forme la plus libre* » ont montré « *la plus grande capacité à faire face à la croissance démographique et à assurer un niveau de vie plus élevé à leurs citoyens* », a notamment déclaré au cours d'une conférence de presse M. James Buckley, actuel président de Radio-Europe libre, ancien sous-secrétaire d'Etat en 1981-1982, qui dirige aujourd'hui la délégation américaine.

On pourrait y ajouter l'intervention de la reine de Jordanie, qui, à l'ouverture de la conférence, à propos des migrations et des déplacements de populations, a vivement attaqué la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés.

L'assurance d'un libre choix

Pour sa part, M. Baylet a défini trois axes pour une politique de la population. D'abord « *chaque pays doit pouvoir décider en toute indépendance de la politique qu'il entend mener dans le domaine de la population* », expression d'une certaine réticence à établir de grands objectifs valables pour tous les pays. La France reproche aussi à certains de trop insister sur le planning familial comme solution universelle aux problèmes de population. En revanche, M. Baylet a prôné la coopération dans le domaine de la population ; enfin il a insisté sur la nécessité d'« *assurer le libre choix des couples qui doivent pouvoir décider du nombre et de l'espacement des naissances qu'ils souhaitent* ».

Ces propositions traduisent les préoccupations françaises. En fait, la France ne conteste pas le droit des Etats à intervenir en matière démographique, mais désire qu'on évite les méthodes coercitives au nom de l'eugénisme. D'autre part, Paris souhaite une collaboration des pays de la Communauté européenne en matière de famille et de natalité, afin de revenir autant que possible au niveau de renouvellement des générations, qui n'est plus assuré, même en France. Or, cette proposition se heurte précisément à une certaine résistance du côté des Anglais ou des Néerlandais notamment, qui estiment qu'il s'agit d'affaire privée dont l'Etat n'a pas à se mêler.

GUY HERZLICH.

De 1974 à 1983

LA PRODUCTION ALIMENTAIRE PAR HABITANT DES PAYS DU TIERS-MONDE A AUGMENTÉ DE 1,3 % PAR AN EN MOYENNE

Vienne. – Les pays en développement ont accru leur production agricole, de façon « *remarquable* », ces dix dernières années mais ont néanmoins dû importer 55 milliards de dollars en moyenne par an de produits alimentaires, a indiqué lundi 6 août à Vienne un haut responsable de la FAO.

Dans l'ensemble des pays en développement, la production alimentaire par habitant a augmenté entre 1974 et 1983 de quelque 1,3 % par an en moyenne, ce qui constitue un résultat « *remarquable* », selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Devant la conférence de l'ONU pour le développement industriel, le directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a souligné toutefois que le tiers-monde avait dû au cours de cette période importer 45 % de plus de produits alimentaires qu'il n'en a exporté.

M. Saouma a précisé que la plupart des pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et du Proche-Orient avaient « *beaucoup* » amélioré leurs disponibilités alimentaires. En revanche, la production alimentaire par habitant a diminué et demeure « *insuffisante* » en Afrique, région du monde où la croissance démographique est la plus rapide (3 % par an, soit un doublement d'ici vingt-cinq ans). – *(AFP.)*

TRANSPORTS

Le plan de redressement de la Compagnie générale maritime est approuvé par les pouvoirs publics

Le plan de redressement de la Compagnie générale maritime (CGM) vient d'être approuvé par les pouvoirs publics. Il prévoit notamment une « *contraction* » de la flotte (trois ou quatre navires sur un total actuel de cinquante, sauf si l'adaptation aux conditions du marché nécessite de nouvelles unités qui seraient acquises d'occasion, plutôt que neuves), et la réduction de quatre cents emplois, « *sans licenciements secs* », mais par des départs en retraite et en préretraite, sur un total de cinq mille personnes.

La CGM qui avait demandé au gouvernement une aide de 1,6 milliard de francs en quatre ans, « *y compris le coût social des réductions d'effectifs* », devrait recevoir dans un premier temps 700 millions de francs en deux ans.

Ce plan doit permettre selon M. Claude Abraham, président-directeur général, de rétablir l'équilibre des comptes : en 1983, les pertes consolidées ont été ramenées à 510 millions de francs, contre 750 millions en 1982, tandis que le niveau d'endettement baissait de 250 millions.

Pour 1984, indique M. Abraham, qui veut néanmoins rester prudent, ces résultats devraient continuer à s'améliorer, car « *le marché est relativement meilleur qu'en 1983* » et la fermeté du dollar apparaît comme un petit avantage, notamment sur la desserte maritime de l'Atlantique Nord.

« *Il reste cependant*, selon lui, *un problème majeur* », celui que connaissent tous les armements européens dans un contexte préoccupant de crise des transports maritimes. L'armement national, estime-t-il, porte le « *poids du passé* » et continue de payer pour le « *plan de relance des années 1974-1976* ». A cette époque, a-t-il rappelé, une douzaine de navires ont été achetés et la CGM doit supporter actuellement quelque 350 à 400 millions de francs de charges financières par an.

SOCIAL

400 EMPLOIS MENACÉS A LA SODETEG SELON LES SYNDICATS

Quatre cents emplois sont menacés au groupe Sodeteg, selon les syndicats. Filiale du groupe Thomson, spécialisée dans l'ingénierie, Sodeteg souffre des difficultés de ce secteur dues à la baisse des grands contrats des pays en développement et aux difficultés de paiements des contrats signés il y a trois ou quatre ans. Avec 2 620 salariés, un chiffre d'affaires de 1,963 milliard de francs, Sodeteg a subi en 1983 des pertes de 210 millions de francs.

Au début du mois de septembre devrait se réunir un comité central d'entreprise au cours duquel devrait être présenté, selon les syndicats, un plan de restructuration du groupe. La fermeture de l'usine de Vaudreuil (Eure) employant 130 personnes serait annoncée à cette occasion.

Faits et chiffres

Énergie

● **Les livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud.** – « *Shell International dément catégoriquement avoir reçu près de 200 millions de dollars de l'Afrique du Sud à titre d'« encouragements secrets » pour fournir du pétrole brut à ce pays. Shell a toujours observé les interdictions qui peuvent concerner la fourniture du brut* », a déclaré, lundi 6 août, la compagnie dans un communiqué. Shell répond ainsi à un article paru, dimanche 5 août, dans l'hebdomadaire britannique *l'Observer*. Chiffres et détails à l'appui, le journal précisait que selon un rapport gouvernemental sud-africain l'Afrique du Sud offrirait 8 dollars de plus par baril de brut pour « inciter » les compagnies à lui fournir du pétrole. Shell aurait été le principal bénéficiaire de ce marché. L'hebdomadaire rapporte que la compagnie aurait transporté dix-sept chargements de pétrole en 1980, dont plus d'un tiers proviendrait d'Oman, lequel applique, officiellement, l'embargo envers l'Afrique du Sud. – *(AFP.)*

Social

● **La CGT souhaite une aide pour la rentrée scolaire des enfants de chômeurs.** – Le Comité national CGT de lutte et de défense des chômeurs réclame une aide exceptionnelle pour les familles de chômeurs les plus démunies, pour assurer la rentrée scolaire de leurs enfants. Soulignant l'« *inégalité devant l'école des enfants de chômeurs* », la CGT suggère le versement d'une allocation de 465 F par enfant dans le primaire, de 1 240 F par collégien et de 1 550 F par élève de LEP ou de lycée. Pour financer cette aide exceptionnelle, la CGT propose d'utiliser les 7 milliards d'excédent de la branche « famille » de la Sécurité sociale.

● **L'indice des prix CGT.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en juillet selon l'indice publié par la CGT. Sur les sept premiers mois de l'année, l'augmentation est de 5,7 %. Elle est de 12,2 % par rapport à juillet 1983.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 14,50 % - 1984

Les intérêts courus du 17 août 1983 au 16 août 1984 seront payables à partir du 16 août 1984 à raison de 652,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon n° 1 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 72,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 108,70 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 509,55 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 223 272 à 269 273 sortis au tirage au sort du 19 juin 1984 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon n° 2 au 16 août 1985 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris-7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par le CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés.

GENERALI
Assicurazioni Generali

Compte-rendu 1983

(en milliers de dollars U.S.)	1983	1982
Primes brutes	1.373.660	1.161.534
Primes cédées	−238.717	−198.491
Primes nettes	1.134.943	963.043
Revenus nets des placements	247.599	197.530
Intérêts techniques servis à la Branche Vie	−112.582	−83.353
Revenus nets disponibles	135.017	114.197
Résultat de la gestion technique	−87.191	−75.786
Profits et charges diverses	8.006	3.850
Résultat des activités ordinaires	55.832	42.261
Profits sur cessions de titres et d'immeubles	37.162	15.685
Apport à «Generali Leben» Francfort	—	5.578
Moins-values sur dépréciation de titres	−5.473	−11.757
Affectation à la réserve pour plus-values réalisées à réinvestir	−20.722	−4.211
Impôts	−28.766	−16.153
Résultat des autres produits et charges	−17.799	−10.858
Bénéfice de l'exercice	38.033	31.463
Par action (dollars):		
Bénéfice (A)	0.304	0.251
Dividende (B)	0,195	0,163
B/A (pour cent)	64	65

● Le total des primes émises en 1983 s'élève à 1.373.7 millions de dollars, dont 391.0 millions pour la Branche Vie et 982.7 millions pour les Branches Dommages.

● Le bénéfice de l'exercice est de 38.0 millions de dollars, soit une augmentation de 21.1% par rapport à l'exercice précédent.

● 9.9 millions de dollars, prélevés du bénéfice, ont été affectés à la «réserve spéciale pour l'achat éventuel d'actions propres». Lors de l'établissement du bilan 63.2 millions de dollars ont été affectés aux réserves spéciales. Cette somme se ventile ainsi: 25.4 millions en provenance de reévaluations, 17.1 millions en provenance des ajustements des changes, 20.7 millions en provenance de profits sur la vente d'immeubles.

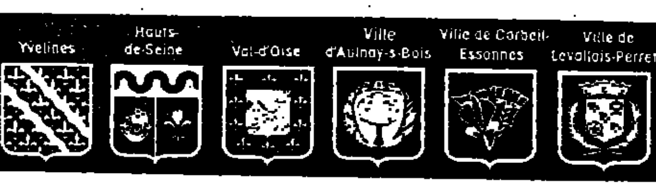
● Les revenus nets des placements ont atteint 247.6 millions de dollars soit une augmentation de 25.3%, le taux moyen de rendement s'est élevé à 8.8% (8.1% en 1982); les profits réalisés ont atteint 16.5 millions sur les ventes de titres, 20.7 millions sur la vente d'immeubles.

● Le résultat de la gestion technique présente un déficit de 87.2 millions de dollars. Il était de 75.8 millions en 1982.

● Le total des placements est de 3.019.5 millions de dollars soit une augmentation de 17%.

● Le patrimoine net, y compris le bénéfice de l'exercice, a atteint 563,0 millions de dollars soit une augmentation de 59,9 millions par rapport à l'exercice précédent. La marge de solvabilité des Branches Dommages est de 259.1 millions de dollars soit un excédent de 132.3 millions par rapport au besoin résultant de l'application du système de calcul basé sur les primes.

● Le dividende par action est de 0.195 dollars; la distribution s'appliquant sur un nombre d'actions quatre fois supérieur, après le fractionnement effectué en 1983, l'augmentation effective du dividende par rapport à 1982 est de 18.2%.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 août

Net repli

« Décidément, ce n'est pas encore pour cette fois... » Un tantinet déçus par le comportement de Wall Street lundi soir (voir par ailleurs)*, les boursiers parisiens estiment, à l'instar de ce qui s'était déjà passé en mars dernier, que New-York est sans doute retombé pour quelque temps, après le vigoureux bond en avant effectué la semaine précédente, en l'espace des trois dernières séances.*

Du coup, les actions étrangères, qui avaient le vent en poupe depuis deux ou trois jours (on a traité 238 millions de francs sur le marché RM lundi sur ces titres, contre 182 millions de francs pour les valeurs françaises), se sont très nettement calmées. Conséquence directe : alors que la monnaie américaine inscrivait un nouveau record historique à Paris (à 8,9730 F), suivant un mouvement étendu à l'ensemble des marchés, le dollar-titre repassait en catimini sous la barre des 10 F (9,95 F en fin de séance) après 10,20 F lors des premières transactions. La veille, la devise-titre se maintenait encore à 10,30/40 F.

Côté valeurs françaises (l'indicateur instantané est en repli de près de 1 %), on relève des baisses importantes. Mines de Salsègue, qui avait gagné plus de 19 % lundi, en reperd 12 % le lendemain ; un coup pour rien, ou presque. Par ailleurs, Lesieur, Cetelem, Penarroya, Presses de la Cité, Scoa, Imétal reculent de 4 % à 6 % en moyenne.

A l'inverse, rares sont les hausses qui dépassent 1 %. Signalons, tout de même, Géophysique, Codetel, St-Louis Bouchon, Navigation Mixte, Euromarché avec des écarts de 1,5 % à 2 %. Sur le marché de l'or, le cours de l'or international a reculé de 352,40 à 344,24 dollars l'once au premier fixing dans la City. Le lingot a perdu 950 F, à 99 000 F, tandis que le napoléon mettait 1 F à son actif, à 611 F. Forte baisse des mines d'or (8 % à 9 %), notamment St-Helena, Free State, Anglo-American, Randfontein.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Inévitable. Après avoir monté comme un fou au cours de la semaine précédente en faisant tomber deux records au passage (record d'activité journalière avec 236 millions de titres vendredi, record de hausse hebdomadaire : + 87,46 points), Wall Street a déclenché, lundi, une immense vague de ventes bénéficiaires. Mais avant de fléchir sous la charge, le marché a encore démontré qu'il n'avait rien perdu de son énergie. A mi-parcours, le Dow avait encore progressé de 28 points. Par la suite, il allait rocéder tout le terrain gagné et, à la clôture, s'inscrivait à 1 202,95 (+ 0,88 point). Ce sont essentiellement les Blue Chips qui ont encaissé le choc. De fait, le bilan général de la journée a, de nouveau, été excellent. Sur 2 057 valeurs traitées, 1 086 ont progressé, 674 ont baissé et 297 n'ont pas varié. Une activité frénétique a continué de régner, et 203,05 millions de titres (deuxième record historique) ont été échangés, contre 236,57 millions.

Le facteur technique a donc largement dominé. Les analystes faisaient remarquer à ce sujet qu'une guerre de tranchées opposaient les grands investisseurs détenteurs de capitaux en quête de placement à ceux de leurs collègues qui avaient rempli leurs contrats d'investissements et commençaient à vendre.

Cependant, le marché a quand même été douché par la remontée des taux des Federal Funds au plus haut depuis deux ans.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 6 août
Alcoa	35	35 7/8
A.T.T.	19 1/8	18 3/4
Boeing	51 3/4	51 3/8
Chase Manhattan Bank	38 5/8	40 1/4
Du Pont de Nemours	48 3/8	48 3/8
Eastman Kodak	76 3/4	75 3/8
Exxon	38	39 3/4
Ford	42 7/8	44 3/8
General Electric	58 3/4	56 5/8
General Foods	57 3/8	58
General Motors	73	74 3/8
Goodyear	27	26 1/4
I.B.M.	120	121 1/2
I.T.T.	24 7/8	24 5/8
Mobil Oil	24 5/8	26 1/4
Pfizer	36 1/4	34 1/4
Schlumberger	45	45 1/2
Texaco	32 3/4	32 5/8
U.A.L. Inc.	40	40 1/2
Union Carbide	54 1/4	53 3/4
U.S. Steel	24 1/2	24
Westinghouse	25 3/8	25 5/8
Xerox Corp.	37 1/8	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CONTINENTAL ILLINOIS. – La Continental Illinois Corp, société mère de la banque de Chicago, la Continental Illinois National Bank and Trust, annonce, pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours, une perte nette de 1,1 milliard de dollars (contre un bénéfice net de 31 millions pour la même période de l'année précédente). Au 30 juin dernier, le montant des crédits non productifs (*non performing loans*, selon la terminologie bancaire américaine) atteignait 2,7 milliards de dollars, contre 2,3 milliards de dollars trois mois plus tôt. Pour l'ensemble du premier semestre 1984, les pertes nettes sont passées à 1,13 milliard de dollars (contre un bénéfice net de 62 millions).

D'une façon générale, à la fin du mois de juin dernier, les actifs de la banque ne représentaient plus que 35 milliards de dollars, contre 42 milliards à la fin de l'année dernière, et les dépôts avaient fondu pour s'établir respectivement à 17 milliards, contre 29 milliards. Les provisions pour pertes sur prêts ont atteint 565 millions de dollars au deuxième trimestre 1984 (contre 95 millions pour la période identique de l'année précédente). De plus, précise-t-on à Chicago, une provision de 425 millions de dollars a été constituée pour pertes éventuelles sur la cession de prêts consentis à la Federal Deposit Insurance Corp (FDIC) dans le cadre de l'accord définitivement conclu, en juillet dernier, avec cet organisme, conformément au plan de sauvetage alors mis en place.

GÉRARD PASQUIER INTERNATIONAL. – Cette société, qui compte parmi les principaux fabricants français de prêt-à-porter féminin, a réalisé un chiffre d'affaires de 142,77 millions de francs pour le premier semestre 1984 (contre 140,62 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice précédent), dont 20 % ont été réalisés à l'exportation.

Ces résultats sont conformes aux prévisions faites à l'occasion de l'introduction, le 15 juin dernier, des actions Gérard Pasquier International sur le second marché de la Bourse de Paris. Le PDG, M. Gérard Pasquier, avait indiqué alors qu'il prévoyait une légère baisse du bénéfice pour 1984 et escomptait que 1985 serait une *« année de consolidation »*.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	3 août	6 août
Valeurs françaises	108,5	108,4
Valeurs étrangères	91,5	91,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 août	6 août
Indice général	162,4	162,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 août .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 août	7 août
1 dollar (en yens)	241,45	243,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 6/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1740	1742	1735	– 0 28
3535	C.N.E. 3 %	3580	3585	3585	+ 0 14
2480	Essilor	2600	2568	2565	– 1 30
580	Esso S.A.F.	580	573	572	– 1 37
800	Eurafrance	810	803	803	– 0 86
488	Gén. Electr.	584	559	560	– 4 10
655	Gen. Motors	765	730	730	– 4 57
60	Goldfields	69 90	65	64 90	– 7 15
40	Gd Metropolitain	43 10	40 60	40 60	– 5 80
165	Harmony	180	165 90	166 10	– 7 72
30	Hitachi	36 90	34 50	34 90	– 5 42
535	Hoechst Akt.	603	583	579	– 3 98
68	Imp. Chemical	81 30	76	77	– 5 28
88	Inco. Limited	112	103 70	102 50	– 8 48
177	T.D.K.	242	227	225	– 7 02
15	Toshiba Corp.	17 35	16 65	16 60	– 4 32
745	Unilever	864	821	815	– 5 67
325	Unit. Techn.	390	377	377	– 3 33
925	Vaal Reefs	1030	978	980	– 4 85
395	West Deep	439	417	416	– 5 23
375	West Hold.	425	393	391	– 8
330	Xerox Corp.	385	381	373	– 3 11
1 89	Zambia Corp.	2 12	2 05	2 06	– 2 83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 797	8 973	8 690	9 100
ECU	6 873	6 877	....	....
Allemagne (100 DM)	306 950	306 950	293	313
Belgique (100 F)	15 160	15 210	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 900	271 850	260	280
Danemark (100 krd)	84 150	84 040	79	87
Norvège (100 k)	106 570	106 700	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 676	11 709	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 725	7 792	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 991	5 003	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	385 450	384	351	372
Suède (100 krs)	105 720	106 300	101	108
Autriche (100 sch)	43 720	43 660	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 412	5 430	5 320	5 900
Portugal (100 esc.)	5 880	5 930	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 737	6 846	6 580	6 920
Japon (100 yens)	3 634	3 664	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/8
Or fin (kilo en barre)	99750	99400
Or fin (en lingot)	99950	99000
Pièce française (20 fr)	610	611
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	582
Pièce latine (20 fr)	573	569
Souverain	722	724
Pièce de 20 dollars	4200	4210
Pièce de 10 dollars	2110	2090
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3890	3890
Pièce de 10 florins	587	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. FAUT-IL RÉVISER LA CONSTITUTION ? : « Réflexions sur un projet contesté » (II), par Serge Sur.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— Le « crépuscule splendide » de Richard Nixon.
3. ASIE
4. EUROPE
4. AFRIQUE
4. DIPLOMATIE

POLITIQUE

5. La « bataille du référendum ».
— Les projets de M. Fabius.

SOCIÉTÉ

6. Les secrets français du GAL.

LES JEUX OLYMPIQUES

8. ATHLÉTISME : coureur fusée, coureur locomotive.
9. PLONGEON : une surprenante Québécoise.

CHRONOLOGIE

10. Juillet 1984 dans le monde.

CULTURE

11. FESTIVALS : Aix-en-Provence, Semur-en-Auxois.
13. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

17. AFFAIRES.
— ÉTRANGER.
18. DÉMOGRAPHIE. — A la conférence de Mexico sur la population : « *Chaque pays doit pouvoir décider de la politique qu'il entend mener* », déclare Jean-Michel Baylet.
— SOCIAL.

RADIO-TÉLÉVISION (13)
ÉTÉ (16) :
« Histoire d'amour », par Konk.

INFORMATIONS « SERVICES » (15-16)
Vie associative ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.

Annonces classées (14) ; Carnet (15) ; Programmes des spectacles (12) ; Marchés financiers (19).

COURS RECORD DU DOLLAR : 8,9730

L'accalmie sur le dollar n'aura pas duré plus de deux séances. Mardi 7 août, sur toutes les grandes places financières, la devise américaine est vivement remontée. Elle a coté 8,9730 F à Paris (contre 8,7970 F la veille), 2,9045 DM à Francfort (contre 2,8680 DM) et 2,4475 FS à Zurich (contre 2,4190 FS).

Ce nouvel accès de fièvre observé dans des marché très actifs est, selon les cambistes, très largement imputable à la nouvelle remontée des taux d'intérêt sur les Federal funds, au plus haut depuis deux ans.

A Londres, le prix de l'or a baissé pour revenir au voisinage de 346 dollars l'once contre 349,25 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1984 a été tiré à 434 340 exemplaires

A B C D F G H

DEVANT LE SÉNAT

M. Robert Badinter : le moment est venu de réconcilier les républicains et le référendum

Le Sénat a commencé, mardi matin 7 août, l'examen du projet de loi constitutionnel *« portant révision de l'article 11 de la Constitution pour permettre aux Français de se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales en matière de libertés publiques »*.

Avant que ne s'ouvre la discussion générale, M. Louis Perrein (Val-d'Oise), au nom du groupe socialiste, qui a estimé que les groupes de l'opposition sénatoriale (la gauche) sont victimes *« d'une conspiration du silence »*, en appelle à M. Alain Poher, *« deuxième personnage de l'Etat »*, pour qu'il élève *« une vigoureuse protestation contre la partialité des chaînes de radio et de télévision »*.

Introduisant le débat sur le référendum, M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, estime *« essentielle »* et *« majeure »* la question suivante : *« Quels progrès le recours au référendum apportera-t-il aux libertés publiques ? »* Pour lui, une telle avancée servira *« à la fois la démocratie et les libertés »*. Observant qu'il existe *« un lien profond et indestructible qui unit les libertés publiques et la démocratie »*, dont la conception est dans la Constitution française, le garde des sceaux affirme : *« Tout progrès des libertés publiques sert la démocratie et tout progrès de la démocratie sert les libertés publiques. »*

Pour M. Badinter, il apparaît souhaitable que, dans des cas *« exceptionnels »*, *« sans pour autant limiter la compétence que le Parlement tient de l'article 34 de la Constitution, le peuple français puisse être appelé à se prononcer directement sur les garanties et les progrès de ces libertés »*. Ces cas exceptionnels sont l'élaboration de libertés nouvelles, ou la nécessité de résoudre un problème de liberté *« qui soulève un intérêt passionné »*. A l'appui du choix de la procédure référendaire, il souligne qu'elle *« interpelle la conscience de chaque citoyen »*. Il ajoute : *« En l'amenant à s'interroger sur les garanties d'une liberté, le référendum lui en fait éprouver tout le prix. Cette liberté deviendra d'autant plus chère au citoyen qu'il la connaîtra mieux. Et il sera d'autant plus attaché à la défendre qu'il en aura lui-même fixé les garanties* (...).

Evoquant la demande de la majorité sénatoriale de soumettre la loi scolaire au référendum, il y voit la marque que l'opposition considérait bien que le recours ordinaire à la procédure parlementaire était insuffisant. *« Comment pourriez-vous aujourd'hui refuser pour toutes les libertés ce que vous demandiez hier si hautement pour une seule d'entre elles ? »*, demande-t-il à la majorité sénatoriale. Le ministre de la justice énumère ensuite les prises de position des membres de l'opposition qui, dans le passé, se sont prononcés pour une extension du champ du référendum. Il cite M. Michel Debré, M. Jean Foyer, les députés qui ont signé une proposition de loi constitutionnelle allant dans ce sens *(lire page 5)*, ainsi que le président du groupe sénatorial du RPR, M. Charles Pasqua, qui, dans ce même hémicycle, le 5 juillet dernier, assurait : *« Il devrait y avoir un consensus pour procéder à un élargissement du recours au référendum, qui imprimerait un élan nouveau à la vie nationale. »*

M. Badinter en vient à réfuter les arguments de l'opposition. Le premier, *« le plus surprenant »*, est que le référendum proposé ne serait pas celui demandé sur la liberté de l'enseignement.

M. Badinter met l'accent sur le fait que le président de la République a la mission de veiller au respect de la Constitution, selon l'article 5 de ce texte. S'il avait accepté l'éventualité d'un référendum sur la loi Savary, cela *« impliquait une telle dénaturation de la Constitution qu'il ne pouvait le déclarer recevable »*.

Le projet de loi en discussion est, selon le ministre de la justice, un *« préalable nécessaire »* à tout référendum sur les libertés, *« celles de l'enseignement comme toutes les autres »*.

M. Badinter observe ensuite que la notion de *« garantie fondamentale »* implique que *« la procédure référendaire ne doit pouvoir être utilisée que pour assurer ou renforcer la mise en œuvre des libertés publiques garanties par la Constitution, et non pour réduire ou altérer ces « biens inaliénables et précieux », selon l'expression du président de la République »*. Il poursuit en indiquant que le gouvernement est prêt à accepter tout amendement qui tendrait à renforcer l'impossibilité, dans l'avenir, qu'une telle consultation ne limite les garanties des libertés.

S'agissant de la question scolaire, le garde des sceaux assure que le gouvernement ne ménagera pas ses efforts *« pour aboutir à une solution satisfaisante »*. *« Il est décidé à adopter dans ce domaine une démarche sereine, ouverte et pragmatique »*, dit M. Badinter, qui précise : *« Si, après la nouvelle concertation et l'élaboration d'un nouveau projet, il apparaissait que l'apaisement des esprits, si souhaitable, ne se produisait pas, alors nous nous retrouverions dans une situation qui ne serait pas sensiblement différente de celle d'hier. »* Il rappelle que M. Mitterrand *« serait alors d'accord pour qu'un référendum ait lieu, dès lors que se poserait pour les Français un « grave problème de conscience »*.

En conclusion, le garde des sceaux rappelle les préventions que les républicains nourrissaient à l'égard du référendum ; il considère que le temps est aujourd'hui venu, pour la France, de tenter *« un usage raisonnable et démocratique plus large du référendum en le mettant au service des libertés »*, *« un référendum dépouillé de son caractère plébiscitaire »*. Il regrette que l'opposition *« pour des raisons de pure tactique politique »* contredise *« sa démarche d'hier »*, d'autant, dit-il, que les chances *« de pouvoir rassembler les Français autour d'une grande cause »* sont *« précieuses et rares »*. *« Le moment est venu*, conclut-il, *de réconcilier les républicains et le référendum. »*

Après s'être déclaré *« désagréablement surpris »* de l'absence de M. Laurent Fabius au banc du gouvernement M. Etienne Dailly (gauche dém. - Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des lois, dénonce la campagne d'*« intoxication »* menée auprès de l'opinion par une *« petite équipe »* composée, précise-t-il, de MM. Fabius, Badinter, Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis et Raymond Forni, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, et rapporteur du projet de loi constitutionnelle. M. Robert Badinter observe alors : *« Dans une démocratie, s'exprimer ce n'est pas intoxiquer »*. M. Dailly s'insurge ensuite contre l'utilisation du sondage IPSOS (selon lequel 70 % des Français sont favorables à la consultation sur les libertés) et de l'affichage auquel il donne lieu. Il s'interroge sur la nature du financement d'une telle campagne, assurée par l'Association pour le soutien au référendum.

A. Ch.

L'attitude des sénateurs en deuxième lecture

M. POHER : ON NE SAIT JAMAIS...

M. Alain Poher, président du Sénat, qui s'exprimait dans les couloirs du palais du Luxembourg après la séance du matin s'est déclaré *« très heureux »* de ce que le projet de loi constitutionnelle soit renvoyé devant l'Assemblée nationale.

« *François Mitterrand nous a fait une bonne farce avec ce bébé agité* », a-t-il dit, avant d'indiquer que les socialistes, majoritaires à l'Assemblée nationale, peuvent désormais dire au Sénat *« ce qu'ils veulent »*. Quant à savoir si le Sénat persévérerait, en deuxième lecture dans son refus du texte en déposant la question préalable, le président du Sénat a répondu qu'il est, à ses yeux, *« dangereux de faire des paris à l'avance, car ce sont souvent des paris stupides »*. *« On verra. On ne sait jamais »*, a-t-il ajouté.

Sur le vif

Au bord de l'autoroute

Un officier de gendarmerie a, paraît-il, rassemblé dans un rapport des constatations faites au long des jours et d'une portion d'autoroute, et qu'il présente, semble-t-il, avec un humour discret mais réprobateur. Je ne déteste pas l'humour, mais ce qui m'a choqué, c'est l'intention, à peine voilée, de faire la morale à autrui, et l'indifférence apparente aux vrais problèmes humains.

Prenons le cas du cycliste qui pédalait tranquillement sur l'autoroute et qui, étonné qu'on le lui reprochât, répondit qu'il passait par là parce que c'était plus court. Or c'était certainement plus court. N'était-il pas juste que cet homme tirât de l'existence de l'autoroute — d'intérêt national, nous dit-on — un petit profit (multiplié peut-être s'il faisait le trajet plusieurs fois chaque jour) ?

Et ce couple de retraités qui, ayant disposé sa table pliante sur la « bande d'arrêt d'urgence », pique-niquait là, paisiblement, et fut fermement prié de sortir de l'autoroute pour achever son repas, ou bien d'aller tâter du menu européen standard au prochain restauroute, à seulement quatre-vingts kilomètres, soit trente-cinq minutes environ de trajet, à 136,5 kilomètres/heure (compte-tenu de la tolérance de 5 % sur la vitesse autorisée). Oui, mais ces gens du troisième âge — au moins — roulaient peut-être à moins de 136,5 kilomètres/heure ! Et sans doute appréciaient-ils le spectacle du trafic autoroutier, vu de près. Peut-être, après un mois de vacances chez des cousins paysans, lassés des fades senteurs champêtres, reniflaient-ils avec volupté les gaz d'échappement ? Des goûts et des odeurs, selon la sagesse des nations, on ne peut discuter.

Le gendarme galonné nous a appris aussi qu'un musulman, un jour, ayant déroulé son tapis de prière, invoquait Allah sur la même bande ; cet homme pieux fut invité, sinon à se convertir au christianisme, au moins à évacuer les lieux. Je crains qu'il y ait dans cette injonction un arrière-fond raciste. Eût-on fait déguerpir une grand-mère récitant son chapelet, assise sur un pliant ? Où un Hindou méditant, les jambes nouées derrière le cou ? Tous les musulmans ne font pas leurs cinq prières quotidiennes. Il reste que si celui-là voulait prier, et que c'était l'heure de la prière, il y avait effectivement urgence !

Ainsi, on s'arrange pour présenter comme aberrants, voire délictueux des comportements qui paraissent respectables. Il serait grand-temps que les beaux discours sur la tolérance et le respect des droits de l'homme trouvent leur application dans la vie quotidienne, y compris au bord des autoroutes.

HENRI GIRAUD.
(Lyon.)

ALORS QUE LE CAIRE SOUPÇONNE TÉHÉRAN ET TRIPOLI

La nature exacte des charges explosives en mer Rouge n'est pas déterminée avec précision

Correspondance

Le Caire. — L'Iran serait le principal responsable des récentes explosions en mer Rouge et dans le golfe de Suez qui ont endommagé treize navires au cours des quatre dernières semaines, estime-t-on au Caire.

En effet, le ministre égyptien de la défense a affirmé lundi 6 août que des *« soupçons pesaient sur deux pays qui seraient les commanditaires de cette opération visant à créer un climat d'insécurité en mer Rouge »*. Le maréchal Abou Ghazala, qui a refusé de nommer les deux pays *« avant que les présomptions ne soient corroborées par des preuves »*, a toutefois implicitement laissé entendre qu'il s'agissait bien de Téhéran. *« L'État que nous soupçonnons*, a-t-il précisé, *ne cherche pas à bloquer la navigation, puisqu'il a besoin du canal de Suez et de la mer Rouge par où transitent les armes et le matériel dont il a besoin, mais à faire peser une menace liée à la conjoncture actuelle dans le Golfe. »*

On estime dans la capitale égyptienne que le ministre de la défense se référait dans sa déclaration aux menaces des responsables iraniens contre la navigation en mer Rouge si le blocus irakien du terminal pétrolier de Kharg se poursuivait. L'hodjatoleslam Rafsadjani, représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de la défense iranien, avait affirmé le 28 juin dernier que *« l'insécurité ne se limitera pas au golfe Persique et s'étendra aux puits pétroliers et aux oléoducs de la mer Rouge »*.

Moins d'une semaine plus tard, la première charge explosait dans le golfe de Suez dans la principale zone de prospection pétrolière *offshore* de l'Égypte, cette même Égypte qui a vendu pour 1 milliard de dollars d'armes et de munitions à l'Irak. Depuis lors, les explosions et les objectifs se sont multipliés à un rythme croissant, endommageant des navires tant dans le golfe de Suez que près des côtes saoudiennes et soudanaises.

Le *« climat d'insécurité »* qui s'est installé a atteint son apogée au moment où une centaine de navires se dirigent vers le port saoudien de Djeddah afin d'y débarquer les pèlerins se rendant à La Mecque. La concordance des explosions avec le grand pèlerinage de La Mecque n'est pas sans rappeler l'attaque en novembre 1979 contre la grande mosquée de la ville sainte. Par ailleurs, l'organisation qui a revendiqué les explosions de la mer Rouge (Al Djihad el Islami) n'est pas d'une nature différente de l'organisation de la révolution islamique qui s'était affirmée responsable de l'affaire de La Mecque dont avait été ouvertement accusé l'Iran.

On estime d'autre part au Caire que la Libye pourrait être *« le complice de l'Iran »* dans cette opération que l'officieux *Al Akhbar* qualifie d'*« enfantillage »*, terme qui, dans le discours officiel égyptien, a toujours servi à stigmatiser l'activisme du colonel Kadhafi. On note, à cet égard, la visite lundi à Tripoli du ministre iranien des pasdarans (gardiens de la révolution), qui, selon l'agence Jana, *« s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération libyo-iranienne »*. On ajoute que Khartoum, victime d'un bombardement aérien libyen en mars dernier, a été visé par ces explosions à travers le *Georg Shumann* battant pavillon est-allemand qui se rendait à Port-Soudan.

Une action défensive

L'Égypte, qui possède la plus puissante flotte des pays riverains de la mer Rouge, se contente jusqu'à présent d'une action défensive visant à garantir la sécurité de la navigation dans ses eaux territoriales. Dragueurs de mines, destroyers et vedettes armées patrouillent le long des 1 000 kilomètres de littoral égyptien et concentrent notamment leur action dans le Golfe et le canal de Suez. Cette zone est d'une importance capitale pour l'Egypte tant au niveau économique que stratégique. Elle englobe en effet la célèbre voie d'eau percée par de Lesseps et les puits *offshore* égyptiens qui rapportent chaque année plus de 3 milliards de dollars, tandis que stratégiquement elle constitue une des étapes les plus importantes sur la route du pétrole du Golfe.

L'Egypte a, d'autre part, accéléré ses consultations avec les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne afin d'examiner l'aide en matériel de détection de mines que pourraient lui fournir ces pays. Si la participation de bâtiments français et anglais dans l'opération de détection des charges explosives est encore au stade de projet, l'aide américaine, elle, est déjà en cours. Quinze artificiers américains sont arrivés en Egypte et ont commencé à interroger les capitaines des navires endommagés pour déterminer la nature des charges explosives. Si les mines navales ont été exclues en tant que cause des explosions, il n'en demeure pas moins que la nature exacte des charges n'a pas encore été déterminée avec précision, aucune n'ayant été récupérée.

Trois hypothèses sont retenues : celle de charges flottantes munies de détonateurs à percussion qui seraient responsables des explosions dans le Golfe, celle de faibles charges immergées munies de détonateurs de proximité (explosions du sud de la mer Rouge) et enfin celle de sabotages à partir de pains de plastic munis de minuteries. Dans les deux premiers cas il s'agirait de charges larguées par des bateaux (iraniens selon les Américains) de passage.

Selon les sources égyptiennes, il s'agit dans les trois cas de charges *« qui font plus de bruit que de mal »* et destinées à créer un climat de menace latente et non à bloquer la navigation. On note à cet égard que la navigation est normale dans le canal de Suez — 59 navires ont traversé la voie d'eau dans les deux sens lundi (moyenne quotidienne d'une soixantaine) malgré les fouilles infructueuses opérées sur des bâtiments jugés suspects par les autorités égyptiennes.

Lundi, le président Moubarak a confirmé qu'il demandera aux Etats-Unis l'envoi d'une escadrille d'hélicoptères de déminage du type Sikorski RH 53 D pour participer aux recherches.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Le ministre égyptien des affaires étrangères*, M. Esmat Abdelmeguid, fera mercredi 8 août une visite officielle en France. Il s'agira de la première visite officielle du ministre égyptien en France depuis sa nomination à la tête de la diplomatie égyptienne à la mi-juillet dernier. — *(AFP)*

SELON LE « WASHINGTON POST »

Les Etats-Unis autorisent la livraison à l'Iran de matériels pouvant être utilisés à des fins militaires

Le gouvernement américain, qui tente au niveau international de bloquer toute aide militaire au régime iranien, a autorisé en 1983 et 1984 la livraison à Téhéran de matériel de fabrication américaine susceptible d'avoir une utilisation militaire, révèle lundi 6 août, le *Washington Post*. Officiellement, ce matériel est considéré comme non militaire. La dernière autorisation d'exportation à l'Iran, accordée au début de 1984, concerne cent jeeps fabriquées par American Motors (1) et des pièces détachées de réacteurs de Boeing-747. En outre, deux Boeing-747 réparés aux Etats-Unis ont été renvoyés en Iran et servent depuis à acheminer des armements de Tripoli, en Libye, à Téhéran.

Le *Washington Post* précise que les ventes à l'Iran d'équipements américains susceptibles d'avoir une utilisation militaire se sont élevées au total, en 1983, à 27 millions de dollars. Il ajoute que ces ventes, dont le montant avait été réglé par l'Iran avant l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran, ont été rendues possibles par certaines lacunes existant dans la législation et d'engagements pris par l'administration américaine en 1981 en échange de la libération des otages.

Les Etats-Unis, à l'initiative du secrétaire d'Etat George Shultz, ont pourtant demandé à tous les gouvernements de mettre un terme à leurs livraisons d'armes à l'Iran, souligne le quotidien, Washington refusant de son côté de vendre des armes à l'Iran ou à l'Irak. De nombreux responsables américains redoutent, selon le *Washington Post*, que cette affaire ne *« mette en cause la crédibilité de l'argument américain selon lequel la meilleure façon de contraindre l'Iran à entamer des négociations de paix est d'entraver sa capacité de faire la guerre »*.

L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* révèle, pour sa part, que l'Irak a contourné la réglementation ouest-allemande, qui prévoit de ne pas exporter d'armes vers des zones de conflit. Selon *Der Spiegel*, la firme espagnole Casa a livré à l'Irak vingt-quatre hélicoptères fabriqués en Espagne sous licence Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB). Ces appareils ont été équipés d'armements, et certains ont été dotés d'un canon fabriqué par la firme suisse Oerlikon.

Le porte-parole gouvernemental ouest-allemand, M. Peter Boenisch, a décliné toute responsabilité de la RFA dans cette affaire, affirmant qu'elle n'avait livré que des pièces détachées à l'Espagne et qu'aucune autorisation spéciale n'était nécessaire pour cela.

A Ankara, le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassin Ramadan, a signé lundi un protocole portant sur la construction d'un second oléoduc irako-turc reliant les champs pétrolifères de Kirkouk au port turc de Yumurtalik sur la Méditerranée. Il a précisé que le nouvel oléoduc, parallèle au premier, qui constitue l'unique débouché de l'Irak pour ses exportations de pétrole depuis le début de la guerre du Golfe, devrait être achevé en l'espace de dix-huit mois, portant à 1,5 million de barils/jour les possibilités d'exportation de l'Irak contre 1 million actuellement.

M. Ramadan a affirmé, par ailleurs, que l'Irak étudiait les moyens de rendre *« plus efficace »* le blocus du terminal pétrolier iranien de Kharg, mais que cela prendra *« quelque temps »*. — *(AFP)*.

(1) American Motors est une filiale à 46,4 % du groupe français Renault. La société américaine a cédé en août 1983 sa filiale spécialisée dans les véhicules militaires. Elle poursuit toutefois la fabrication des voitures jeep tous terrains, destinées normalement au seul marché civil.

